



COMMUNE D'ETOY

# COMPTES 2015



**PREAVIS N° 3/2016**



# **PREAVIS de la Municipalité au Conseil Communal No 03/2016**

## **Relatif à la gestion et aux comptes 2015**

---

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles

- 93 a) à g) de la loi sur les communes du 28 février 1956, mise à jour le 1<sup>er</sup> juillet 2005,
- 34 et suivants du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1<sup>er</sup> avril 2004,
- 96 du règlement du Conseil communal du 23 avril 2007

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion durant l'année 2015. Elle tient à adresser des remerciements à toutes celles et à tous ceux, qui par leur savoir, leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de notre commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants d'Etoy.

## **MUNICIPALITE**

Il n'y a pas eu de changement au sein de la Municipalité durant l'année 2015. Elle se compose de la manière suivante :

M. Michel Roulet, syndic

Administration, urbanisme et police des constructions, procédés de réclame, délégué Littoral Parc et ARCAM et transports publics

M. Louis-Daniel Martin

Eaux, égouts, épuration, cours d'eau

M. Roland Corthay

Bâtiments communaux, conciergerie, places, forêts, domaines, cimetière, délégué USL

M. José Manuel Fernandez, vice-syndic

Finances, informatique, enfance, écoles et sécurité sociale, comité ASSAGIE, Délégué ARASMAC et AJEMA

M. Pierre de Mestral

Routes, éclairage public, employés de voirie, gestion des déchets, sécurité (police, protection civile, SDIS, militaires), délégué ASSAGIE

La Municipalité a tenu 44 séances durant cette année.

Elle vous a présenté les préavis suivants :

- |         |   |
|---------|---|
| 01/2015 | Relatif au règlement du Conseil communal  |
| 02/2015 | Relatif à la modification des statuts de l'association régionale pour l'action sociale Morges Aubonne Cossonay (ARASMAC)  |
| 03/2015 | Relatif à la gestion et aux comptes 2014  |
| 04/2015 | Relatif à une demande de crédit de CHF 285'000.00 pour le renouvellement de la station de remise en pression de la zone d'irrigation du secteur 4 et de la déconstruction du réservoir Jotterand. |
| 05/2015 | Relatif au budget 2016  |
| 06/2015 | relatif à la demande de crédit de CHF 168'000.00 pour le remplacement du véhicule multifonctions du service de la voirie communale (Reform)   |
| 07/2015 | Relatif à la modification des statuts de l'association régionale pour l'action sociale Morges Aubonne Cossonay (ARASMAC)  |

## **ADMINISTRATION ET PERSONNEL COMMUNAL**

Le personnel communal fixe représente 12.45 ETP et se compose de la manière suivante :

### **Administration 3.9 ETP**

#### Secrétariat municipal

Sarah Ruchet, secrétaire municipale

Valérie Grandjean, adjointe

Maëva Veloso, apprentie 1ère année



### Bourse communale

Ingrid Ciampi, boursière

Marianne Guinand, adjointe

### Contrôle des habitants

Isabelle Vouillamoz, préposée

## **Voirie et services des eaux (2.0 ETP)**

### Voirie et service des eaux

Laurent Aubert, chef de voirie

Jean-Marc Mérinat, service des eaux et voirie

## **Bâtiments (3.8 ETP)**

### Conciergerie

Serge Amiguet, salle polyvalente

David Pagot, collèges les Ecureuils et bâtiment administratif

Shadet Shahini, collèges les Communaux

Ajbene Shahini, collèges les Communaux et ancienne école dès le 01 janvier 2015.

## **Bibliothèque (0.35 ETP)**

Flore Wagnières, bibliothécaire

Laurence Jobin, agente en information documentaire depuis le 01 janvier 2015

## **Centre des jeunes (2.40 ETP)**

Jean-Philippe Gay, animateur responsable du centre

Cyril Brunner, animateur en formation depuis le 01 août 2015

Louis Genné, animateur en formation depuis le 01 août 2015

## **Personnel auxiliaire déchetterie, voirie et conciergerie :**

Paulo Compostella (déchetterie), M. Jean-François Fracheboud (déchetterie-voirie), Anne-Lise Bruneton (conciergerie La Cure) et M. Justin Delessert (civiliste au centre des jeunes payé par les communes d'Aubonne & Gimel).

## **FINANCES**

Voir commentaires des comptes.

## **URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS**

Le plan de quartier L'Oche et la Combe a été approuvé pour les instances cantonales en décembre 2014, il est entré en vigueur le 21 avril 2015.

En 2015 :

- 10 dossiers ont été déposés à l'enquête publique
- 08 permis de construire ont été délivrés
- 10 permis avec dispense d'enquête ont été délivrés

Le plus volumineux des dossiers a été la transformation de la Halle en Bellevue, parcelle no 377, en un bâtiment multifonction, avec la construction d'un parking souterrain de 46 places à l'arrière et d'un hôtel de 218 chambres.

## **SERVICE DES EAUX**

### **Réseau de distribution**

- Pose d'une nouvelle conduite d'alimentation et de défense incendie (bouclage du réseau entre la conduite principale de Ø 400mm et la conduite au Nord de la RC1) ceci en conjonction avec la construction du complexe "Chez Toi" et le nouveau garage AMAG En Bruyères avec déplacement d'une BH et pose d'une nouvelle conduite. Travaux à charge des propriétaires.
- Pose d'une nouvelle conduite d'alimentation et de défense incendie ainsi qu'une nouvelle BH En Courta Rama à charge du propriétaire.
- Fin des travaux de remise en état du réseau de l'Institution de L'Espérance (à leurs frais) avec sa reprise par la Commune avec certaines conditions réglées par convention.
- Mise hors service et démolition du réservoir de Jotterand.
- Pose de 7 détecteurs sur le réseau de l'Institution pour le contrôle de fuites (tous les 2 mois par une entreprise spécialisée).
- Pose de 4 nouvelles prises.
- Réparation d'une fuite sur le réseau (Bellefontaine).
- Contrôle de fuite sur le réseau (tous les 2 mois).
- Mise à jour de 14 plans du réseau d'eau, établissement de 17 nouveaux plans (regroupement) et suppression de 51 plans par le bureau technique Miaz et Weisser.
- Fourniture d'eau de secours à la Commune de St-Prex suite à une pollution à proximité de leur zone de protection.

### **Bornes hydrants (BH)**

- Réparation de 1 BH.
- Remplacement de 1 BH.
- Pose de 3 nouvelles BH.
- Déplacement de 2 BH.
- Suppression de 2 BH (à l'Institution)
- Peinture de 9 BH.

### **Compteurs**

- Pose de 23 nouveaux compteurs et remplacement d'une pièce.

### **Source Tronchin**

- Poursuite des pourparlers avec la Commune de Lavigny pour l'éventuel abandon de la Source avec, en contrepartie, un nouveau droit d'eau.

### **Réseau d'irrigation**

- Réparation d'une fuite sur le réseau (En Chanet)

### **Station des Pontets**

- Modernisation du système de commande de gestion du réseau.

## **EGOUTS ET EPURATION**

### **Réseau**

- Curage des collecteurs eaux usées (EU) et eaux claires (EC), selon le programme établi sur 3 ans.
- Réparation d'un collecteur EU cassé à la Chenalette.
- Contrôle du réseau de collecteurs EU par la méthode de l'enfumage. Il a été décompté 33 cas de faux raccordements (EC branchées dans les EU). Au 31 décembre 2015, 7 cas ont déjà été corrigés.
- Etablissement de 2 nouveaux plans des collecteurs EC de la route de Lavigny et sur le chemin des Pylônes.
- Mise à jour des 2 plans de drainage (domaines) sur la base cadastrale du jour.

## **STEP intercommunale**

Nous sommes dans l'attente des comptes 2015.

## **SERVICE DEFENSE INCENDIE (SDIS)**

### Généralité

Le SIS MORGET, composé de 29 communes de la région morgienne représentant une population de plus de 52'000 habitants, est fort de 354 sapeurs-pompiers volontaires. Il est composé de 7 organes d'interventions (OI) composés d'un détachement de premiers secours (DPS) de 88 intervenants répartis en 3 sections et d'un détachement d'Appui réparti en 7 sections. Il est amené à intervenir sur ce secteur en cas d'incendies, d'inondations, de dégâts naturels, de petits cas de pollution, de soutien sanitaire et de divers cas particuliers. La section DPS Morges intervient pour des désincarcérations lors d'accidents avec blessé(s) incarcéré(s).

L'année 2015 a permis d'ajuster son organisation, tant dans le secteur opérationnel qu'administratif. Le remplacement du commandant est assuré par le chef DPS pour l'opérationnel et par le quartier-maître pour la partie administrative.

Face à l'accroissement du travail de gestion (administration, instruction) engendré par un nombre important de démissions et d'incorporations (dues en grande partie à une société basée sur la mobilité des personnes) et au manque d'effectif en journée, une réflexion a été faite afin de déterminer s'il y a lieu d'augmenter l'encadrement permanent pour garantir la pérennité de nos missions. La charge du chef de la formation a été analysée et il s'avère qu'elle est devenue trop importante pour être assumée par du volontariat, une proposition d'un poste supplémentaire à 100% comme permanent est à prévoir pour les années à venir.

### Délégation communale

Les 29 communes membres de cette association sont toutes représentées par un délégué municipal et ils constituent le conseil intercommunal. Le comité directeur est composé de 7 membres dont le président, Monsieur Roger Burri, municipal à Saint-Prex.

Les responsabilités concernant la défense incendie des communes sont déléguées au SIS Morget. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de consulter le rapport d'activités du SIS Morget.

### Les locaux

Suite à l'annonce du début des travaux en 2017 du projet de Morges Gare-Sud, le déplacement de la caserne actuelle située à l'avenue de Marcelin 2 est devenu inéluctable. Une étude de faisabilité de l'implantation d'une nouvelle caserne sur un terrain appartenant à la commune de Morges est en cours.

Une pré-analyse a été faite afin de définir les besoins en locaux fonctionnels, adaptés aux besoins d'aujourd'hui, pour l'ensemble de l'OI Morges (Morges et Préverenges) et la direction du SIS.

Dans l'attente de cette nouvelle réalisation et suite au déménagement annoncé de la PCI Région Morges (actuellement dans les locaux adjacents à ceux de la direction du SIS), le SIS s'est proposé pour reprendre les dits locaux, ainsi que le local de la PCI, à Marcellin 21, afin de permettre à la section DAP positionnée à Préverenges d'y être logée, la commune désirant récupérer son local.

Une construction provisoire sur les places de parc SUD de la caserne principale est actuellement en consultation auprès de la commune de Morges, ceci afin de permettre d'encaserner le matériel de la section DAP OI Morges et des véhicules du SIS actuellement sur des places non protégées au Nord de la caserne.

#### Avenir des locaux OI Saint-Prex – Ancien arsenal

Suite à l'acquisition en 2014 de l'ancien « arsenal », au chemin Vergognausaz 45, par la commune de Saint-Prex, le SIS a accepté la proposition de réunir en un seul lieu (l'arsenal), le matériel, les véhicules et le personnel de l'OI Saint-Prex actuellement dans 2 locaux (Saint-Prex et Etoy).

La date du déménagement, après transformation, est prévue en 2016. La PCI Région Morges rejoindra également l'arsenal.

#### Véhicules et matériels

Un véhicule 4x4 tracteur ainsi qu'un véhicule de transport de personnes et matériel équipé d'appareils de protection respiratoire nous a été remis par l'Etablissement cantonal d'assurance durant l'année.

Plusieurs transformations ont été effectuées dans nos véhicules afin de recevoir du matériel supplémentaires mis à disposition par l'Etablissement cantonal d'assurance.

Le SIS a acquis un véhicule transport de personnes qui est mis à disposition de la totalité des OI en cas de besoin lors d'exercice ou d'intervention

#### Interventions

Le SIS MORGET est intervenu à 330 reprises avec efficacité sur l'ensemble du territoire. Année particulièrement calme au niveau des interventions liées aux dégâts naturels, notre région ayant été épargnée. Il est à noter que, comme en 2014, les départs pour feux sont en augmentation (30% des sinistres) sur notre secteur, genres de feux particulièrement délicats et techniques à combattre qui nécessitent un engagement important de la part de nos intervenants volontaires.

## Quelques chiffres

Les alarmes sont réparties de la façon suivante :

	<b>2014</b>	<b>2015</b>
- Feux	23 %	30 %
- Inondations	20 %	18 %
- Sauvetages	13 %	13 %
- Secours routier	2 %	3 %
- Alarmes automatiques	28 %	23 %
- Pollutions	3 %	3 %
- Divers	11 %	10 %

Ces interventions ont nécessité la participation de 3'038 sapeurs pour un total de 4'001 heures.

En raison du nombre élevé d'interventions en journée (43%), nous sommes confrontés à un manque d'intervenants pouvant se libérer. De nouvelles pistes doivent être trouvées pour pouvoir garantir notre effectif d'intervenants dans le futur, ce qui est indispensable à l'accomplissement de nos missions.

Il est prévu de solliciter particulièrement les communes disposant de personnel et de leur demander de mettre certains de leurs employés à la disposition du SIS en tant qu'intervenants.

En 2015, le SIS a généré 671 activités planifiées qui représentent un total de 17'389 heures.

En cas d'intérêt, vous pouvez consulter le rapport complet en ligne [www.sismorget.ch](http://www.sismorget.ch)

## **PROTECTION CIVILE (PCi)**

Les services de la protection civile ont été alarmés 12 fois, ce qui représente 301 jours d'intervention pour 98 astreints engagés.

Les engagements ont été nombreux et divers :

- Délestage de l'autoroute : gestion de trafic
- Préparation à l'hébergement d'urgence suite à des routes fermées à cause de la neige chassée par une forte bise, plus assurer l'exploitation de la hotline à Gollion
- Montreux, Lausanne : rencontres internationales concernant les négociations sur le nucléaire iranien : sécurisation du trafic dans différents secteurs
- Accident de train de Daillens : appui en matériel, sécurisation de la zone sinistrée

- Inondation d'une villa à Echichens : livraison de sacs de sable
- Débordement du lac de Neuchâtel : assurer l'exploitation de la hotline à Gollion
- Sécheresse, alimentation en eau des alpages du Jura et des Préalpes vaudoises : assurer l'exploitation de la hotline à Gollion

Nous transmettons, ci-dessous, un extrait du rapport du commandant de l'ORPC région Morges, M. Richard Blaser, qui a fait valoir son droit à la retraite :

" Mesdames, Messieurs,

**Quelle image a la population de la Protection civile ?**

**Celle-ci a évolué ou non ?**

*Avec ces deux interrogations, permettez-moi de vous faire part de mon sentiment, après 8 années et 10 mois passés à la direction de l'ORPC.*

*Dès mon arrivée en mai 2007, j'ai pris très rapidement conscience que l'image de la PCi n'était pas représentative au sein de la population, je la qualifiais de mauvaise.*

**Que fait la PCi à part monter et démonter des lits dans des abris ?**

**C'est pas pour toi, il n'y a pas assez d'activités ?**

**Tu ne vas tenir longtemps dans ce milieu ?**

*Voilà en vrac, quelques réactions de la part d'amis ou connaissances au début de mon commandement.*

*Ce genre de commentaires, peu élogieux, m'a fait prendre conscience qu'il était essentiel de redorer le blason de la PCi :*

**Ce fut mon tout premier objectif !**

*J'ai rapidement constaté que notre organisation avait laissé de côté la communication vers l'externe, favorisant ainsi le maintien d'un mauvais cliché révolu, mais toujours ancré dans la mémoire de certains concitoyens.*

*A la veille de mon départ à la retraite, je ne vais pas vous faire subir tout l'historique de mes activités ou actions durant mon mandat. Tout ceci appartient déjà au passé ou pour un certain temps aux archives....*

*Par contre, j'ai la conviction que l'image de la PCi a changé considérablement, même si certains ne veulent toujours pas l'admettre. Ce changement, cette évolution n'est de loin pas le fruit du travail d'une seule personne, c'est le résultat positif de différents acteurs, dont vous faites partie, Mesdames et Messieurs, assurant ainsi à la PCi une évolution favorable à tout point de vue, ceci dans un délai relativement court.*

*Dès 2007 le projet AGILE a suscité pas mal de remous dans sa première phase. Au final, une nouvelle loi acceptée en 2014, 10 nouvelles régions, contre 21 auparavant, c'est déjà un changement d'image voulu par les autorités communales et cantonales.*

*2010, premier Rapport d'activités présenté publiquement à Apples. Création de notre site internet, avec la précieuse collaboration des astreints. Dès lors, nous avons offert à nos citoyens une nouvelle vitrine pleine d'images actuelles.*

*2013, entrée en fonction au SSCM de Monsieur le Colonel Louis-Henri Delarageaz, premier Commandant cantonal de la PCi. A plusieurs reprises, lors d'événements particuliers, notre*

Commandant a communiqué avec les médias, via la TSR et le journal «24 heures». Cette nouvelle contribution sert positivement l'image de la PCi sur le territoire de la Romandie. 2014, signature de la Charte graphique, assurant l'identification visuelle de notre ORPC. Un nouveau logo figure sur notre papier à lettre, sur nos véhicules, un nouveau badge régional a été créé. Toutes ces nouveautés influencent positivement l'image de notre ORPC.

2015, introduction de la nouvelle tenue PCi VD 15 pour les nouveaux astreints, le personnel FIR et les professionnels. Tous les porteurs de cette tenue sont les ambassadeurs d'une image moderne de la PCi.

....

En conclusion, je vous le confirme : **oui, la PCi a évolué et son image aussi.**

### Remerciements

Arrivant au terme de mon mandat, je ne saurais terminer celui-ci, sans adresser toute ma gratitude à l'ensemble des personnes qui m'ont aidé à assumer mon commandement dans les meilleures conditions.

Pour la confiance témoignée, pour l'excellente collaboration, j'adresse mes remerciements à l'ensemble des membres du Codir, de l'Assemblée Régionale et des Autorités communales du District de Morges.

Aux officiers qui assurent les services de piquet, aux cadres, aux soldats de notre bataillon, merci pour vos engagements au profit de la population.

A l'ensemble du personnel professionnel de notre ORPC, j'adresse toute ma reconnaissance pour sa précieuse collaboration de tous les jours, pour la qualité du travail fourni.

Au Lt col Marc Dumartheray, nouveau Commandant, je lui souhaite une cordiale bienvenue, je forme mes meilleurs vœux de réussite au sein de l'ORPC du District de Morges. Je sais que je peux compter sur vous tous pour l'aider dans sa fonction.

Signé : Lt col Richard Blaser".

## POLICE

L'année 2015 a été un peu plus mouvementée que les deux dernières années notamment en ce qui concerne les déprédations régulières constatées au bâtiment communal notamment et dans une moindre mesure dans le préau du collège les Ecureuils. Ces incivilités sont malheureusement récurrentes et dépendent surtout du lieu que choisissent certains jeunes pour se réunir. Des contacts réguliers ont lieu avec la gendarmerie et le travailleur social de proximité de Morges prévention pour essayer de trouver des solutions à ce phénomène.

L'agent de sécurité public (ASP) effectue régulièrement des contrôles sur le domaine communal d'Etoy principalement dans le domaine des stationnements des véhicules.

Pour 2015, 102 amendes d'ordre et 160 ordonnances pénales ont été infligées.



## **ROUTES ET ECLAIRAGE PUBLIC**

### **Routes**

En plus des entretiens courants, la Commune a entrepris les travaux suivants :

#### Rte d'Allaman, Noyer-Girod et Rte de Buchillon

Les dernières liaisons piétonnes entre les différents sites de Littoral Parc ont été effectuées. Une partie de ces travaux a été financés par l'association Littoral Parc.

#### Rte de la Plantay

Un cheminement piétonnier a été réalisé en liaison du nouveau quartier à la route de Buchillon et la route de la Plantay.

#### Ch. des Communaux

La place dévolue au point collecte déchets située au chemin des Communaux a été gravillonnée.

### **Eclairage public**

L'entretien courant a été effectué. Un éclairage public de 3 bornes a été installé sur le nouveau cheminement piétonnier qui a été réalisé à la Plantay.

## **TRANSPORTS PUBLICS**

### CFF :

Nos demandes récurrentes depuis 2011 pour obtenir la circulation du RER S4 également les samedis et dimanches ont fini par obtenir une réponse positive. Depuis le 13 décembre dernier, la cadence à 30 minutes est effective 7 jours sur 7.

### Bus 722 :

Les Municipalités de Buchillon, Lavigny, St-Livres et Etoy ont décidé de commander et financer 2 paires de courses supplémentaires en début de soirée dès le lundi 14 décembre 2015.

## **BATIMENTS**

Il n'y a eu que des travaux d'entretien courant. Pour les détails chiffrés, nous vous remercions de vous référer aux comptes communaux dans lesquels toutes les dépenses sont justifiées compte par compte.

## **ECOLES**

L'Association intercommunale scolaire Aubonne-Gimel-Etoy (ASSAGIE) arrive à la fin de cette législature, en ayant mis en place les règles de fonctionnement et les statuts, qui lui ont permis de fonctionner depuis 2011 et qui lui permettront d'affronter l'avenir avec sérénité. En effet, une réelle politique jeunesse a pu être définie, avec des patrouilleuses/eurs scolaires, surveillante des bus, cantine scolaire, devoirs surveillés, travailleurs sociaux de proximité, collaboration avec les UAPE, les centres des jeunes et les directions scolaires, tout ceci travaillant en réseau, pour le bien-être des jeunes et des élèves, afin de pouvoir leur offrir un encadrement approprié. De nombreux changements auront lieu en 2016 au sein du Comité directeur, par le jeu des départs et des élections passées. Un dossier restant à définir et à concrétiser, la reprise des centres de jeunes au sein de l'ASSAGIE, pour faire face à la demande d'accueil après l'école pour les élèves des classes 5P à 8 P, une petite révision des statuts est d'ores et déjà programmée.

Pour notre Commune, le nombre d'élèves est stable voire en léger tassement, ceci était prévu dans l'étude Microgis, que l'ASSAGIE avait sollicité. Elèves primaires : 284 / élèves secondaires 106 soit un total de 390.

## **ACCUEIL DE MIDI ET CENTRE DES JEUNES**

Les demandes d'accueil pour les devoirs surveillés et l'accueil de midi demeurent importantes. Le nombre de repas servis pour l'année civile 2015 s'élève à 9'676, pour rappel en 2014 la cantine scolaire avait distribué 8831 repas (2013 : 7647). Le centre des jeunes depuis la rentrée d'automne ouvre à 15 h 30 afin d'accueillir des jeunes qui n'ont pas de moyen de garde. Ceci nous rapporte au paragraphe ci-dessus et la reprise des centres par l'ASSAGIE.

Les centres continuent à être un lieu privilégié pour nos jeunes et ceux des Communes qui fréquentent les Communaux. Le rapport qui est annexé à ce rapport de gestion vous permettra de découvrir quelques facettes.

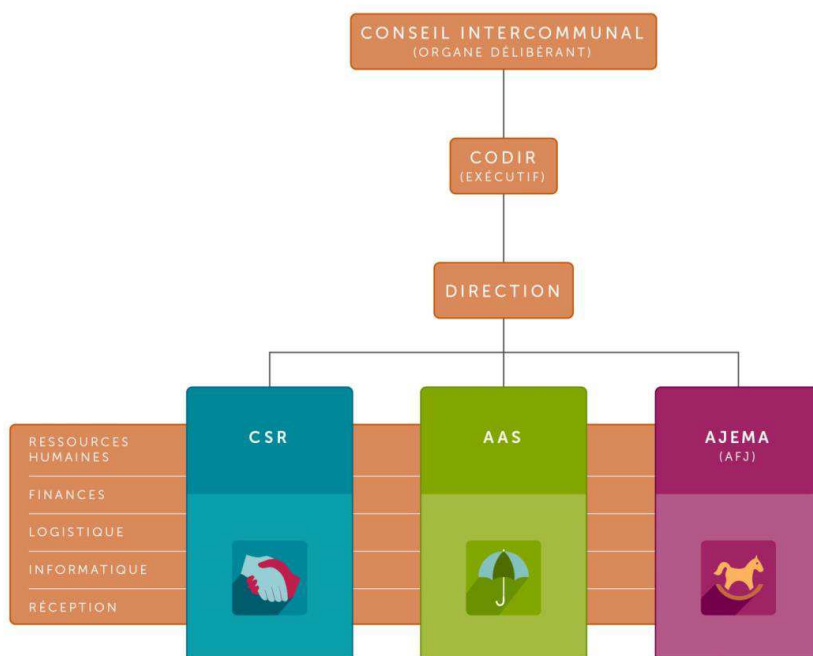
La médiathèque à enfin ouvert. Bien entendu il reste encore passablement d'acquisition à faire, mais les débuts sont plus qu'encourageants et la collaboration et la synergie avec la ludothèque très bonne. Par ailleurs en 2016 notre Ludothèque fêtera ses 30 ans d'activité. Vous serez informé en temps utile sur une petite fête d'anniversaire.

Vous trouverez également en annexe un rapport d'activité de la médiathèque.

## SOCIAL

Pour information, vous trouverez l'organigramme de l'ARASMAC et nous vous indiquons ci-après ses missions :

- Veiller à ce que la population d'une région concernée par les **prestations sociales** puisse s'en saisir à travers les CSR en toute égalité de traitement.
- Veiller à la **coordination** de l'action sociale orientée vers des objectifs répondant à des besoins définis sur le plan légal et politique.
- **Assurer la reconnaissance des effets de l'action sociale** sur le développement d'une région.
- **Prévenir l'évolution des besoins sociaux** par l'étude de leurs enjeux socio-économiques et l'implantation de programmes de prévoyance sociale.



CSR : Centre social régional

AAS : Agence d'assurances sociales

AJEMA : Accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne

Le rapport de l'ARASMAC est à votre disposition en cas d'intérêt.

D'autre part, sur le tableau de l'AJEMA (Accueil de jour des enfants Morges Aubonne), vous trouverez l'évolution des heures d'accueil que notre population a utilisé en 2015, en accueil familial de jour (AFJ) et en accueil collectif préscolaire et parascolaire. Le budget a été tenu.

## POPULATION

Le service de la statistique du Canton de Vaud indique, pour Etoy, au 31.12.2015, une population de 2'932 habitants dont 1'978 suisses et 954 étrangers (de 46 pays différents). La population étrangère représente un peu plus de 32 % des personnes enregistrées dans notre commune.

Le chiffre de la population étrangère diffère sensiblement de celui figurant dans le "P'tit Etierruz". Cette différence est due au fait que l'enregistrement des personnes dans la statistique cantonale n'est faite que lorsque les permis ont été délivrés, alors que nous les avons déjà inscrits comme résidents.

Nous avons enregistré, en 2015 :

375 arrivées (161 Suisses et 214 Etrangers) dont 23 naissances.

348 départs (195 Suisses et 153 Etrangers) dont 43 décès.

Les frontaliers, au nombre de 294, ne sont pas compris dans cette statistique puisque non-résidents de la commune mais l'entier du travail administratif incombe à la commune du lieu de travail, donc à Etoy. Ce chiffre a légèrement augmenté cette année. En 2014 nous avons constaté un léger recul des frontaliers suite au départ de certaines entreprises. Cette année, d'autres se sont installées sur notre commune et emploient des travailleurs frontaliers.

Notre guichet a une fréquentation journalière moyenne de 10 à 15 personne pour : des demandes de carte d'identité, retrait d'autorisation de séjour, annonces d'arrivée et de départ, traitement de dossiers pour des demandes en tous genres et cartes journalières CFF. Nous recevons de 20 à 30 téléphones par jour, en grande partie pour la réservation des divers locaux communaux. Nous nous occupons également de la réservation de l'église et l'administration y relative, notamment pour les mariages, les décès et différents concerts.

La gestion des résidents de l'EMS Le Pacific ainsi que de l'Institution l'Espérance nécessite de nombreux téléphones et échanges de courriers afin de glaner les renseignements qui nous permettent d'enregistrer correctement ces personnes au niveau du contrôle des habitants en « résidence principale ou secondaire ».

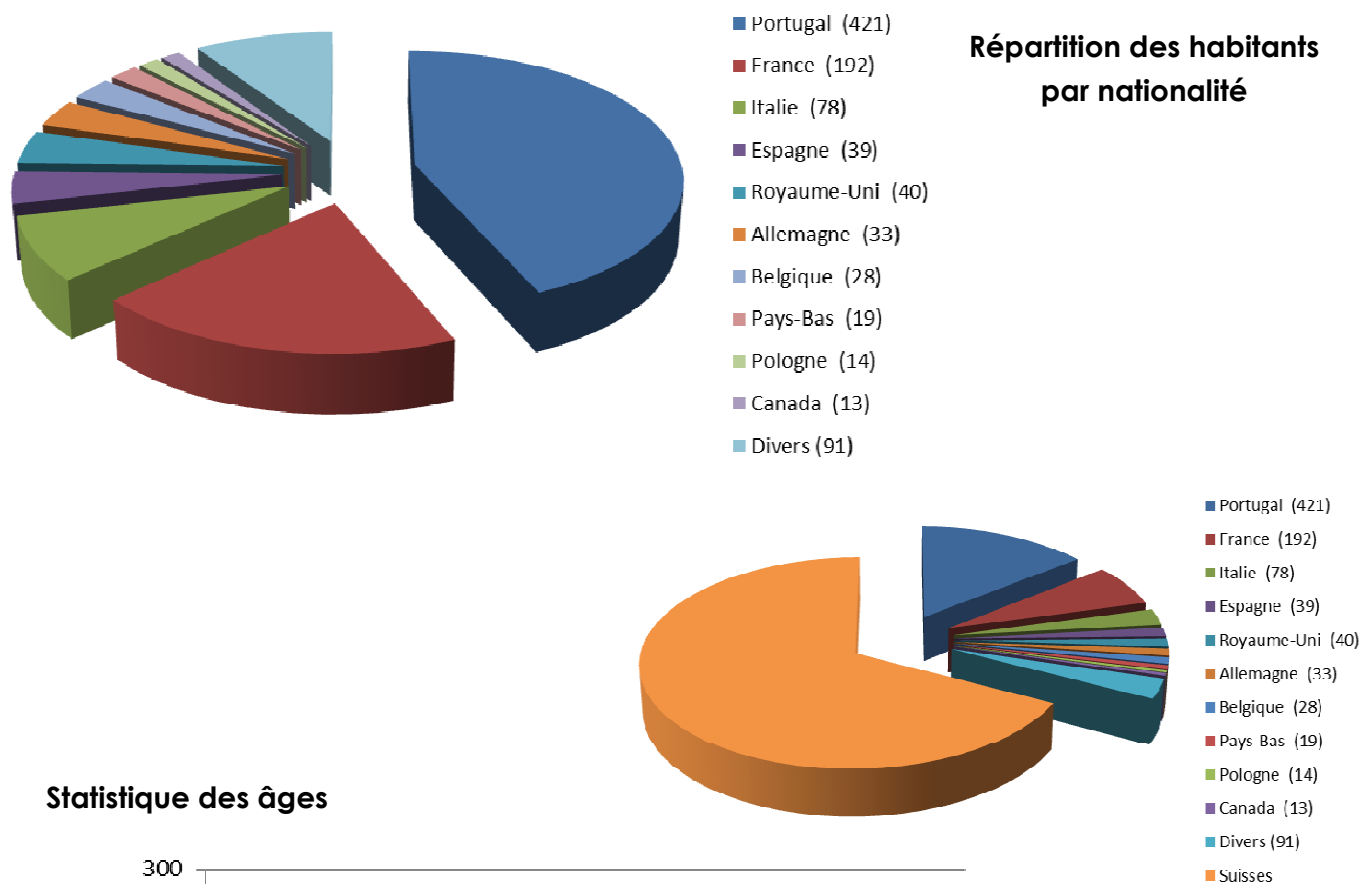
**A la Résidence Le Pacific SA**, se trouvent 70 personnes : 50 en résidence principale, 20 en domicile secondaire (papiers déposés dans une autre commune). En 2015 nous y avons enregistré 25 décès.

**A l'Institution de l'Espérance**, se trouvent 152 personnes : 77 en résidence principale et 75 en domicile secondaire (beaucoup d'enfants mineurs qui gardent leur domicile principal chez leurs parents). En 2015 nous y avons enregistré 6 décès.

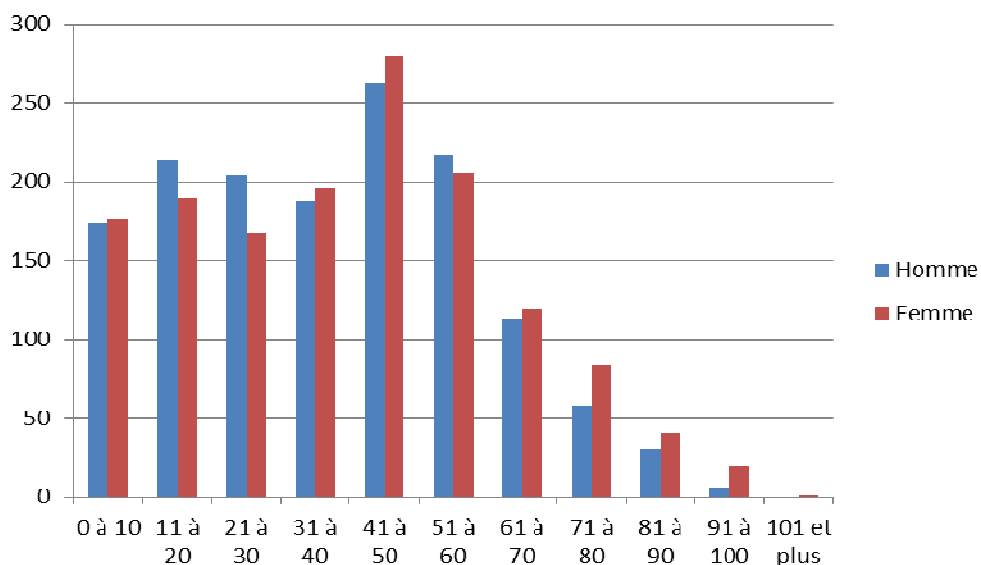
Le nombre de commandements de payer est toujours aussi important et la distribution aussi longue (déplacement d'une personne sur les lieux de domicile ou de travail jusqu'à 3 x - correspondance pour le retour de ceux-ci (notifiés ou non) à l'office des poursuites).

Depuis mai 2015, tous les contrôles des habitants du canton fonctionnent selon un nouveau système informatique.

Après quelques problèmes de mise en route, nous constatons que le système commence à se rôder et l'avenir du Contrôle des habitants est plus serein.



### Statistique des âges



# DECHETS

Déchets liés à la taxe														
Comptes de fonctionnement		Ton.	Centres de charges généraux			Centres de charge spécifiques							Unité finale d'imputation	TOTAUX
N° Compte	Libellés		Frais généraux	Déchetterie	Ordures ménagères	Objets encombrants	Bois	Composables	Fer Blanc/Alu	Papiers cartons	Verre	Electronique		
			0.00											
451.3181.10	Achats d'outils, machines													
	Ramassage des ordures Henny	324.06	47'118.99											
451.3181.10	Traitement des ordures Valorsa	325.73	66'123.15											
451.3181.5	Ramassage encombrants	45.27	7'553.30											
451.3181.5	Traitement des encombrants	45.20	10'095.22											
451.3181.7	Ramassage bois	87.41	17'647.34			17'647.34								
451.3181.2	Ramassage compostables	261.17	27'385.80				27'385.80							
451.3181.8	Traitement Fer et Métaux	21.88	3524.92					3524.92						
451.3181.12	Ramassage papier-cartons	176.36	23'024.95						23'024.95					
451.3181.3	Ramassage verre	126.16	9'654.70							9'654.70				
	Prise en charge appareil électrique		0.00											
	Ramassage déchets spéciaux				57.00									
451.3301	Décaications débiteurs		18'78.30											
450.3121.1	Electricité local déchetterie		593.51											
450.3141+450.3061.1	Entretien bâtiments		7'423.88											
450.3114	Achats mat. exploitation		20'939.85											
450.3011	Personnel d'exploitation		23'701.32											
450.3031-41-61	Charges sociales AVS -CJP		4'783.23											
451.3181.4	Honoraires et prestat. Service		0.00											
	Location bennes (Carton/Papier)		0.00											
451.3189	Frais info à la population		4'335.00											
	Personnel administratif		0.00											
	Amortissements		0.00											
	Informatique		0.00											
<b>Total des charges:</b>			<b>275'783.45</b>	<b>4'335.00</b>	<b>59'320.08</b>	<b>113'242.14</b>	<b>17'705.52</b>	<b>17'647.34</b>	<b>27'385.80</b>	<b>3'524.92</b>	<b>23'024.95</b>	<b>9'654.70</b>	<b>0.00</b>	<b>275'840.45</b>
451.4090	Récupér. taxes après décaications		256.85											256.85
451.4351.1	Revenu taxes éliminat. Déchets		117'720.45											117'720.45
451.4342	Ristourne au sac		1'155'12.00											1'155'12.00
450.4359	Remboursement de tiers													485.00
451.4361.1	Facturat. Débaras mat. Déchet.		148.00											148.00
451.4361.2	Ristourne papier/carton	162.10	4'777.79								4'777.79			4'777.79
451.4361.1	Rétrocession verre trié	126.16	11'795.95									11'795.95		11'795.95
451.4361.3	Ristourne s/feraille	14.22	842.38											842.38
451.4361.4	Rist. Appareils électroniques		552.50									552.50		
<b>Total des recettes:</b>			<b>251'605.92</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>842.38</b>	<b>4'777.79</b>	<b>11'795.95</b>	<b>0.00</b>	<b>251'538.42</b>
<b>COUTS NETS:</b>			<b>24'177.53</b>	<b>4'335.00</b>	<b>59'320.08</b>	<b>113'242.14</b>	<b>17'705.52</b>	<b>17'647.34</b>	<b>27'385.80</b>	<b>2'682.54</b>	<b>18'247.16</b>	<b>-2'141.25</b>	<b>0.00</b>	<b>24'302.03</b>
<b>Taux de couverture</b>			<b>91.23</b>											
<b>TOTAL</b>	<b>Tonnages déchets (sans rist.)</b>	<b>1'043.91</b>												

Déchets liés à l'impôt										
Comptes de fonctionnement		Montants selon comptabilité		Centres de charge spécifiques						TOTAUX
N° Compte	Libellés			Huiles	Divers	Inerte	Animal	Ordures ménagères	Déchets organiques	
452.3181.11	DSM	4.23	4261.14			4261.14				4261.14
452.3181.10	Ramassage huiles usées t.	2.304	1244.69	1'136.69						1'136.69
452.3181.10	Traitement divers pneus	10	108.00		108.00					108.00
452.3181.12	Enlèv. déchets poubelles publiques	15.73	5279.96					5279.96		5279.96
452.3181.13	Enlèv. déchets organiques comm.	53.28	5845.50						5845.50	5845.50
452.3181.14	Ramassage déchets Inertes M3	156	10'188.66			10'188.66				10'188.66
452.3181.2	Traitement animalier	30	12.96				12.96			12.96
452.4351.2	Facturation à des tiers débarras march.		-20.00					-20.00		-100.00
452.4351.3	Refacturation traitement animal									0.00
<b>Total des charges:</b>			<b>26'920.91</b>	<b>1'136.69</b>	<b>108.00</b>	<b>10'188.66</b>	<b>12.96</b>	<b>5'259.96</b>	<b>5'845.50</b>	<b>26'732.91</b>

### Tableau indicatif du traitement des déchets, mesuré en tonnes

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Déchets ménagers</b>	<b>589.34</b>	<b>574.04</b>	<b>559.53</b>	<b>334.24</b>	<b>335.87</b>	<b>325.73</b>
<b>Déchets spéciaux ménages (DSM)</b>			<b>3.9</b>	<b>4.37</b>	<b>3.432</b>	<b>4.23</b>
<b>Papiers</b>	<b>144.82</b>	<b>160.1</b>	<b>164.23</b>	<b>186.73</b>	<b>175.21</b>	<b>176.36</b>
<b>Verre</b>	<b>124.75</b>	<b>128.71</b>	<b>124.2</b>	<b>121.49</b>	<b>126.16</b>	<b>138.07</b>
<b>Objets encombrants</b>	<b>79.76</b>	<b>76.88</b>	<b>92.7</b>	<b>28.31</b>	<b>39.41</b>	<b>45.2</b>
<b>Compostage</b>	<b>237.4</b>	<b>265.52</b>	<b>284.24</b>	<b>298.63</b>	<b>281.99</b>	<b>261.17</b>
<b>Bois</b>	<b>43.49</b>	<b>69.01</b>	<b>61.96</b>	<b>88.86</b>	<b>84.48</b>	<b>87.41</b>
<b>Fer/Alu</b>	<b>25.44</b>	<b>22.56</b>	<b>25.92</b>	<b>20.32</b>	<b>21.46</b>	<b>21.88</b>
<b>Total</b>	<b>1245.00</b>	<b>1296.82</b>	<b>1316.68</b>	<b>1082.95</b>	<b>1068.01</b>	<b>1060.05</b>
<b>Déchets inertes et divers en m3 *</b>	<b>80</b>	<b>81</b>	<b>81</b>	<b>112</b>	<b>156</b>	<b>156</b>

Les déchets communaux (poubelles publiques 16 t. et déchets organiques 82 t.) représente 98 tonnes de déchets. Dès 2013, ils ne sont plus compris dans la statistique ci-dessus car ils peuvent être financés par les impôts.

**\* financés par les impôts**

## Rapport Valorsa

Pour le périmètre, l'année 2015 fut marquée par la réflexion cantonale. Un groupe de travail des 8 présidents avec le Canton a lancé une étude sur le fonctionnement des organismes de gestion des déchets. Il en est ressorti que d'Est en Ouest et du Nord au Sud, les 318 communes vaudoises n'ont pas le même niveau de services. Mais dans chaque périmètre, les Présidents ont souligné que la mise en œuvre d'une organisation régionale de collaboration entre les communes sur la gestion des déchets revenait aux dites communes. Dès lors, il a été clairement établi que les structures des périmètres reflétaient la volonté de leurs Communes-actionnaires. Le Canton a entériné cette vision, mais va pousser les périmètres non structurés à offrir un minimum de services. Cette décision sera décrite dans les nouvelles fiches du Plan Cantonal de Gestion des Déchets.

Les exutoires pour les boues de STEP ont été finalement assurés via un contrat avec SAIDEF. Cette usine valdo-fribourgeoise d'incinération possède également un four dédié aux boues ce qui permet à VALORSA de garantir une filière et des coûts raisonnables à nos Communes-actionnaires. Pour la période 2015 à 2019, un tiers des tonnages seront donc acheminés à Posieux.

Ce contrat est un exemple typique de la collaboration entre les périmètres, puisque VALORSA a travaillé avec SADEC (périmètre de gestion de La Côte) pour trouver cette solution. Dans le dossier, Concept régional de taxe au sac « Trier c'est ... valoriser », 5 périmètres sont associés. Ils le gèrent sans entraîner de frais d'une structure supplémentaire. Les citoyennes et les citoyens ont maintenu leur effort de tri, la quantité de déchets restant stable et le taux de fraude, qui a été vérifié systématiquement, est tout à fait satisfaisant. Le décompte final de 2015 se fera en mars 2016. La tendance annoncée d'une rétrocession autour de CHF 360.-/tonne semble se confirmer.

Conformément aux années précédentes, la communication de VALORSA s'est concentrée sur la taxation des déchets et sur la Campagne cantonale en collaboration avec les autres périmètres.

Plusieurs Communes du périmètre ont fait appel aux connaissances techniques de l'équipe de VALORSA pour réfléchir à la gestion des déchets sur leur Commune ou plus spécifiquement à l'aménagement de la déchetterie. Si les fiches techniques du classeur donnent quelques pistes, une expertise externe amène souvent de nouvelles idées intéressantes.

Un autre dossier technique concerne la logistique de TRIDEL. Le Conseil d'administration de l'usine a réaffirmé que la moitié des tonnages incinérés doivent arriver par le rail. Les actionnaires ont repris le dossier de l'acheminement, sachant que l'usine est ouverte depuis janvier 2006, il est temps d'examiner les contrats et les pratiques pour les faire correspondre aux évolutions survenues et à venir.

La thématique des plastiques a été traitée par tous les périmètres. Ensemble, nous avons commandité une étude d'impact. Il s'agissait de sortir des chiffres évaluant les différentes gestions de cette matière, de la réduction au recyclage en passant par la revalorisation thermique. Les résultats ont été mis à disposition des Municipaux. Cette matière multiforme, multicolore et multi-densité n'a pas encore de filière de recyclage digne de ce nom. Avec une usine d'incinération de dernière génération, comme TRIDEL, la valorisation thermique reste l'exutoire technique le plus éco-efficace. Cependant, la pression politique est importante et les périmètres continuent leur recherche sur de potentielles filières locales.

Derrière ces quelques lignes évoquant étude, groupe de travail et loi, près de 25'000 tonnes de déchets ont transité sur le site de Penthaz. Elles ont été recyclées, comme les déchets verts ou le papier. Le verre a été



recupéré et stocké, afin d'en garantir un écoulement régulier. Les tonnes de déchets spéciaux ont été triées pour être dûment réduites. Les déchets carnés de l'Ouest du bassin lémanique transitent aussi par VALORSA. Toute une série de tâches pour rassembler, stocker, réduire, trier, récupérer qui participent à l'ensemble des filières de recyclage privées ou publiques.

		2015 en tonnes facturées par Valorsa	2015 Destination	2015 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	22'745	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'047	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	8'056	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'139	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDEF TRIDEL	Chaleur
Recyclables	Papier	4'881	1/3 Carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4'786	1/2 chez Vetropack, 1/2 en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	1'839	Compost en andain à Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	354	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	263	CRIDEC	Traitement physico- chimique/incinération
	Déchets carnés	1'108	GZM	Energie
	Information	Participation à la Campagne Cantonale de Communication	10 présences dans les Communes	2 Comptoirs régionaux pour 15 jours de présence

Le capital social se monte à 6.8 millions, pour la commune d'Etoy cela représente :

Communes	Habitants au 31.12.2005	Nombre d'action 800.- pour 20 habitants jusqu'à 1'098 habitants	Nombre d'action 2400.- pour 60 habitants dès 1'099 habitants	Capital par commune	En %
Etoy	2'448	55	23	SFr. 99'200.00	1.46

## CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

vu le préavis municipal No 03/2016 relatif à la gestion et aux comptes 2015,

ouï le rapport de la Commission de Gestion,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### décide

1. d'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2015, ainsi que le bilan, tels que présentés,
2. d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière,
3. de relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes.

Ainsi adopté par la Municipalité en séance du 17 mai 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : La Secrétaire:

M. Roulet

S. Ruchet



### Annexe :

- rapport d'activité du centre des jeunes
- rapport d'activité de la bibliothèque

# RAPPORT D'ACTIVITES 2016

*C'est quoi ton vrai métier ?*

*En fait, vous êtes payés pour jouer,  
c'est cool !*

Il n'est pas rare que de telles questions soient posées aux animateurs au fil des activités et des moments qu'ils passent avec les jeunes. Être animateur, travailler avec les jeunes, c'est quoi en fait, vraiment ?

C'est sans rougir que nous pouvons répondre *oui* aux questions des jeunes.

Oui, c'est notre vrai métier ! Nous passons du temps avec les jeunes, ceux qui en ont besoin et qui en sont demandeurs. Oui, nous utilisons le jeu, parfois, souvent, et c'est à travers ces moments ludiques, que nous tissons de précieux liens avec les jeunes et que nous cherchons à développer leurs échanges, leurs réflexions et leurs actions. Oui, nous concevons des animations et faisons concevoir des activités, car nous sommes convaincus qu'elles sont un vecteur attractif et efficace pour favoriser la création de liens, l'épanouissement et la bonne estime de soi des jeunes.

Ce rapport d'activités est donc non seulement une fenêtre sur ce qui a rythmé la vie du Centre en 2015, mais aussi un témoignage de notre « job » d'animateurs, au contact des jeunes au quotidien.

Bonne lecture !

Les Anims

## Equipe d'animation 2015

C'est une super équipe d'animation qui a été aux commandes du Centre cette année. Une équipe qui a dû faire preuve de flexibilité, d'engagement et de disponibilité à toutes épreuves, tant les offres d'accueil, d'activités ou de possibilités de projets ont pu être généreuses. De plus, entre les



dépannages au Centre des jeunes de Gimel et les temps de formation respectifs, il a fallu jongler entre les horaires et rendez-vous de chacun pour planifier les temps d'accueil, les colloques d'équipe, et pour mettre sur pied les animations. Les apports de nos civilistes et de notre stagiaire sont à cet égard des « plus » indéniables ; ces derniers sont vite appelés à revêtir le tablier d'animateur et leur engagement de qualité dans la vie du Centre nous permet de garder la barre haute.

L'équipe en quelques mots :

- **Patricia**, animatrice en formation en emploi (50%, EESP 2<sup>ème</sup> année) = une organisation réglée au millimètre pour notre maman-étudiante-collègue !  
Mots-clé : sensibilité, partage, courage, catalane...
- **Cyril**, animateur en formation en emploi (60%, EESP 1<sup>ère</sup> ) = les choses sérieuses commencent pour notre « papy rider ».  
Mots-clé : soif d'apprendre, skatepark, sensibilité, gentil ours...
- **Louis**, stagiaire animateur (90%), ancien civiliste = un avenir radieux lui appartient (projet de se former en travail social)  
Mots-clé : enthousiasme, implication, manchester united, énergie positive, shopping intelligent...
- **Paul** : civiliste sur Gimel et Etoy (100%) = 6 mois pour laisser une trace.  
Mots-clé : artiste, calme, fashion victim...
- **Jean-Philippe**, animateur responsable (90%) = en mode formation pour former  
Mots-clé : paternité récente, accueil, disponibilité, slakline...
- **Sophie** : maman ressource pour les accueils de midi = notre force tranquille. Mots-clé : humour, gentillesse, dynamisme, tour Eiffel.

Parler de l'équipe c'est forcément aussi parler de l'équipe « 3 centres » au sens large.

Notre volonté de travailler ensemble dans une même direction porte ses fruits. Nos organisations et nos collaborations mais aussi nos échanges d'informations, s'améliorent, se professionnalisent. Les Centres occupent en outre une place privilégiée pour prendre le pouls des jeunes



de la région et ont de ce fait un rôle à jouer toujours plus grand au sein du « réseau jeunesse » de la région.

L'esprit d'équipe « Centres des jeunes » existe et grandit ; les jeunes, les familles, les communes le constatent et l'apprécient.

### **Accueil midi/après-midi en chiffres :**

C'est au travers d'un tableau de synthèse des différents temps d'accueil du Centre, que nous vous présentons quelques chiffres relatifs aux présences lors de chaque ouverture. Si ces chiffres varient bien évidemment selon les saisons, les mois, les semaines, ils donnent néanmoins un bon aperçu de la participation des jeunes.

Entre 45-55 enfants étaient inscrits à la cantine scolaire et ont profité des infrastructures du Centre lors de la pause de midi. Energie débordante, complicité, activités en plein air, mais aussi coup de blues et petites chicaneries, sont les mots-clés de ces accueils.

Depuis novembre 2015, l'horaire de l'après-midi s'est adapté à l'horaire scolaire des plus jeunes (10-12 ans), afin de leur proposer 45 minutes en notre compagnie avant l'arrivée de leur bus. Cette possibilité est de plus en plus appréciée par les élèves de St-Livres, Lavigny et Buchillon. Si cet aménagement réduit quelque peu les temps de préparation des animateurs, il permet d'intégrer de nouveaux jeunes à nos activités, tout en rendant service aux familles respectives.

Les accueils du vendredi soir (15h30-22h) deviennent de plus en plus conséquents, à notre plus grande satisfaction. A tel point que nous planifions désormais deux services de repas, un premier à 19h pour les 10-12 ans et un second à 20h pour les 13-17 ans. Non seulement pour des raisons de manque de place, mais aussi parce que la participation des plus âgés est de plus en plus grande.

Tableau 1 : Estimation des présences lors des différents accueils du Centre des jeunes

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ACCUEIL PARA MIDI 11H45- 13H35	<b>55 jeunes</b> 6 St-Livres 8 Lavigny 8 Buchillon 33 Etoy	<b>45 jeunes</b> 4 St-Livres 6 Lavigny 7 Buchillon 28 Etoy		<b>45 jeunes</b> 4 St-Livres 8 Lavigny 5 Buchillon 28 Etoy	<b>40 jeunes</b> 3 St-Livres 5 Lavigny 6 Buchillon 26 Etoy	
ACCUEIL PARA A-M 15H30-18H NEW !	<b>8 à 12 jeunes</b> 4-5 St-Livres 3-4 Lavigny 1-2 Buchillon reste d'Etoy	<b>8 à 12 jeunes</b> 2-3 St-Livres 3-4 Lavigny 1-2 Buchillon reste d'Etoy		<b>8 à 12 jeunes</b> 2-3 St-Livres 3-4 Lavigny 1-2 Buchillon reste d'Etoy	<b>8 à 12 jeunes</b> 4-5 St-Livres 3-4 Lavigny 1-2 Buchillon reste d'Etoy	
ACCUEIL EXTRA APRES- MIDI 14H- 18H/19H  SOIREE 18H-22H			<b>20 à 30 jeunes</b> 14H-19H selon les semaines  4-8 St-Livres 2-5 Lavigny 3-4 Aubonne reste d'Etoy	<b>5 à 6 jeunes</b> 18H-19H  5-6 Etoy	<b>30-40 jeunes</b> 18H-22H selon les semaines  3-4 St-Livres 1-2 Lavigny 3-4 Aubonne 1-2 Buchillon 20-25 Etoy	<b>10 à 15 Jeunes</b> 14H-18H selon les semaines  1-2 Lavigny 1-2 Buchillon 2-3 Aubonne reste d'Etoy

## Animations :

Quelques nouvelles animations « made in Etoy » ont vu le jour au cours de cette année et nous en sommes plutôt fiers au vu de l'écho qu'elles ont rencontré auprès des différents publics.

- Une semaine sportive, invitant les jeunes de la cantine scolaire, du Centre, ainsi que les élèves du Collège des Communaux, à bouger et à découvrir de nouveaux sports, a eu lieu au mois de mai. Au programme :
  - Tchoukball, urban training sur l'heure de midi
  - Zumba, workout les mercredi et vendredi
  - Minitennis et aerobic lors de deux récréations du collège
- L'arrivée de l'été a été célébrée comme elle se doit lors de la **Fête de l'été**, organisée le 24 juin à Etoy, à l'attention des jeunes des 3 Centres. 60 jeunes ont répondu présents et ont pu, à la fois partager un bon repas, exprimer leur talents de graffeurs, réaliser des défis rigolos ou encore assister au premier concert des « Cactus Club ».
- Une première « **soirée tea-room** » a été organisée au mois de janvier. Le concept de ce type de soirée est de proposer aux jeunes plus âgés des activités différentes dans

un autre cadre que celui du Centre. Le tea-room nous est apparu être une alternative attrayante, de par son petit côté « bar » sans l'être vraiment. C'est par un Karaoke que nous avons inauguré ces soirées. 20 jeunes, âgés de 15 à 17 ans, étaient présents et y ont chanté avec grand plaisir. L'idée d'utiliser ce lieu à l'avenir nous semble pertinent et la bonne collaboration établie avec Eric, le gérant nous encourage dans cette voie.

- Quand la musique est bonne, il faut la partager ! Sous l'impulsion de Paul, notre civiliste, un groupe de musique a vu le jour dans nos murs. Les « Cactus Club » se sont rencontrés une fois par semaine dans une des salles du Centre, accompagnés d'une batterie, d'une guitare et d'une guitare basse. L'envie et l'inspiration ont été au rendez-vous, si bien que Cactus Club a pu présenter ses compositions en concert, lors de la Fête de l'été.

### Les indétrônables :

**Les Activités 3 Centres** en font partie. Rassemblant les animateurs et les jeunes d'Aubonne, Etoy et Gimel, elles sont porteuses de l'identité « 3 centre » auprès des jeunes et de leurs familles. En voici un bref aperçu :

- Tournois de sport : uni-hockey à Gimel, ping-pong à Etoy et futsal à Aubonne  
→ entre 30 et 40 participants.
- Activités vacances, style « centre aéré ». Des programmes d'activités ont été proposés lors des vacances de Pâques, de juillet et d'octobre. L'offre séduit plus les 10-13 ans que les plus grands. Entre 8-10 participants selon les jours.
- Sorties : Lasergame (20 participants par centre), Karting, Europa-park (désormais au mois de mai, pour éviter les files d'attentes. 20 participants par Centre).
- Notre concours de cuisine « **Centerchefs** », qui commence dans les Centres respectifs pour aboutir à la finale entre les vainqueurs des 3 Centres.
  - o 6 équipes ont participé au concours à Etoy. 6 comme 6 soirées, 6 repas, 6 x 12 convives et 6x 120 francs pour les courses. L'investissement en vaut la peine, car c'est une activité qui attire de nouveaux jeunes au Centre et qui leur offre à vivre une palette d'expériences et d'émotions aussi riches que variées. Cerise sur le gâteau, la victoire en finale de Léo et Théo, notre duo de cuistots etierruz!!  
Bravo aux participants et merci à « Lulu » notre chef cuisinier, qui a transmis son enthousiasme pour la cuisine et les jeunes, ainsi que prodigué ses précieux conseils lors de la finale.



## Les classiques de la « maison » :

La **Fête des sorcières** est notre manifestation phare de l'automne. Elle a plus que jamais pour but d'impliquer un maximum de jeunes dans son organisation. A cet égard, une quarantaine de jeunes ont mis la main à la pâte, que ce soit pour la décoration, la mise en place des salles, les rôles d'acteurs, le service, les animations pour les petits, la présentation du défilé et de la tombola, les rangements... Quelle satisfaction ! En guise de remerciements, il leur a été proposé de se laisser inviter à la Course de la Marmite à l'Escalade, histoire de passer un bon moment... et de rentabiliser les déguisements. Une dizaine d'entre eux ont répondu présents.

Le thème du western a été mis en scène cette année : jeux de cowboys en après-midi sur la place du village, saloon de la peur, défilé du farwest et cantine, en soirée. Environ 200 personnes sont venues frissonner en notre compagnie.

Les parents ne sont pas restés les bras croisés non plus. Leur participation joyeuse et efficace au stand maquillage, aux tâches de cuisine et de rangements sont à la fois une aide précieuse et un chaleureux témoignage de leur affection pour notre Centre.

Le **Foot filles** faisait partie de nos classiques depuis 3 ans. 2015 a permis de répondre au désir des filles de pouvoir créer une « vraie équipe » et de participer à un « vrai » championnat. L'équipe porte désormais les couleurs du Club local, le FC Etoy. Les joueuses, au nombre de 17, s'entraînent deux fois par semaine et se mesurent à d'autres équipes féminines en championnat juniors B. C'est avec une grande satisfaction, un brin de fierté et un petit pincement au cœur que nous avons vu ce projet se réaliser et d'avoir pu en être les initiateurs et les passeurs. Nous souhaitons plein succès à cette nouvelle équipe, dont nous serons les premiers supporters.

Les **soirées du vendredi** ont leur place dans les classiques de la maison. Elles



constituent les accueils les plus grands et les plus animés du Centre. Entre 30 et 40 personnes les fréquentent, parfois plus. Ils sont le lieu du mélange des âges et des horizons (écoliers, apprentis, gymnasiens), du partage d'un repas, d'animations spéciales (défis, musique, activités extérieures, tournois, jeux, etc.) et d'une ouverture spéciale pour les plus grands (20h-22h).



## Les jeunes :

Notre public cible est forcément large étant donné notre volonté d'accueillir les 10-17 ans. Cela s'est traduit cette année par un bon équilibre des âges et des genres également. Si les plus jeunes, de part notre présence proche de leur école, sont bien évidemment très présents, c'est avec un grand plaisir et quelque part un soulagement aussi que nous avons constaté la participation régulière des plus grands, les vendredis soirs notamment. Le Centre joue clairement son rôle de lieu de rencontres, de vie, d'écoute et de soutien.

Si 2015 a été en ce sens une année riche, elle s'est avérée également difficile à quelques reprises. Le cadre du Centre a en effet souvent été testé, remis en question, voire pas respecté par certains jeunes, pourtant attaché à ce lieu. Des épisodes de consommation d'alcool, de cannabis et de tabac autour du Centre ont eu lieu et ont amené les animateurs à réfléchir aux délimitations de l'espace « Centre », à repenser le cadre mis en place, ainsi que les messages des animateurs à ce sujet. Ces événements ont toutefois suscité de nombreuses discussions avec les jeunes concernés au sujet de leur comportements et de leurs habitudes de consommation. La posture non moralisatrice des animateurs, ni profs, ni parents, donne alors la possibilité aux jeunes d'être authentiques ; et cette sincérité est la porte d'entrée que nous utilisons pour amener les jeunes à questionner et évaluer leurs comportements, voire à les remettre en question ou les changer.

## Projets 2016 :

- Développer les « **soirées tea-room** », à raison de deux à trois soirées par hiver. Les animateurs croient en ce concept. Ces soirées pourraient s'adresser tant aux jeunes du Centre, qu'à ceux des 3 Centres, voire à un public plus large. Des contacts ont déjà été pris avec certains jeunes pour y organiser un concert acoustique courant mars 2016. Ce serait une première pour nous.



- **Récré-Action** : forts du succès de nos interventions dans les cours d'école, nous aimerions augmenter leur nombre en 2016. Très appréciés par les élèves et les professeurs, ces événements « flash » ne durent que 25 minutes, mais sont des vitrines incroyables pour le Centre auprès des plus jeunes (5-6-7-8<sup>ème</sup> année). C'est l'image d'un Centre qui bouge et qui vient à la rencontre des jeunes que nous transmettons par ce biais-là ; et le message est reçu « 6 sur 5 »!

## - Namaste !

La bougeotte et l'envie de découvrir de nouveaux horizons nous reprend. Les expériences vécues par les participants(es) du camp au Burkina Faso (2013) ont été tellement riches, que ce soit pour les participants eux-mêmes ou pour les Centres, qu'elles marquent encore les esprits et suscitent l'intérêt et les questions des jeunes. Les évènements survenus au Népal en 2015 ont monopolisé, pour un temps, les discussions et ont servi de fil conducteur à nos réflexions quant à la mise sur pied d'un nouveau camp solidaire.



Dans le but de poursuivre nos objectifs de faire perdurer les liens tissés avec les jeunes plus âgés des Centres et de développer leurs capacités à s'engager dans des projets, à prendre des responsabilités et à accroître leur autonomie, nous croyons en la pertinence de l'expérience d'un projet humanitaire. C'est pourquoi les 3 Centres des jeunes désirent mettre sur pied voyage au Népal en 2017. Nouveauté par rapport au camp du Burkina, nous allons offrir la possibilité à 3 anciens participants de participer à ce nouveau voyage en tant qu'aide animateur.

C'est en collaboration de l'Association Sagarmatha, qui gère un orphelinat à Katmandou, et l'Ecole internationale de Founex, dont certains élèves ont déjà fait l'expérience d'un camp au Nepal, que nous allons pouvoir mettre sur pied ce grand projet, dont la préparation s'étendra sur une période de 18 mois, ceci pour nous donner assez de temps pour récolter les fonds nécessaires, mais également pour créer un fort lien entre les parties prenantes du projet.

# MEDIATHEQUE



## Rapport d'activités 2015

### Résumé de l'année 2015

2015 a été une année assez intense pour la Ludo-bibliothèque/Médiathèque d'Ettoy. Laurence Jobin a commencé en janvier 2015, en qualité d'agente en information documentaire, auprès de Flore Wagnières responsable de la bibliothèque. Deux bénévoles ont quitté l'équipe, Myriam Martin (après 24 ans) et Caroline Tschopp (après 8 ans) en été 2015 et les 20 ans de bénévolat d'Erika Glauser ont été fêtés lors de la dernière réunion de 2015.

Le déménagement durant le courant du mois de juin a nécessité de nombreuses heures de travail afin de préparer au mieux l'arrivée de la Ludo-bibliothèque au Collège des Communaux II. Les bénévoles ont entrepris un inventaire et grand tri de la Ludothèque. Quant aux livres, ils ont été intégrés au catalogue RERO<sup>1</sup> grâce non seulement au travail des deux bibliothécaires mais également à l'aide ponctuelle de catalogueuses itinérantes<sup>2</sup>. Les livres ont été triés, reclassés, équipés de nouvelles cotes<sup>3</sup> et de pictogrammes pour les romans. Ces différentes étapes étaient nécessaires pour permettre le prêt de livres au sein de cette nouvelle structure professionnelle.

Le déménagement dans les nouveaux locaux a aussi été l'occasion pour changer de logo et de nom. L'idée était de moderniser un peu plus la Ludo-bibliothèque en lui donnant le nom de Médiathèque d'Ettoy, nom sous lequel allait se réunir trois structures différentes : la ludothèque, la bibliothèque publique et la bibliothèque scolaire (ouverte dès janvier 2016).

La Ludothèque a également profité du déménagement pour changer d'équipement informatique (désormais fourni par la Commune) ainsi que de logiciel de gestion des jeux. Les jeux et les livres ne se trouvant plus sur le même logiciel, InfoLudo, un système plus adapté à la gestion d'une Ludothèque, a pu être installé et paramétré, et les bénévoles ont pu suivre une formation. Cet investissement permet une meilleure gestion des jeux et promet des évolutions possibles réjouissantes.

### Quelques chiffres

<sup>1</sup> Réseau des bibliothèques de Suisse Occidentale.

<sup>2</sup> Cette aide est mise à disposition par la DGEO dans le cadre d'intégration de nouvelle bibliothèque au réseau RERO.

<sup>3</sup> Etiquette apposée au livre qui lui attribue un lieu de rangement dans la bibliothèque.

Durant l'année 2015, ce sont 263 livres dont 103 documentaires et 160 fictions (romans adultes, BD adultes et romans adolescents), 7 livres-audio, 57 jeux et jouets, 20 jeux électroniques qui ont été achetés.

Collection totale et évolution entre 2014 et 2015

	Bibliothèque	Ludothèque	
	Livres	Jeux et jouets	Jeux électroniques
<b>2014</b>	3470	556	100
<b>2015</b>	3659	491	104

Au niveau des livres, la collection augmente gentiment. Il y a eu beaucoup de désherbage des collections jeunesse qui a été effectué et de nombreux dons ont également été reçus, ce qui explique l'augmentation du nombre de livres. Pour les collections adultes, l'accent a été fortement mis sur les documentaires, qui est un genre de livres sous-représenté actuellement (ce qui est normal car ce sont essentiellement des romans que les utilisateurs recherchent et s'attendent à trouver dans une bibliothèque communale). Une petite collection de livre-audio a été débutée, celle-ci va être poursuivie dans les prochaines années, afin d'élargir et varier l'offre pour les adultes.

En 2015, la partie scolaire de la bibliothèque a pris le relai concernant les collections jeunesse (à destination des 4 à 11 ans), le nombre de livres disponibles pour ce public-là a bien augmenté grâce au budget exceptionnel fourni par le Canton pour la création de la bibliothèque scolaire de l'établissement Gimel-Etoy. Quelques 4048 livres et non-livres (DVD, livres-audio, CD musicaux, Kamishibaï, etc.) ont été achetés. Cette offre vient directement se greffer à l'offre publique et en tout ce sont donc 7693 documents qui sont mis à disposition de tous les différents publics.

Les ludothécaires ont profité des mois précédents le déménagement pour faire l'inventaire complet des jeux, jouets et pièces de réserve, de trier et de remettre en état tous les jeux, d'étiqueter et cataloguer en conformité avec le nouveau logiciel.. Sur 656 jeux et jouets, 138 ont été éliminés (= 21%), car vétustes ou en mauvais état. Si quelques-uns ont été vendus à bas prix aux abonnés, la plupart ont été donnés à Solidarité Jouets à Lausanne et quelques livres pour adultes ont complété les rayons de l'Hôpital d'Aubonne.

Nombre d'utilisateurs et prêt pour 2014 et 2015

	Familles actives	Prêts	
		Livres	Jeux
<b>2014</b>	90	3213	443
		3656	
<b>2015</b>	94	3113	475
		3588	

Quelques familles supplémentaires ont profité de la Médiathèque d'Ettoy. De nombreux nouveaux utilisateurs (surtout des enfants scolarisés au Collèges des Communaux) ont profité du changement de lieux pour découvrir ses services, tandis que d'autres ont arrêté de venir à cause de ce même changement de lieu.

Quant aux prêts, ceux-ci ont légèrement diminué en 2015. Ceci est essentiellement dû au déménagement durant l'été, et au blocage du prêt pour cette période. Tous les documents devaient être présent afin d'assurer l'inventaire et leur bon déménagement. Or, de nombreux prêts étaient réalisés pour les vacances estivales, les bénévoles encourageant les usagers à emprunter le maximum de livres et jeux pour en profiter pendant ces longues vacances.

Finalement de manière générale, les utilisateurs se sont bien acclimaté au nouveau lieu, ce dernier suscitant leur curiosité. Ils apprécient beaucoup sa luminosité, son calme et les couleurs vives du mobilier et se réjouissent déjà que les étagères se remplissent de mois en mois.



PARTIE 2

# COMPTES

ANALYSE ET COMMENTAIRES





## 1. ADMINISTRATION GENERALE

### 11. ADMINISTRATION COMMUNALE

**11.3041 CAISSE RETRAITE CIP**

**11.3042 CONTRIBUT. EXTRAORDINAIRE CIP (2014-2030)**

La contribution extraordinaire a été ventilée dans les différents postes.

**11.3091 AUTRES CHARGES**

Un concept énergétique a été réalisé. L'entier de ce montant a été remboursé dans le compte 11.4511 par la DGE-DIREN Direction de l'énergie.

**11.3193 COTISATION ARCAM (Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges)**

La cotisation est de CHF 8.30 par habitant (inchangée).

### 15. AFFAIRES CULTURELLES LOISIRS

**15.3011 TRAITEMENTS PERS. BIBLIOTHEQUE**

**15.3031 ASSURANCES SOCIALES AVS-AC-AF**

**15.3041 CAISSE RETRAITE CIP**

**15.4361 REMBOURSEMENT ETAT DE VAUD**

Conformément au préavis No 02/2014, la bibliothèque est sous la responsabilité d'une bibliothécaire professionnelle dont le taux de travail est de 80 %, soit 60 % dévolus aux activités scolaires et 20 % pour l'aspect communal. Le salaire relatif aux charges scolaires est remboursé par l'Etat de Vaud (cpte 15.4361). Une assistante a été engagée le 1<sup>er</sup> janvier 2015 avec un taux d'activité de 50 % (35 % scolaire et 15 % publique). Son salaire est également remboursé pour 35 % par l'Etat de Vaud (cpte 15.4361).

Mmes Jobin et Wagnières ont effectué des heures supplémentaires entièrement remboursées par l'Etat de Vaud.

**15.3061 RBT FRAIS ET FORMATION CONTINUE**

**15.3102 ACHAT LIVRES**

**15.3651.2 SUBVENTION COMMUNALE**

La subvention communale a été ventilée entre les frais divers et les achats de livres.

## 18. TRANSPORTS PUBLICS

### 18.3511.1 PART DEFICIT LIGNES TRANSPORT

Les charges de ce poste se montent à CHF 313'688. Dans ce montant, la participation au déficit de diverses lignes facturée par l'Etat de Vaud se monte à CHF 224'212.40. En sus, notre part versée à Car postal Suisse SA s'élève à CHF 89'475.60 pour les courses supplémentaires de la ligne 722 qui ne sont pas prise en compte dans la norme de l'OFT (Office fédéral des transports).

### 18.4527 PART COMMUNES DEFICIT LIGNES CAR

Les communes de Buchillon, Lavigny et St-Livres participent à raison de CHF 39'119.00 pour la ligne 722 (Car postal).

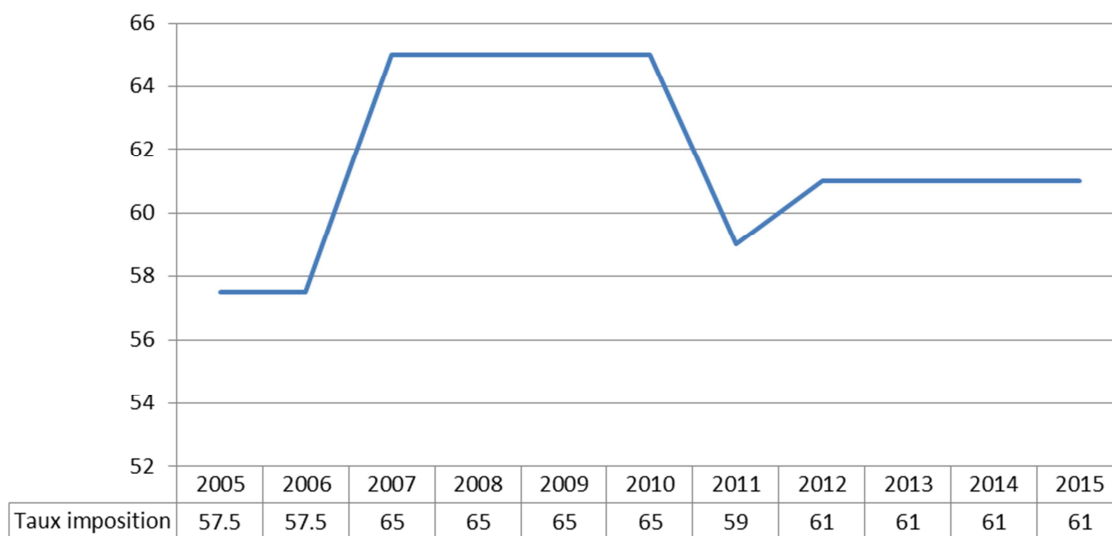
## 2. FINANCES ET IMPÔTS

### 21. IMPÔTS

#### COMPARATIF COMPTES/BUDGET 2015

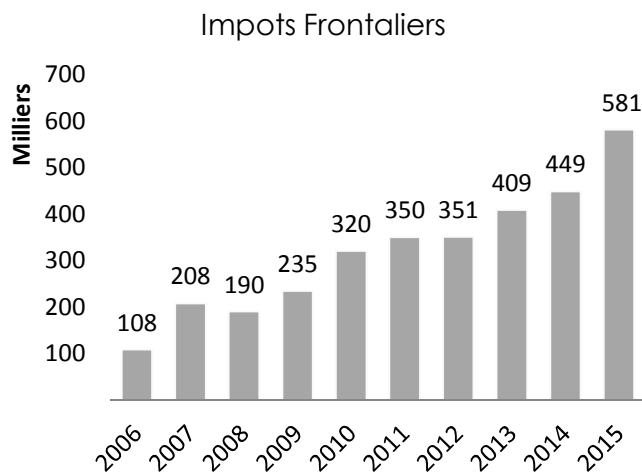
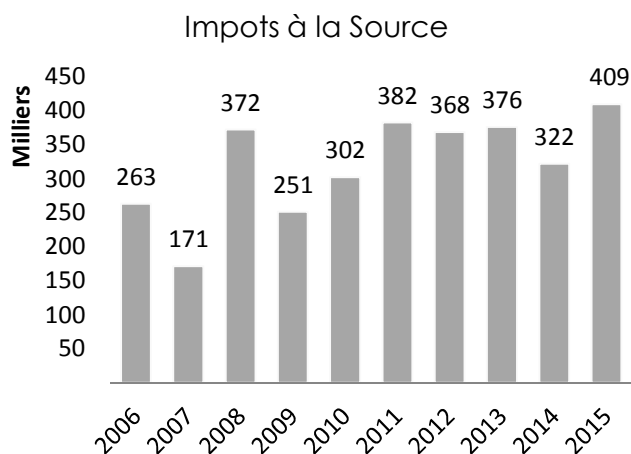
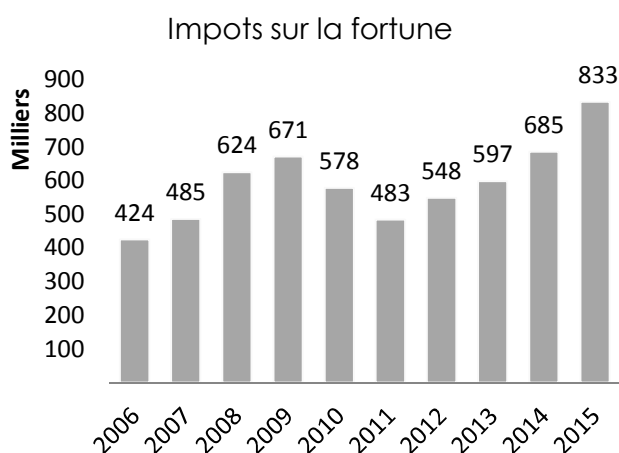
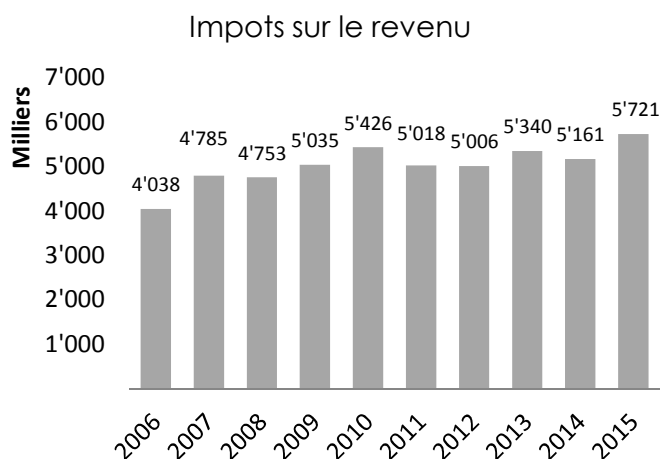
IMPOTS	Charges	Revenus	Taux imposition
COMPTES 2015	164'339	11'140'689	61 %
BUDGET 2015	215'000	9'777'500	61 %
Différence	-50'661	+ 1'363'189	

## EVOLUTION DU TAUX D'IMPOSITION

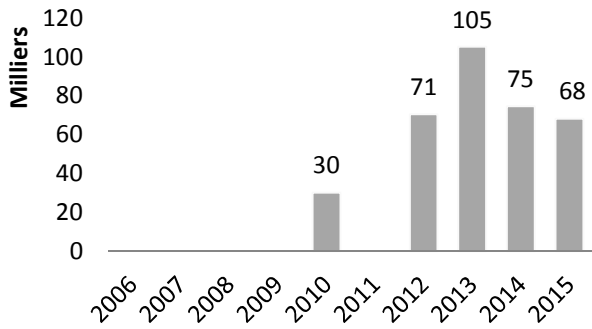


Les modifications du taux d'imposition sont essentiellement liées aux bascules imposées par l'Etat de Vaud.

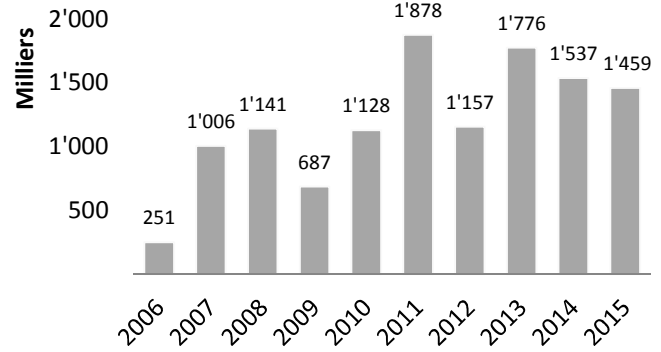
## EVOLUTION DES IMPOTS DE 2006 A 2015



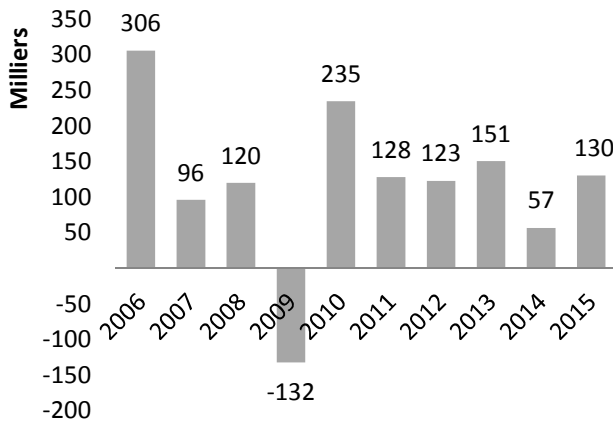
Impots spécial des étrangers



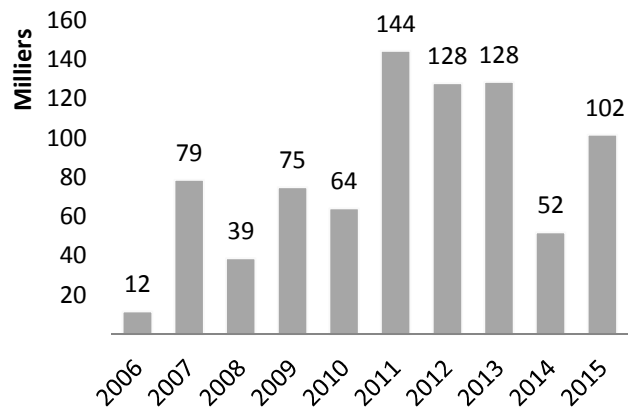
Impots s/ bénéf.net PM



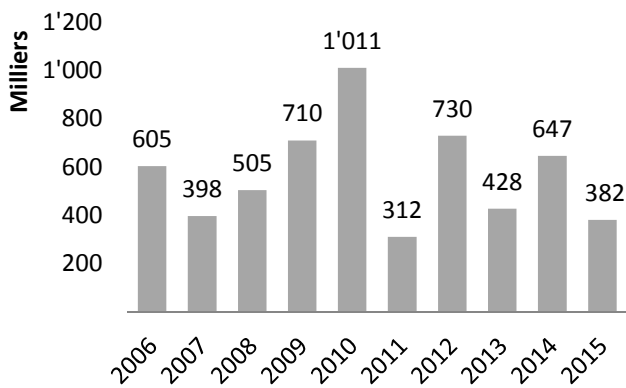
Impots s/capital net PM



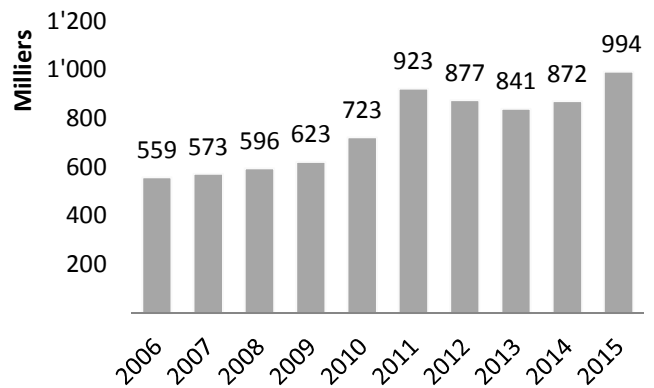
Impots compl. s/immeubles PM



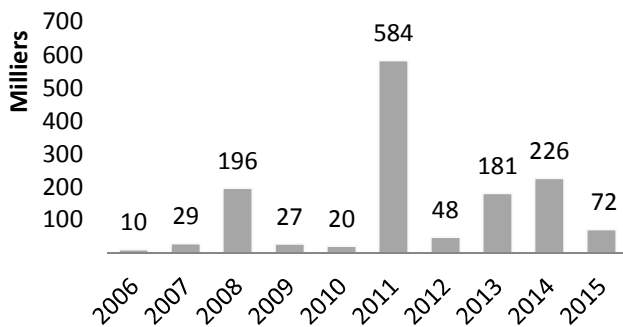
Droits de mutation



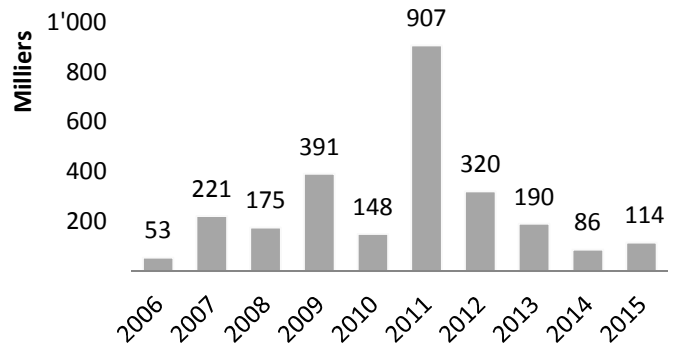
Impots fonciers



Impots s/successions donations



Impots s/gains immobiliers



**21.4001**  
**21.4002**

**IMPOTS SUR LE REVENU**  
**IMPOTS SUR LA FORTUNE**

EVOLUTION EN % DES TAXATIONS EFFECTUEES POUR LES PERSONNES PHYSIQUES PAR L'ADMINISTRATION CANTONALE DES IMPOTS

Années	Etat au 31.12.2014	Etat au 31.12.2015
2015		1.37%
2014	0.75%	81.20%
2013	80.10%	98.41%
2012	97.72%	99.67%
2011	99.67%	99.87%
2010	99.87%	100.00%
2009	99.93%	100.00%
2008	99.85%	100.00%
2007	99.92%	100.00%
2006	100.00%	100.00%

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce tableau, des taxations sont encore ouvertes en 2011 et dans les années suivantes. Les taxations 2014 encore ouvertes au 31.12.2015 sont au nombre de 302 ce qui représente 18.80 % du total des taxations de cette année.

Les taxations effectuées en 2015 pour les exercices 2007 à 2012 totalisent environ CHF 490'000 d'impôt sur le revenu perçus en plus par rapport aux acomptes comptabilisé dans les exercices mentionnés.

En ce qui concerne l'impôt sur la fortune, il s'agit de CHF 122'900 qui concerne ces mêmes années et qui augmente le compte.

**21.4020**

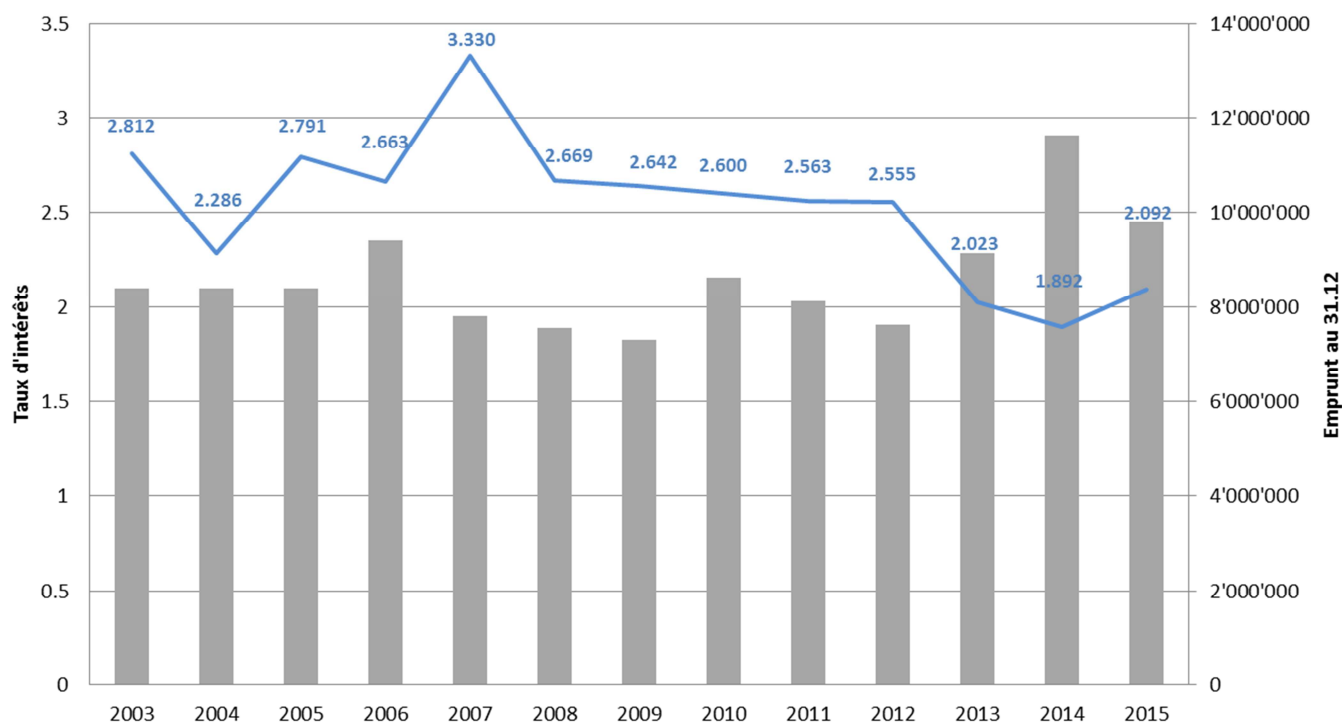
**IMPOTS FONCIERS**

En 2014, nous n'avions pas toutes les valeurs auprès du registre foncier et un rattrapage a été effectué pour environ CHF 35'000.

## 22. SERVICE FINANCIER

### 22.3221 INTERETS DES DETTES CONSOLIDEES

#### EVOLUTION DES TAUX D'INTERETS ET EMPRUNTS



Depuis 2015, les emprunts font l'objet de CHF 800'000 d'amortissement par année. Le total des emprunts au 31 décembre 2015 se monte à CHF 9'825'000.

### 22.3521 FONDS PEREQUATION : PART A CHARGE DES COMMUNES

### 22.4511 RBT ETAT VAUD DEPENSES THEMATIQUES

### 22.4521 FONDS DE PEREQUATION : REMBOURSEMENT AUX COMMUNES

Comptes	Péréquation	Montants imputés comptes 2015	Montants imputés comptes 2014	Montants imputés comptes 2013	Montants imputés comptes 2012	Montants imputés comptes 2011
22.3521	Fds péréquation part charges	2'953'702	2'535'983	2'816'292	2'475'743	2'013'975
22.3522	Fds péréquation déc. année préc.	76'896		630'849	776'221	144'427
22.4511	Rbt Etat Vaud dépenses thématiques		-29'653	-30'027	-618'127	-
22.4511.1	Rbt Etat Vaud dép. thémat. Année préc.	-226'987	-525'322			-551'553
22.4521	Retour fds péréquation aux communes	-776'200	-744'018	-745'400	-733'500	-760'735
22.4522	Fds péréquation rbt s/déc. année préc.	-17'482	-40'330			
	<b>Total à charge de notre commune</b>	<b>2'009'929</b>	<b>1'196'660</b>	<b>2'671'714</b>	<b>1'900'337</b>	<b>846'114</b>

Pour 2015, les éléments de la péréquation ont été provisionnés en fonction des impôts de l'année. Par conséquent, comme précédemment, nous connaissons les chiffres exacts pour 2015 qu'en septembre 2016. Un chiffre estimatif a été comptabilisé pour 2015.

Au vu de ce qui précède, le fonds de réserve péréquation n'a plus lieu d'être et est dissout.

## CALCULATION DU SYSTEME DE PEREQUATION

La péréquation directe s'effectue par une distribution d'un fonds en 3 couches de financement et 3 mécanismes de plafonnement, sur les bases suivantes :

- o Couche de population : attribution d'un montant en francs par habitant selon la population des communes :
  - ◇ CHF 100.00 pour les habitants entre 1 et 1'000
  - ◇ CHF 350.00 pour les habitants entre 1'001 et 3'000
  - ◇ CHF 500.00 pour les habitants entre 3'001 et 5'000
  - ◇ CHF 600.00 pour les habitants entre 5'001 et 9'000
  - ◇ CHF 850.00 pour les habitants entre 9'001 et 12'000
  - ◇ CHF 1'000.00 pour les habitants entre 12'001 et 15'000
  - ◇ CHF 1'050.00 pour les habitants au-delà de 15'001 habitants.

### Pour Etoy :

1 à 1'000 hab.	1'000 hab.	100	100'000
1001 hab. à 3'000 hab.	1'932 hab.	350	676'200
Total couche population Cpte 22.4521			776'200

- o Couche de solidarité : compensation, pour les communes financièrement faibles, d'une part de la différence entre leur capacité financière par habitant et la moyenne cantonale.

### Pour Etoy :

**Valeur du point d'impôt par hab. prévisionnelle est de 54.33 et la moyenne cantonale à 45.61\*. Par conséquent, aucune aide n'est attribuée**

- o Couche liée aux dépenses thématiques : maintien du système actuel pour les dépenses de routes, transports et forêts, avec les mêmes seuils et modalités techniques de répartition. Son plafond est de 4 points d'impôts au maximum.

Le remboursement ne peut dépasser les :

- ◇ 75 % de ce qui dépasse 8 points d'impôts pour les routes et les transports
- ◇ 75 % de ce qui dépasse 1 point pour les forêts

### Pour Etoy :

La valeur du point d'impôt selon les comptes 2015 est de **CHF 159'291**. 8 points d'impôts pour les routes et les transports équivalent à CHF 1'274'328. Les dépenses thématiques sont de CHF 1'157'008. Il n'y a pas de remboursement de dépenses thématiques pour 2015. Nos dépenses pour les forêts ne dépassent pas 1 point.

### MECANISME DE PLAFONNEMENT :

Plafonnement de l'effort : définition d'un seuil maximum d'effort péréquatif pour toutes les communes : aucune commune ne peut payer plus de l'équivalent de 50 points communaux.

Plafonnement de l'aide : à l'inverse, définition d'un seuil maximum de l'aide apportée aux communes par la péréquation : aucune commune ne peut recevoir plus de 5.5 points d'impôts.

Plafonnement du taux : limitation des effets pour empêcher les taux communaux de dépasser mécaniquement un certain seuil. Aucune commune ne devrait voir son taux entraîné au-delà de 85 points par les péréquations. Ce mécanisme de plafonnement est identique au système de péréquation actuel.

### **Etoy n'est pas touché par ces mécanismes de plafonnements.**

Finalement, l'alimentation du fonds de péréquation en points d'impôt nécessaire dépend des redistributions prévues et décrites ci-dessus.

#### **Pour Etoy :**

Le taux prévu dans le budget 2015 pour l'alimentation de ce fonds est de **18.54 pts** \*d'impôts. Ce dernier multiplié par la valeur du point d'impôts des comptes 2015 donne un résultat estimé à **CHF 2'953'702**.

*\* Ce taux est variable et dépend du résultat des autres communes*

#### **22.3809            ATTRIBUTION FONDS DE RESERVE DEBITEURS DOUTEUX**

Il est fortement recommandé de faire une provision pour pertes sur débiteurs. Celle-ci a été créée sur la base des estimations de l'administration cantonale des impôts.

#### **22.4909            IMPUTATION INTERETS S/EMPRUNTS**

L'imputation interne correspond à l'entier des intérêts payés (cpte 22.3221). La ventilation a été effectuée au prorata de la valeur comptable moyenne (valeur au 01.01 et valeur au 31.12 divisé par deux). Les contreparties se retrouvent dans les comptes :

- 15.3905 (affaires culturelles et loisirs)
- 362.3905 (Collège intercommunal)
- 363.3905 (collège Communaux I et II)
- 430.3905 (entretien des routes)
- 46.3905 (service des égouts)
- 81.3905 (service des eaux)

#### **23.3801            ATTRIBUTION FONDS DE RESERVE POUR TRAVAUX FUTURS**

Des travaux sont prévus pour la réaffectation du local des pompiers, la rénovation des vestiaires du foot et un réaménagement de la parcelle Clos-Devant.



### 3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

#### DETAILS DES DEPENSES PRIS SUR LE BUDGET GLOBAL

Libellés	2015	2014	Justification des dépenses importantes du comptes
30.3113 Budget global achat mobilier et équipement	<b>57'000.00</b>	<b>50'000.00</b>	

Détails des dépenses			
32.3111 Cabane	-	2'818.05	
351.3113 Auberge	9'700.00		
352.3113 Ancienne école	59.55	54.25	
353.3113 Eglise	86.55		
354.3113 Maison de commune	157.60	1'479.70	
355.3113 Salle polyvalente	1'491.75	32'048.05	
356.3113 Bâtiment du feu	-	-	
357.3113 Local voirie et Buvette foot	649.95	4'071.55	
358.3113 Collège Ecureuils	637.65	7'022.85	
363.3113 Communaux I et II	18'472.88	37'229.59	CHF 25'000 étaient prévus pour le leasing-achat des tableaux interactifs
	<b>31'255.93</b>	<b>84'724.04</b>	

Libellés	2015	2014	Justification des dépenses importantes du comptes
30.3141 Budget global entretien bâtiment	<b>170'000.00</b>	<b>170'000.00</b>	

Détails des dépenses			
32.3141.3 Cabane	237.60	11'223.10	
351.3141.2 Auberge communale	6'675.75	12'135.55	CHF 24'000 étaient prévus pour la modification des installations frigorifiques
352.3141.1 Ancienne école	2'138.70	2'296.20	
353.3141.1 Eglise	720.95	4'049.70	
354.3141.1 Maison de commune	31'110.75	33'464.57	
355.3141.3 Salle polyvalente	45'733.43	80'932.10	
356.3141.1 Bâtiment du feu	2'603.55	23'263.85	
357.3141.1 Locaux voirie et buvette foot	2'435.15	10'779.75	
358.3141.1 Collège Ecureuils	21'192.30	15'503.85	
359.3141.2 Villas et studio	10'654.65	801.40	
361.3141.1 En Farabosse	480.60	4'947.30	
363.3141.1 Communaux I et II	62'476.13	24'292.85	Réparation de stores pour 20'000 cassés par la neige Remboursé par l'ECA dans le compte 363.4351
	<b>186'459.56</b>	<b>223'690.22</b>	

#### 32.4361

#### REMBOURSEMENT DE TIERS (FORETS)

Reçu une subvention pour les jeunes peuplements.

**363.3031 CAISSE RETRAITE CIP (COMMUNAUX)**

Une aide-concierge a été engagée et par conséquent, elle est soumise à la prévoyance professionnelle.

**363.3061 REMBT FRAIS, NETT. LINGES (COMMUNAUX)**

Notre concierge suit actuellement les cours du brevet fédéral de concierge.

**4. TRAVAUX****42 SERVICE DE L'URBANISME, POLICE DES CONSTRUCTIONS****42.3181.8 DIVERS, EXTRAITS PLANS CADASTRE RF, ETC.**

Les plans de drainages ont été informatisés.

**431 VEHICULES, MACHINES, EQUIP. SERVICE VOIRIE**

	<b>Libellés</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
431.3155	Entretien véhicules (global)	<b>17'000.00</b>	<b>17'000.00</b>
431.3155.1	Entretien balayeuse communale	1'596.65	864.00
431.3155.2	Entretien Reform	10'270.50	3'327.70
431.3155.3	Entretien Renault Kangoo	85.30	
431.3155.4	Entretien Bieffebi Ferrari	4'129.60	
431.3155.5	Entretien J. Deere	4'057.15	3'111.45
431.3155.6	Entretien Dacia Logan	1'576.45	25.50
431.3155.7	Entretien Minibus Ford	1'045.55	1'000.00
431.3155.8	Entretien tondeuses, machines, div.	539.70	3'912.05
		<b>23'300.90</b>	<b>12'240.70</b>

**45 GESTION DES DECHETS****450 FRAIS D'EXPLOITATION DE LA DECHETTERIE**

Les charges salariales et les frais d'exploitation sont réunis dans ce service. Ces frais sont ensuite répartis dans les comptes 451. Déchets urbains et 452. Autres déchets au moyen de comptes d'imputations internes.

Les charges salariales des comptes 450.3011-3031-3041-3061.1-3061.2 se montent à CHF 31'699.90 (c.450.4901) et sont réparties de la manière suivante:

- o 90% soit CHF 28'529.90 dans le service lié aux déchets urbains: 451.3901
- o 10% soit CHF 3'170.00 dans le service lié aux autres déchets : 452.3901

Les charges d'entretien de la déchetterie 450.3113-3121.1-3141-3181 se montent à CHF 32'174.70 (c.450.4902) et sont réparties de la manière suivante :

- o 90% soit CHF 28'957.25 dans le service lié aux déchets urbains: 451.3902
- o 10% soit CHF 3'217.45 dans le service lié aux autres déchets : 452.3902

**450.3113**

**ACHAT EQUIPEMENT ET MATERIEL**

Achat de d'une benne pour le verre, d'un conteneur pour l'alu et le fer blanc. Une nouvelle installation a également été effectuée pour la collecte du PET.

**450.3141**

**ENTRETIEN DE LA DECHETTERIE**

Prolongement du couvert de la déchetterie et mise en place d'une clôture autour de la place à conteneurs près de la salle polyvalente.

**451 DECHETS URBAINS**

**451.4809**

**PRELEVEMENT SUR FONDS DE RESERVE**

Un montant de CHF 8'257.78 est prélevé à la réserve. Celle-ci a été totalement utilisée. Par conséquent, le compte des déchets urbains est couvert à 92.47 %. Ce taux de couverture est principalement dû aux travaux et à l'achat de bennes effectués pour la déchetterie.

**46 RESEAU D'EGOUTS ET EPURATION**

**46.3181**

**HONORAIRES ET PRESTATIONS SERVICES**

Contrôle « séparatif » du réseau par la méthode « fumée »  
Contrôle séparatifs suite aux tests avec la méthode « fumée »  
Conseils techniques pour diverses nouvelles constructions dans la zone d'activité de Littoral Parc.

**46.3521**

**EXPLOITATION STEP**

La réparation d'un pont racleur n'a pas été exécutée.

**5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

**51 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE et 52 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

**51.3521.1**

**PARTICIPATION ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ASSAGIE**

**52.3521.1**

**PARTICIPATION ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ASSAGIE**

	<b>Enseignement primaire</b>	<b>Enseignement secondaire</b>
COMPTE 2015	1'394'379.85	520'437.55
BUDGET 2015	1'340'900.00	600'000.00
<b>Différence = + ou - Charges</b>	<b>+53'479.85</b>	<b>-79'562.45</b>

Nombre d'élèves : enseignement primaire : 284 (284 budget 2015),  
enseignement secondaire : 106 (127 budget 2015)

Total des élèves : 390 (budget 2015 : 411 élèves).

## **52.3662 PARTICIP. FRAIS D'ÉCOLAGE, TRANSP. ÉCOLIERS ET FRAIS DIVERS**

Ces frais sont pris en charge par l'ASSAGIE et le nombre d'élèves concerné est ajouté à la commune dans le décompte final.

## **550 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES/ CENTRE DES JEUNES**

### **550.3011 TRAITEMENTS DES ANIMATEURS ET PERSONNEL CANTINE**

### **550.3061.1 REMBT FRAIS DEPLACEMENT ET TELEPHONE**

### **550.3080 PERSONNEL INTERIMAIRE FACTURE PAR DES TIERS**

Notre ancien civiliste a été engagé pour une durée déterminée du 1<sup>er</sup> août 2015 au 31 juillet 2016. Il sera remplacé par un civiliste dès le 1<sup>er</sup> août 2016.

Le 7 décembre 2015, M. Delessert a été engagé comme civiliste. Ces frais sont payés par la commune d'Etoy mais entièrement remboursés à parts égales par les communes d'Aubonne et Gimel.

## **58 TEMPLES ET CULTES**

### **58.3651.1 PARTICIPATION FRAIS PAROISSE CATHOLIQUE**

La participation a augmenté pour permettre l'engagement d'un concierge sacristain.

## **6. POLICE**

### **61 CORPS DE POLICE CANTONALE**

#### **61.3511 PART AUX CHARGES CANTONALES**

La gestion de la police est assurée par la POLCANT et refacturée par l'Etat de Vaud. Les acomptes imputés à Etoy s'élèvent à CHF 450'257. Le décompte définitif pour 2014 présentait un solde en faveur de l'Etat de CHF 1'539.

### **65 DEFENSE CONTRE L'INCENDIE**

#### **65.3521 PART D'ETOY AU SIS MORGET**

Les comptes sont inférieurs au budget prévu principalement en raison d'une diminution du nombre de sapeurs incorporés et par extension au nombre d'heures de formation interne ou de cours cantonaux fréquentés et soldés. A cela s'ajoute l'annulation d'un certain nombre de cours de spécialisations prévus en Suisse alémanique et la renégociation d'un contrat d'assurance pour la flotte de véhicules.

### **66 PROTECTION CIVILE**

#### **66.3521.2 REDEVANCE OFFICE REGIONAL PC**

La participation se monte à CHF 17.38 par habitant.

## 7 SECURITE SOCIALE

### 71 SERVICE SOCIAL / ACCUEIL ENFANTS

#### 71.3526 ARASMAC PART D'ETOY AU RÉSEAU AJEMA

Veillez trouver ci-dessous un comparatif des heures de 2014 et 2015 uniquement pour Etoy :

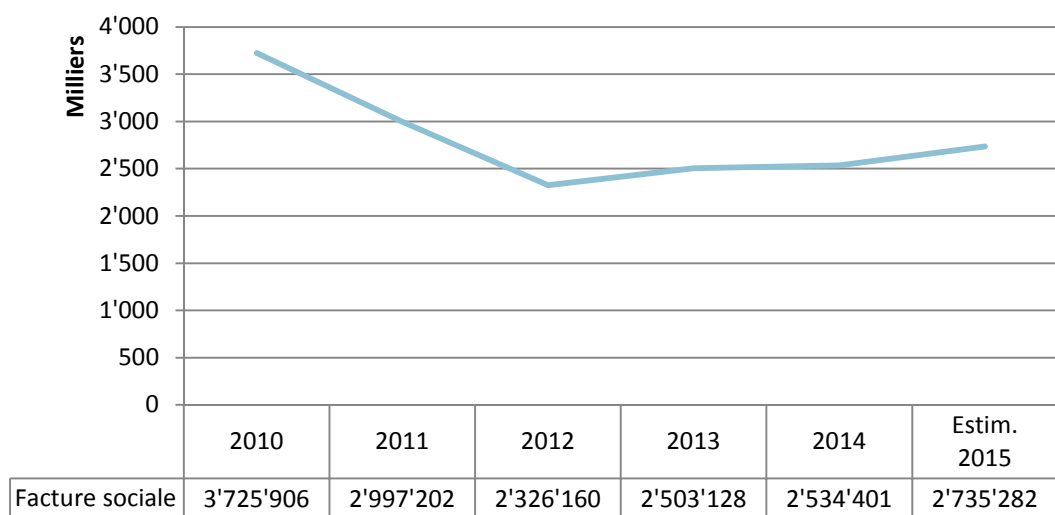
	ACCUEIL FAMILIAL PRÉ ET PARASCOLAIRE	ACCUEIL COLLECTIF PRÉSCOLAIRE	ACCUEIL COLLECTIF PARASCOLAIRE
2014	26'747	40'301	43'974
2015	30'775	46'622	49'250
<b>Augm. heures</b>	<b>4'028</b>	<b>6'321</b>	<b>5'276</b>

## 72. PREVOYANCE SOCIALE

### 72.3511.1 PARTICIPATION À LA FACTURE SOCIALE

Pour rappel, le coût de la facture sociale est réparti à raison de 50% pour les communes et de 50% pour l'Etat de Vaud.

#### EVOLUTION FACTURE SOCIALE



## FINANCEMENT DE LA FACTURE SOCIALE

La facture sociale à charge des communes est financée à l'aide de 3 couches :

- o Une première couche est constituée par un prélèvement sur les recettes conjoncturelles communales (droits de mutation et gains immobiliers, impôt sur les successions, impôt sur les frontaliers).

Le prélèvement est de :

- ◇ 50 % du produit des droits de mutation, gains immobiliers, successions
- ◇ 30 % du produit de l'impôt sur les frontaliers.

### **Pour Etoy**

50 % sur les recettes conjoncturelles	CHF 283'702
30 % sur les impôts frontaliers	CHF 174'432
<b>Soit un total de</b>	<b>CHF 458'135</b>

- o Une seconde couche est alimentée par les communes à forte capacité financière à l'aide d'un écrêtage sur les recettes dépassant fortement la moyenne des commune (base de référence : valeur du point d'impôt par habitant).

L'écrêtage est le suivant :

- ◇ 36 % de ce qui est compris entre 120 % et 150 % de la valeur moyenne
- ◇ 46 % de ce qui est compris entre 150 % et 200 % de la valeur moyenne
- ◇ 56 % de ce qui est compris entre 200 % et 300 % de la valeur moyenne
- ◇ 66 % de ce qui dépasse 300 % de la valeur moyenne.

Après cet écrêtage, une nouvelle valeur du point d'impôt écrêté est calculée.

### **La commune d'Etoy n'est pas touchée par cette couche.**

- o Le solde de la facture sociale à la charge des communes (environ 2/3 du montant total) est payé en points d'impôts écrêtés.

### **Pour Etoy**

Le taux prévu au budget 2015 par l'Etat est de **14.296 \*** multiplié par un point d'impôts correspond à CHF **2'277'147**.

**SOIT UN TOTAL DE CHF CHF 2'735'282.**

*\* Ce taux est variable et dépend des charges de la facture sociale et du résultat des autres communes*

## 8. SERVICE DES EAUX

81.3111.1

### **ACHATS COMPTEURS**

Achat et/ou échange de 13 compteurs dans le cadre de la reprise du réseau de l'Institution de l'Espérance.

81.3141.2

### **ENTRETIEN RESEAU, SOURCES ET STAT. POMPAGE**

Remplacement de 2 bornes hydrantes (subventionné par l'ECA).  
Fuite imposante sur le réseau d'irrigation.

- 81.3181 HONORAIRES**  
Mise à jour et numérisation de plans de repérage du réseau d'eau avec suppression de 51 plans et établissement de 17 nouveaux.  
Nombreuses consultations auprès du bureau Technique Miaz/Weisser pour le réseau d'eau.  
Frais de notaire pour inscription des servitudes
- 81.4351 VENTE D'EAU, Y.C. LOCATION COMPTEURS**  
Année sèche avec importante fourniture d'eau d'irrigation.

## BILAN

### Tableau des dépenses d'investissements 2015

Comptes	Objet	Investissements	Amortissements	Subventions
9141.17	Aménag. Girat. Bellevue Rte Allaman		21'000.00	
9141.18	Aménag. Rte Villars		3'600.00	14'657.00
9143.81	Etude 2e constr. Collège comm.		167'517.95	
9143.82	2e constr. Collège comm.	123'401.70	255'000.00	
9143.83	Rénov. Collège Etoy-Buchillon	619'200.00		
9144.160	Réfect. Conduite Egts Pra-Riondet		12'800.00	
9144.170	Amén. Partie égouts Rte Allaman		9'000.00	
9144.180	Amén. Partie Egts Rte Villars		6'600.00	
9144.21	Renouvel. Stat. Espérance	42'640.55		
9144.42	Mise séparat. Egts trav. Gd Pré-B. Rossé		68'100.00	
9144.62	Instal. Déshydrat. Boues épur. Stat STEP		27'800.00	
9144.63	Augment. Capacité STEP		123'500.00	
9144.64	Travaux désodorisation STEP		11'800.00	
9144.65	Armoires électriques STEP		2'000.00	
9146.02	Aménagement bibliothèque/Ludothèque	19'142.35	98'963.40	87'000.00
<b>TOTAUX</b>		<b>804'384.60</b>	<b>807'681.35</b>	<b>101'657.00</b>

**Total des recettes 68 + 66** **909'338.35**

**Diminution investissement** **-104'953.75**

**COMMUNE D'ETOY - Etat préavis**

14.04.2016

Numéro	Objet	Compte	Budget Préavis	Dépenses cumulées au 31.12.2015	Subventions, participations	Crédit utilisé avec subventions déduites	Amortissement cumulé	Solde comptabilité	Situation des travaux
No 4/2006	Déshydratation des boues d'épuration - Trav. gérés p/ Com. St-Prex	9144.62	324000	278522		278522	27800	250722	Terminé en 2014
No 06/2010	Agrandissement de la STEP	9144.63	374000	370365		370365	123500	246865	Terminé en 2014
No 02/2013	Supervision et mise en ordre armoires électriques	9144.65	22000	19657		19657	2000	17657	Terminé en 2014
No 01/2013	Travaux désodorisation STEP	9144.64	123000	117902		117902	11900	106102	Terminé en 2014
	Aménag. Rte Pra-Riondet <b>partie route</b>	9141.16		129483		129483	129483	0	Terminé en 2013
No 8/2012	Réfect. Conduite Pra-Riondet <b>partie Egoûts</b>	9144.160	427000	128003		128003	25600	102403	Terminé en 2013
	Réfect. Conduite Pra-Riondet <b>partie Eau</b>	9144.161		147618	ECA 20.12	23011	124607	0	Terminé en 2013
No 11/2012	Aménagement Rte de Villars <b>partie route, Egoûts, eau</b>	9141.18 9144.180 9144.181	814000	858223		26533	561099	270591	Terminé en 2013
No 8/04	Mise en sép. Egoûts Grand-Pré, de Clos Devant, Bas du Rossé, ch. Ecoreulis	9144.42	4671000	5014380			4983309	31071	Terminé en 2008
No 10/2012	Aménagement rte d'Allaman	9141.17 9144.170 9144.171	627000	545837 81466 9243	354880 Ass. Littoral Parc		106826	174839	Terminé en 2013
No 13/2012	Etude 2e constr. Communaux II	9143.81	172000	167518			167518	0	Terminé en 2014
No 04/2013	Constr. Coll. Communaux II	9143.82	7650000	7697467		19300	255000	7423167	Terminés en 2014/2015
No 02/2014	Aménagement biblio/ludothèque	9146.01	100000	185963		87000	98963	0	Terminé en 2015
No 04/2014	Rénovation collège Eroy-Buchillon	9143.83	662200	619200				619200	En cours
No 4/2015	Renouvel. Station remise en pression Espérance	9144.21	285000	42641				42641	En cours
<b>Investissements bruts</b>			<b>16'251'200.00</b>	<b>16'413'488.00</b>	<b>Participat. reçues</b>	<b>510'724.45</b>	<b>6'617'505.80</b>	<b>9'285'261</b>	<b>Valeur comptable au 31.12.15</b>



## EMPRUNTS AU 31.12.2015

Date Emis.	Date Echéance	Compte No	Genre d'emprunt	Capital	Am.	Taux %
12.09.05	12.09.2015	9221.91	POSTFINANCE	0.00		
31.05.06	31.05.2016	9221.711	SUVA	2'500'000.00	10% an	
			Rembt 15.01.08	-250'000.00		
			Rembt 07.01.09	-250'000.00		
			Rembt 19.01.10	-250'000.00		
			Rembt 01.2011	-250'000.00		
			Rembt 01.2012	-250'000.00		
			Rembt 01.2013	-250'000.00		
			Rembt 01.2014	-250'000.00		
			Rembt 01.2015	-250'000.00		
			Total	500'000.00		3.26
10.05.10	30.04.2020	9221.4	UBS c. 124.3753.4 ATF	6'000'000.00	250000	
			Amortis.au 31.12.10 1ère tr.	-125'000.00		
			Amortis.au 30.06.11 2ème tr.	-125'000.00		
			Amortis.au 31.12.11 1ère tr.	-125'000.00		
			Amortis.au 30.06.11	-125'000.00		
			Amortis au 31.12.12	-125'000.00		
			Amortis au 30.06.13	-125'000.00		
			Amortis au 31.12.13	-125'000.00		
			Amortis. au 30.06.14	-125'000.00		
			Amortis. au 31.12.14	-125'000.00		
			Amortis. au 30.06.15	-125'000.00		
			Amortis. au 31.12.15	-125'000.00		
			Total au 31.12.15	4'625'000.00		2.27
14.10.13	15.10.2018	9221.36	Postfinance SA	2'000'000.00		0.94
31.03.14	28.03.2024	9221.37	Postfinance SA	3'000'000.00	10% an	1.50
			Amortis. Au 31.03.15	-300'000.00		
			Total au 31.12.2015	2'700'000.00		
<b>TOTAL</b>				<b>9'825'000.00</b>		TM % 2.0922%

## TABLEAU DE FINANCEMENT

<b>Activité opérationnelle</b>	
Paiement des clients	16'614'346
./. Paiements aux fournisseurs	-12'269'566
./. Paiements des salaires	-1'774'355
./. Paiements des intérêts	-219'386
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle</b>	<b>2'351'038</b>

<b>Activité d'investissement et de placement</b>	
Ouvrages de génie civil	
Bâtiments et constructions	-742'602
Installations et services industriels	-42'641
Mobilier, machines et véhicules	-19'142
Prêt au tennis club	-119'000
./. Recettes d'investissements	
Subvention rte de Villars	14'657
ASSAGIE participation aménagement bibliothèque	87'000
<b>Flux de trésorerie prov. de l'activité d'investis. et de placement</b>	<b>-821'728</b>

**Excédent de financement** **1'529'311**

<b>Activité de financement</b>	
./. Remboursement emprunt (UBS + SUVA + Postfinance)	-1'800'000
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>	<b>-1'800'000</b>

<b>Variation du disponible</b>	<b>-270'689</b>
Liquidité au 01.01.2015	1'555'595
Liquidité au 31.12.2015	1'284'906

Le tableau de financement permet de déterminer le flux de trésorerie (cash flow) généré durant l'exercice comptable et explique l'utilisation des liquidités au cours de la même période. Le résultat du tableau de financement correspond à l'augmentation ou à la diminution des liquidités. Le premier degré du tableau est le plus important puisqu'il indique le cash flow généré par les activités d'exploitation. Il représente le solde des liquidités provenant du compte de fonctionnement à disposition de la commune pour financer ses investissements ou rembourser ses emprunts. Nous pouvons ainsi constater qu'un cash flow de 2.3 mios a été généré permettant de rembourser partiellement les emprunts.

## CONCLUSIONS

Compte de fonctionnement	Comptes 2015	Comptes 2014	Comptes 2013	Comptes 2012
Total des revenus "ordinaires" sans les prélèvements aux fonds de réserve et imputation internes (48 et 49)	16'272'723.82	16'642'822.19	15'794'469.04	15'416'252.15
Total des charges "ordinaires" sans les amortissements et attributions aux fonds de réserves (excepté patrimoine financier) et imputations internes (33, 38 et 39). Le compte 21.3301 rentre quand à lui dans la calculation	-14'056'396.11	-13'628'664.38	-14'683'911.07	-14'894'093.55
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>2'216'327.71</b>	<b>3'014'157.81</b>	<b>1'110'557.97</b>	<b>522'158.60</b>

Avant les attributions et amortissements obligatoires, la situation du compte de fonctionnement est la suivante :

COMPTES 2015	
REVENUS	16'656'857.42
CHARGES	-14'479'158.11
<b>Excédent de recettes</b>	<b>2'177'699.31</b>

### RESULTAT FINAL 2015

	Montant	Solde
<b>Avant tous les amortissements / Excédent de recettes net</b>		<b>2'177'699.31</b>
<b>Amortis. obligatoires</b>	<b>-556'700.00</b>	<b>1'620'999.31 A</b>
<b>Dissolution de réserve par c. fonctionnement</b>	<b>408'257.78</b>	<b>2'029'257.09 B</b>
<b>Attribution fonds réserve</b>	<b>-1'699'153.56</b>	<b>330'103.53 C</b>
<b>Amortissement supplémentaires</b>	<b>-250'981.35</b>	<b>79'122.18 D</b>
<b>Excédent de recettes</b>		<b>79'122.18</b>

### A) Les amortissements et attributions obligatoires touchent les comptes suivants :

#### EGOUTS

Amortis. conduite rte Pra Riondet	46.3311	9144.160	12'800.00
Amortis. conduite rte de Villars	46.3311	9144.180	6'600.00
Amortis. Mise en séparatif égouts Grand-Pré, Clos Devant, Bas du Rossé	46.3311	9144.42	68'100.00
Amortis. Conduite rte Allaman	46.3311	9144.170	9'000.00
Amortis. Inst. Déshydrat. Boues	46.3311	9144.62	27'800.00
Amortis. Augm. Capacité STEP préavis	46.3311	9144.63	123'500.00
Amortis. Trav. Désodorisation STEP préavis	46.3311	9144.64	11'800.00
Amortis. Armoires électriques	46.3311	9144.65	2'000.00

#### AUTRES

Amortis. Aménagement Rte de Villars	430.3311	9141.18	3'600.00
Amortis. Aménagement Rte Allaman	430.3311	9141.17	21'000.00
Amortis. Collège Communaux	363.3312	9143.82	255'000.00
Amortis. Etude collège Communaux	363.3312	9143.81	5'600.00
Amortis. Aménagement biblio/ludo	15.3313	9146.01	9'900.00

### B) Prélèvements s/fonds de réserve touchent les comptes suivants :

Dissolution fds réserve péréquation	9282.8	23.4809	400'000.00
Dissolution fds réserve déchets	9280.45	451.4809	8'257.78

### C) Attribution fonds de réserve

Attribution fonds de réserve eaux	81.3813	9280.3	473'853.56
Attribution fds provision trav. futurs	23.3801	9282.6	750'000.00
Attribution fds provision débit. douteux	22.3809	9282.01	475'300.00

## D) Amortissements supplémentaires

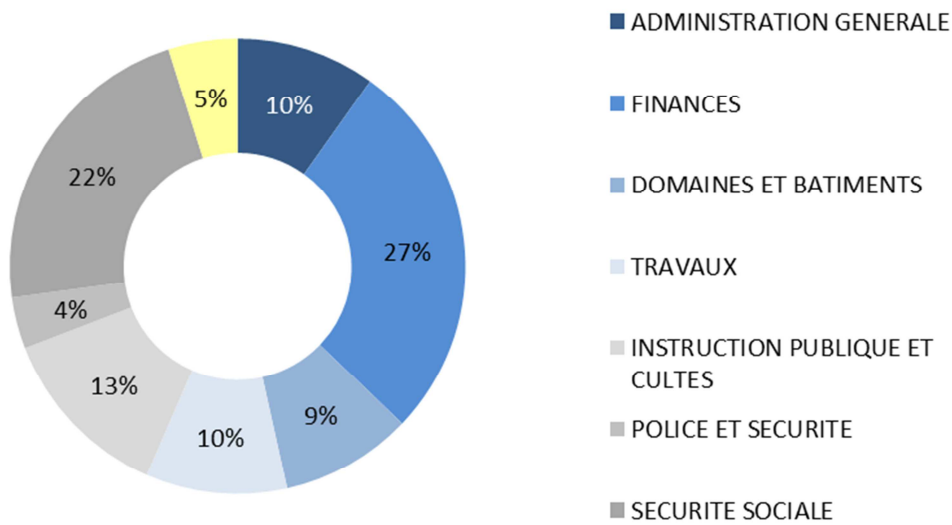
Amortis. Aménag. Bibliothèque/ludothèque	15.3321	9146.01	89'063.40
Amortis. Étude 2e coll. Communaux	363.3321	9143.81	161'917.95

### La clôture finale des comptes se traduit ainsi :

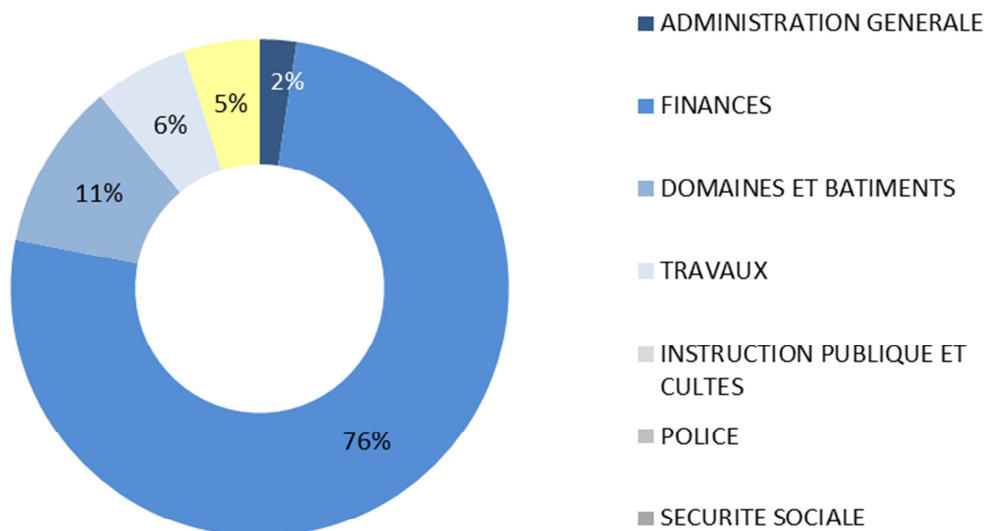
Compte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'679'090.65	402'289.80	1'605'400.00	343'300.00
2	FINANCES	4'631'247.87	12'819'343.99	3'048'900.00	10'654'100.00
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'589'159.46	1'831'963.61	1'337'380.00	1'806'251.00
4	TRAVAUX	1'702'059.79	1'033'599.10	1'699'200.00	988'000.00
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	2'143'655.50	62'950.30	2'156'900.00	52'000.00
6	POLICE ET SECURITE	624'251.85	17'050.00	636'000.00	10'100.00
7	SECURITE SOCIALE	3'782'099.50	63'490.00	3'457'100.00	6'000.00
8	SERVICE DES EAUX	834'428.40	834'428.40	611'000.00	611'000.00
	TOTALISATION	16'985'993.02	17'065'115.20	14'551'880.00	14'470'751.00
	Résultat		79'122.18		81'129.00

L'excédent de recettes de CHF 79'122.18 est imputé au compte Capital 9290 au Passif du Bilan dont le montant final au 31.12.2015 s'élève à CHF **586'791.70**.

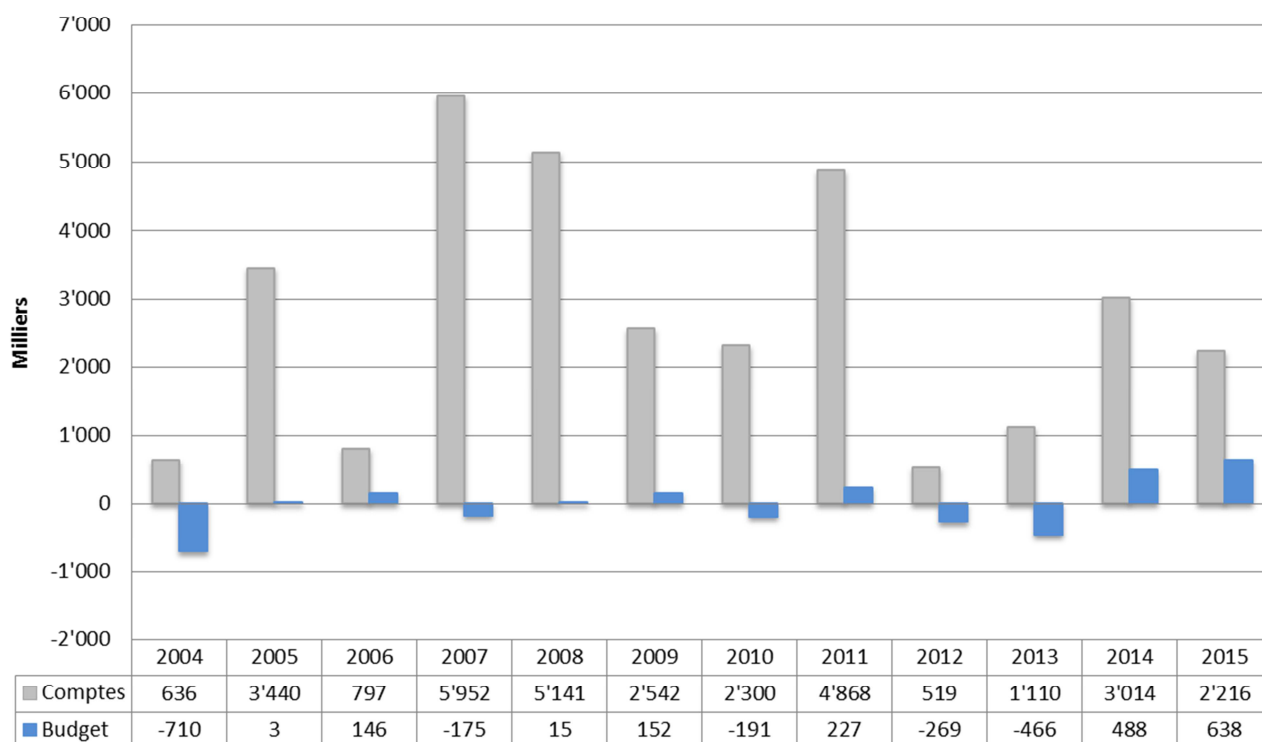
### COMPTES 2015 - CHARGES



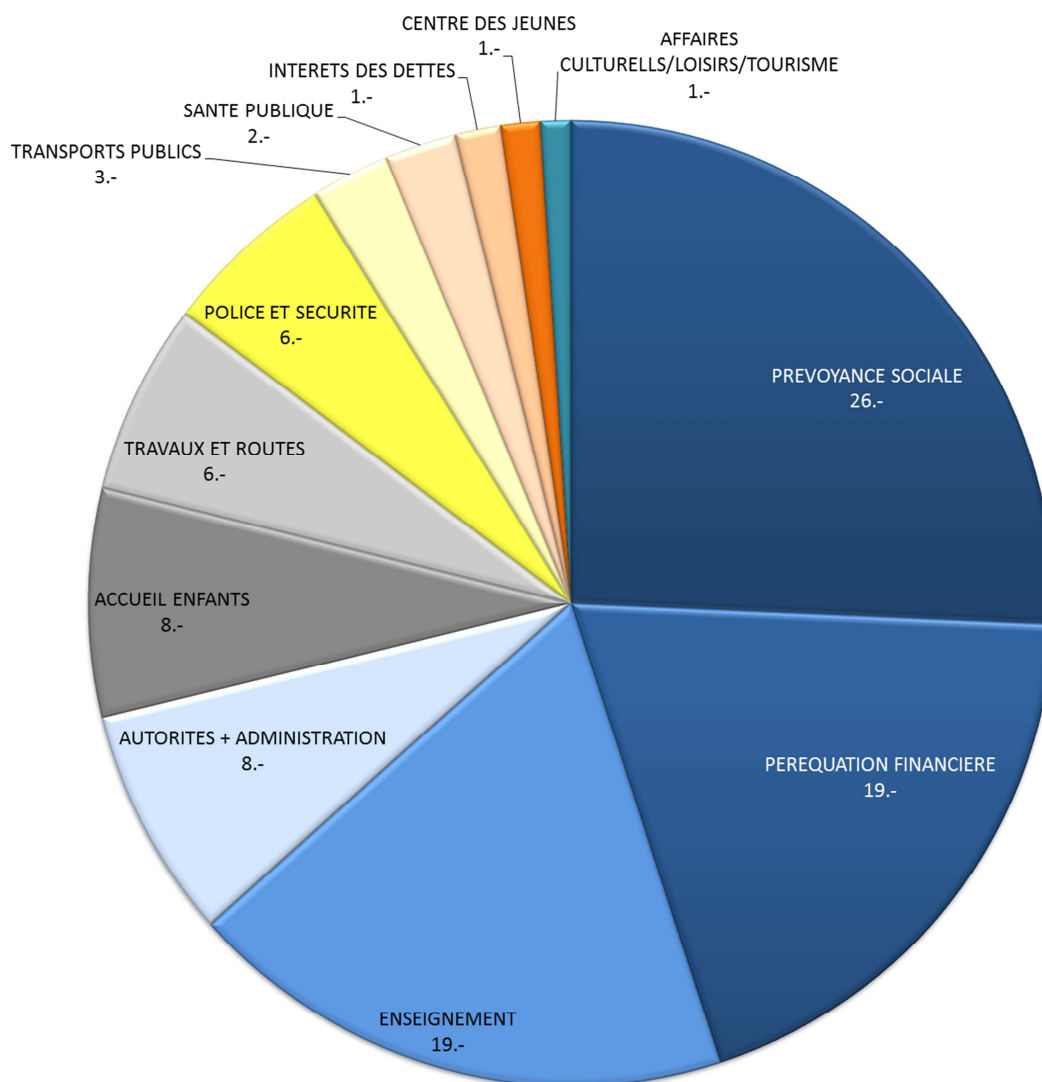
## COMPTES 2015 - REVENUS



## COMPARATIF COMPTES ET BUDGET DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT



**Note :** Durant les années 2005, 2007 et 2008, des ventes de terrains ont été effectuées. Ces ventes influencent fortement les comptes de ces exercices.



## Chaque fois que la Commune dépense CHF 100.- elle le dépense à ...

En conclusion, l'année 2015 n'est pas une année exceptionnelle. Malgré tout, la marge d'autofinancement est de CHF 2'216'327 et à ce titre est considérée comme confortable. Elle est due à des recettes d'impôts plus élevées que prévu et au remboursement des dépenses thématiques pour les travaux routiers effectués en 2014.

Délégué municipal : M. J. M. Fernandez

\*\*\*\* Les comptes avec une astérisque comportent un commentaire dans les pages précédentes\*\*\*\*\*

Compte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'679'090.65	402'289.80	1'605'400.00	343'300.00	1'469'067.35	369'551.90
10	AUTORITES	249'487.05	10'506.20	279'000.00	10'000.00	263'745.95	10'974.00
101	Conseil communal	25'617.45		29'600.00		26'964.60	
101.3001	Jet.présences, trait. président + secrétaire	22'562.35		26'000.00		24'387.95	
101.3002	Indemnité délégué commune divers assoc.	120.00		300.00		120.00	
101.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF			300.00		182.45	
101.3061	Rembt frais président et secrétaire			500.00		500.00	
101.3091	Autres charges du conseil					8.10	
101.3101	Imprimés et fournitures de bureau	42.00		500.00			
101.3171	Réceptions conseil communal	2'893.10		2'000.00		1'766.10	
102	Municipalité	223'869.60	10'506.20	249'400.00	10'000.00	236'781.35	10'974.00
102.3001	Traitements fixes de la Municipalité	117'408.50		117'500.00		117'408.50	
102.3002	Vacations de la Municipalité	81'599.10		100'000.00		95'287.80	
102.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	9'656.20		12'300.00		10'765.05	
102.3061	Remboursement de frais	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
102.3091	Cours divers et autres charges	406.00		2'000.00		120.00	
102.3171	Partic. div.réceptions et frais repas	2'299.80		5'100.00		700.00	
102.4361	Rembours. de tiers, indemn.Assagie-Arasmac		10'506.20		10'000.00		10'974.00
11	ADMINISTRATION	831'903.40	262'243.25	863'000.00	225'200.00	853'121.10	308'142.35
11.3011.1	Trait.personnel administratif	430'633.50		429'100.00		426'062.35	
11.3011.2	Trait. indem. livrais. cmdts payer	1'620.00		3'500.00		3'330.00	
11.3011.4	Traitement apprentie	8'760.00		9'160.00		12'551.65	
11.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	57'319.25		58'400.00		56'840.90	
11.3041	Caisse retraite CIP *	69'241.25		58'500.00		57'300.00	
11.3042	Contribut. extraord. CIP pour 17 ans (2014-2030) *			25'000.00		22'508.55	
11.3051.1	SUVA Caisse nationale accid.	19'178.90		21'000.00		18'266.00	
11.3051.2	Assurances accident + complémentaire	18'525.90		16'000.00		17'410.25	
11.3051.3	Assurances RC, choses	9'855.45		10'000.00		6'856.75	
11.3061	Rembt frais et formation continue	3'234.90		3'000.00		1'675.45	
11.3091	Autres charges *	7'548.90		5'000.00		6'874.45	
11.3101	Imprimés et fournitures de bureau	16'278.60		24'100.00		21'054.20	
11.3111	Achat mobilier et mat. bureau	3'976.70		3'700.00		179.70	
11.3112	Achat matériel informatique	4'004.60		8'000.00		4'835.75	
11.3151	Entretien mach. bureau, prest.informat. etc..	29'091.15		29'640.00		22'857.20	
11.3171	Réception et manifestations	34'930.50		35'700.00		54'657.30	
11.3181.1	Frais de port, achat timbres	12'169.30		12'000.00		11'494.75	
11.3181.3	Frais de téléphone	4'736.90		5'000.00		5'179.35	
11.3181.31	Frais téléph. panneaux affichage	993.45		900.00		847.30	
11.3181.4	Site Internet	1'347.50		2'500.00		1'270.10	
11.3181.5	Petit Journal Etierruz	5'389.30		5'600.00		5'566.45	
11.3181.6	Honoraires fiduciaire	5'724.00		6'000.00		5'724.00	
11.3181.8	Frais contentieux et O.P.	4'235.10		7'000.00		9'153.45	
11.3181.9	Divers honoraires	11'861.10		10'200.00		12'740.80	
11.3191	Cotisations diverses	16'992.80		16'000.00		14'813.10	
11.3193	Cotisation ARCAM *	23'987.00		24'000.00		23'738.00	
11.3511.1	Part à des charges cantonales	20'997.35		26'000.00		21'583.30	
11.3651.2	Divers dons	6'550.00		5'000.00		4'150.00	
11.3652	Partic. s/abt CFF vente à population	2'720.00		3'000.00		3'600.00	
11.4311	Emoluments admin. contr. habit. et permis établ.		34'151.50		36'000.00		34'638.50
11.4351	Vente et prestations de service		702.05		200.00		341.00
11.4361	Rembours. de tiers APG, assurances,						4'091.50
11.4361.1	Rembt traitement UAPE / Pomme-cannelle		85'162.00		81'400.00		82'557.75
11.4391	Emoluments de naturalisation		1'650.00		500.00		1'350.00
11.4511	Participat. et remb. collectivités diverses		25'877.70		13'100.00		10'963.60
11.4901.10	Frais gestion égts-épur.		49'500.00		45'200.00		71'200.00
11.4901.12	Frais gestion eau		65'200.00		48'800.00		103'000.00
15	AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS	275'342.20	90'421.35	161'100.00	79'800.00	67'755.35	19'393.55
15.3011	Traitements pers. Bibliothèque *	96'022.75		86'800.00		19'929.60	
15.3011.1	Indemnités bénévoles bibliothèque	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
15.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF *	6'001.75		5'500.00		1'245.50	
15.3041	Caisse retraite CIP *	13'990.80		9'200.00		2'552.10	
15.3061	Rembt frais et formation continue *	4'136.65				1'761.15	
15.3102	Achat livres *	4'234.85					
15.3313	Amortis.aménagement bibliothèque	9'900.00					
15.3321	Amortis. suppl. du patr. administratif	89'063.40					
15.3651.1	Subside fanfare et divers Stés	11'000.00		16'000.00		11'580.00	
15.3651.2	Subvention bibliothèque cnale *			10'000.00		3'000.00	
15.3651.3	Subside Fondation pr l'enseignement musique	21'675.00		21'600.00		18'590.00	
15.3651.4	Subvention manifestations culturelles	14'480.00		10'000.00		5'080.00	
15.3905	Imputation intérêts s/emprunt	2'837.00				2'017.00	
15.4361	Rembours.Etat de Vaud *		90'184.55		79'800.00		19'393.55
15.4392	Cotisation abonnés		236.80				
16	TOURISME	8'670.00		8'700.00		8'580.00	
16.3193	Cotisation ass. touristique régionale	8'670.00		8'700.00		8'580.00	
18	TRANSPORTS PUBLICS	313'688.00	39'119.00	293'600.00	28'300.00	275'864.95	31'042.00
18.3511.1	Part déficit lignes transport *	313'688.00		293'600.00		275'864.95	
18.4527	Part communes déficit ligne car *		39'119.00		28'300.00		31'042.00

\*\*\*\* Les comptes avec une astérisque comportent un commentaire dans les pages précédentes\*\*\*\*\*

Compte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>4'631'247.87</b>	<b>12'819'343.99</b>	<b>3'048'900.00</b>	<b>10'654'100.00</b>	<b>4'365'698.61</b>	<b>12'052'829.12</b>
<b>21</b>	<b>IMPOTS *</b>	<b>164'339.65</b>	<b>11'140'689.44</b>	<b>215'000.00</b>	<b>9'777'500.00</b>	<b>204'889.72</b>	<b>10'433'085.12</b>
21.3181	Frais de perception impôts	68'655.40		70'000.00		70'320.69	
21.3191.2	Impôts et taxes payés canton ou communes	47'269.50		20'000.00		4'296.56	
21.3290	Intérêts rémunérateurs	12'243.00		20'000.00		17'717.51	
21.3301	Défalcations et remises impôts	36'171.75		105'000.00		112'554.96	
21.4001	Impôts sur le revenu *		5'721'056.28		5'270'000.00		5'160'660.56
21.4002	Impôts sur la fortune *		833'364.45		640'000.00		684'962.87
21.4003.1	Impôts Frontaliers		581'441.30		440'000.00		448'665.05
21.4003.2	Impôts à la Source		409'169.45		370'000.00		321'531.79
21.4004	Impôts spécial des étrangers		68'348.10		70'000.00		74'769.36
21.4011	Impôts s/ bénéf.net pers. morales		1'459'352.20		1'200'000.00		1'536'755.00
21.4012	Impôts s/capital net pers. morales		130'213.85		100'000.00		56'764.25
21.4013	Impôts complém. s/immeubles pers. morales		101'585.00		120'000.00		51'984.25
21.4020	Impôts fonciers *		993'636.15		880'000.00		872'023.25
21.4040	Droits de mutation		382'246.35		300'000.00		646'807.55
21.4050	Impôts s/successions et donations		71'537.40		50'000.00		226'368.10
21.4061	Impôts sur les chiens		6'900.00		6'500.00		6'425.00
21.4090	Impôts récupérés après défalcations		10'612.70		1'000.00		5'448.06
21.4109	Patentes div.,restaurants,etc.		27'931.10		30'000.00		25'964.70
21.4110	Ristourne SEFA "usage droit du sol"		172'936.80		160'000.00		160'617.30
21.4221	Intérêts retard s/contribuables		56'737.21		40'000.00		67'561.73
21.4411.1	Imp. s/gains immobiliers		113'621.10		100'000.00		85'776.30
<b>22</b>	<b>SERVICE FINANCIER</b>	<b>3'716'908.22</b>	<b>1'278'654.55</b>	<b>2'833'900.00</b>	<b>876'600.00</b>	<b>2'760'808.89</b>	<b>1'619'744.00</b>
22.3181.1	Commissions et frais bancaires	2'630.98		3'500.00		3'279.44	
22.3181.2	Frais pmt c.crédit Jeronimo	317.78		400.00		439.68	
22.3191	Cotisations en tant que membre	918.10				1'174.45	
22.3211	Intérêts des dettes à court terme	1'584.00		1'000.00			
22.3221	Intérêts des dettes consolidées *	205'559.36		211'000.00		219'932.32	
22.3521	Fds péréquation part charges communes *	2'953'702.00		2'618'000.00		2'535'983.00	
22.3522	Part Fds péréquation déc. final année préc. *	76'896.00					
22.3809	Attribut. provision débiteurs douteux *	475'300.00					
22.4090	Récupérat. créances après défalcations						155.00
22.4221.1	Revenus c.courant et placements à terme		219.15		400.00		1'108.10
22.4221.2	Intérêts des divers débiteurs		2'473.40		1'500.00		3'015.05
22.4222	Dividendes diverses actions		49'734.00		37'500.00		55'580.00
22.4410	Redistribution s/t.CO2 par Cais. AVS				500.00		630.85
22.4511	Rbt Etat Vaud dépenses thématiques *				50'000.00		29'653.00
22.4511.1	Rbt Etat Vaud dép.thémat. déc.fin.année préc. *		226'987.00				525'322.00
22.4521	Fds péréquation rembt aux Communes *		776'200.00		755'200.00		744'018.00
22.4522	Fds péréquat. rembt s/déc. fin. année préc. *		17'482.00				40'330.00
22.4909	Imputation intérêts s/emprunts		205'559.00		31'500.00		219'932.00
<b>23</b>	<b>AMORTISSEMENTS ET RESERVES NONVENTILES</b>	<b>750'000.00</b>	<b>400'000.00</b>			<b>1'400'000.00</b>	
23.3801	Attribution de réserves et de renouvellement *	750'000.00				1'400'000.00	
23.4809	Prélèvements s/fonds de réserve *		400'000.00				
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>1'589'159.46</b>	<b>1'831'963.61</b>	<b>1'337'380.00</b>	<b>1'806'251.00</b>	<b>3'578'117.45</b>	<b>3'905'815.49</b>
<b>30</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>			<b>227'000.00</b>			
30.3113	Achat mobilier et équipement global *			57'000.00			
30.3141	Entretien des bâtiments global *			170'000.00			
<b>31</b>	<b>TERRAINS</b>	<b>18'044.05</b>	<b>29'284.90</b>	<b>17'700.00</b>	<b>30'000.00</b>	<b>24'216.95</b>	<b>29'679.60</b>
31.3131	Achat de vins	7'228.80		8'500.00		8'433.60	
31.3141	Entretien des terrains	6'165.25		3'000.00		10'863.35	
31.3181	Culture des vignes,V.T.,	4'500.00		6'000.00		4'770.00	
31.3185	Honoraires et frais divers	150.00		200.00		150.00	
31.4231	Revenus des terrains et locations toches		24'307.00		23'000.00		24'227.00
31.4351	Apport vignes		4'857.60		6'000.00		5'031.80
31.4355	Vente vins de la Commune		120.30		1'000.00		349.80
31.4356	Facturat. à des tiers						71.00
<b>32</b>	<b>FORETS</b>	<b>21'090.50</b>	<b>23'533.90</b>	<b>28'100.00</b>	<b>25'200.00</b>	<b>41'672.70</b>	<b>25'248.15</b>
32.3011.1	Salaires nettoyage cabane			2'400.00		2'210.00	
32.3111	Achat machines et matériel *					2'818.05	
32.3121	Electricité-chauffage	611.20		700.00		729.05	
32.3131	Achat plants, engrais,etc.	287.50					
32.3141.2	Entretien cabane	725.00		700.00		923.00	
32.3141.3	Entretien cabane frais variables *	237.60				11'223.10	
32.3171	Martelage	631.20		1'000.00		661.45	
32.3181	Honor. et prestat. de service	18'306.20		23'000.00		22'835.60	
32.3186	Assurances bâtiment et mobilier	291.80		300.00		272.45	
32.4271	Location cabane		14'910.00		17'000.00		17'105.00
32.4351	Vente bois et fact. diverses		6'446.30		8'000.00		7'748.15
32.4361	Remboursement de tiers *		2'177.60		200.00		395.00



\*\*\*\* Les comptes avec une astérisque comportent un commentaire dans les pages précédentes\*\*\*\*

Compte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>35</b>	<b>BATIMENTS</b>	<b>1'550'024.91</b>	<b>1'779'144.81</b>	<b>1'064'580.00</b>	<b>1'751'051.00</b>	<b>3'512'227.80</b>	<b>3'850'887.74</b>
<b>351</b>	<b>Auberge communale</b>	<b>44'239.05</b>	<b>72'255.60</b>	<b>31'400.00</b>	<b>72'300.00</b>	<b>15'939.90</b>	<b>72'254.40</b>
351.3113	Achat mobilier et équipement *	9'700.00					
351.3141.1	Entretien Auberge	1'234.70		4'200.00		587.80	
351.3141.2	Entretien Auberge frais variables	30'675.75		24'000.00		12'135.55	
351.3186	Assurances bâtiment et mobilier	2'628.60		3'200.00		3'216.55	
351.4231.1	Location Auberge		72'255.60		72'300.00		72'254.40
<b>352</b>	<b>Ancienne école</b>	<b>19'967.15</b>	<b>18'190.00</b>	<b>27'300.00</b>	<b>15'500.00</b>	<b>27'517.70</b>	<b>22'697.60</b>
352.3011	Conciergerie	1'860.30		8'500.00		7'360.60	
352.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	115.80		150.00		114.50	
352.3041	Caisse retraite CIP	286.80		250.00		237.60	
352.3061	Remboursements de frais	340.00		200.00		75.00	
352.3113	Achat mobilier et équipements *	59.55				54.25	
352.3121.1	Electricité	1'575.80		3'000.00		1'854.90	
352.3121.2	Chauffage	6'692.50		7'000.00		7'215.05	
352.3131	Achat fournitures nettoyage	843.00		1'000.00		981.75	
352.3141	Entretien bâtiment	1'409.00		2'100.00		2'006.95	
352.3141.1	Entretien bâtiment frais variables *	2'138.70				2'296.20	
352.3181	Frais divers + alarme ascenseur	1'780.30		1'800.00		1'807.60	
352.3186	Assurances bâtiment et mobilier	2'865.40		3'300.00		3'513.30	
352.4271	Locat. carnotzet , salles et matériel		4'590.00		2'000.00		3'730.00
352.4271.3	Location salles scolaires		13'500.00		13'500.00		18'750.00
352.4351	Facturation à des tiers		100.00				217.60
<b>353</b>	<b>Eglise</b>	<b>16'223.75</b>		<b>14'770.00</b>		<b>20'634.75</b>	<b>60.50</b>
353.3011	Conciergerie	4'331.55		4'000.00		3'613.90	
353.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	270.50		250.00		244.65	
353.3041	Caisse retraite CIP	612.05		520.00		447.50	
353.3061.1	Rembt frais déplac. et tél.	14.00				18.75	
353.3113	Achat matériel et équipements *	86.55					
353.3121	Electricité, chauffage	8'414.00		8'000.00		10'386.40	
353.3131	Achat fournitures nettoyage			100.00			
353.3141	Entretien bâtiment + entourage	505.00		900.00		931.50	
353.3141.1	Entretien bâtiment frais variables *	720.95				4'049.70	
353.3186	Assurances bâtiment et mobilier	1'269.15		1'000.00		942.35	
353.4351	Facturat. à des tiers						60.50
<b>354</b>	<b>Maison de commune</b>	<b>118'974.05</b>	<b>136'991.45</b>	<b>92'560.00</b>	<b>139'000.00</b>	<b>124'371.15</b>	<b>137'874.50</b>
354.3011	Conciergerie	29'765.45		29'800.00		29'370.20	
354.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	1'860.40		1'900.00		1'835.60	
354.3041	Caisse retraite CIP	4'584.00		3'900.00		3'800.40	
354.3061	Remboursements de frais	361.00		300.00		289.00	
354.3113	Achat mobilier et équipements *	157.60				1'479.70	
354.3121.1	Electricité	14'798.15		15'000.00		16'424.20	
354.3121.2	Chauffage	16'007.70		20'000.00		16'108.45	
354.3131	Achat fournitures pour nettoyage	2'151.63		1'300.00		1'439.45	
354.3141	Entretien bat. et entourage	10'475.15		11'360.00		11'871.05	
354.3141.1	Entretien bâtiment charges variables *	31'110.75				33'464.57	
354.3181	Honoraires et frais divers	795.22		1'000.00		808.38	
354.3186	Assurances bâtiment et mobilier	6'907.00		8'000.00		7'480.15	
354.4231.1	Location 2 appartements		28'800.00		28'800.00		28'800.00
354.4231.2	Locations commerces		81'750.00		83'400.00		83'400.00
354.4231.3	Part locataires s/chauffage		6'190.95		8'500.00		5'783.60
354.4271.1	Location salles et mobilier		1'300.00		300.00		750.00
354.4271.2	Location places parc		18'950.50		18'000.00		18'827.50
354.4351	Rembours. tiers, casses, etc.						313.40
<b>355</b>	<b>Salle polyvalente</b>	<b>208'346.20</b>	<b>120'858.93</b>	<b>184'500.00</b>	<b>111'286.00</b>	<b>2'702'631.47</b>	<b>2'405'312.34</b>
355.3011	Conciergerie	74'569.95		75'000.00		74'664.17	
355.3012	Auxiliaires	800.00		2'000.00			
355.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	4'660.60		4'800.00		4'647.70	
355.3041	Caisse retraite CIP	11'623.15		9'800.00		8'502.10	
355.3061	Frais divers et rembours. frais	1'755.00		1'800.00		2'157.35	
355.3061.1	Rembt frais déplac. et tél.			500.00		356.25	
355.3113	Achat mobilier et équipements *	1'491.75				32'048.05	
355.3121.1	Electricité	15'939.55		26'000.00		24'546.95	
355.3121.11	Electricité tennis	3'815.95		4'000.00		2'252.30	
355.3121.2	Chauffage	21'697.40		25'000.00		18'070.85	
355.3131	Achat fournitures pour nettoyage	8'353.22		8'000.00		10'005.45	
355.3141.1	Entretien s. poly.	8'721.25		17'500.00		3'040.35	
355.3141.3	Entretien s. poly. Variable *	45'733.43				80'932.10	
355.3181	Honoraires et frais divers	628.00		300.00		228.00	
355.3186	Assurances bâtiment et mobilier	8'556.95		9'800.00		9'704.80	
355.3312	Amortis. patrim. administratif					92'600.00	
355.3321	Amortissement suppl. du patr.administratif					2'279'947.05	
355.3905	Imputation intérêts s/emprunt *					58'928.00	
355.4271.2	Location grande salle, foyer, cuisine		14'304.50		10'000.00		10'443.00
355.4271.3	Location salles scolaires		75'086.00		75'086.00		157'350.00
355.4271.4	Location cantine scolaire						10'286.00
355.4351	Fact.diverses à tiers, casses, etc.		1'167.80				378.60
355.4656	Rétribution RPC		30'300.63		26'200.00		36'854.74
355.4803	Prélèvem. s/fonds travaux futurs						2'190'000.00

\*\*\*\* Les comptes avec une astérisque comportent un commentaire dans les pages précédentes\*\*\*\*

Compte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>356</b>	<b>Batiment des pompiers</b>	<b>9'097.15</b>	<b>58'778.60</b>	<b>13'250.00</b>	<b>64'200.00</b>	<b>35'079.55</b>	<b>62'250.80</b>
356.3011	Conciergerie			2'700.00		2'210.00	
356.3121	Electricité, chauffage	5'208.05		8'500.00		7'846.10	
356.3141	Entretien	485.00		850.00		620.05	
356.3141.1	Entretien frais variables *	2'603.55				23'263.85	
356.3186	Assurances batiment et mobilier	800.55		1'200.00		1'139.55	
356.4231	Location appartements et studio		42'960.00		45'600.00		45'080.00
356.4231.1	Part des locataires s/chauffage		5'218.60		8'000.00		6'555.80
356.4271	Location local feu SDIS Morget		10'600.00		10'600.00		10'600.00
356.4351	Participations et rbts de tiers						15.00
<b>357</b>	<b>Locaux de Voirie et buvette foot</b>	<b>9'740.48</b>		<b>6'100.00</b>		<b>19'638.67</b>	
357.3113	Achat équipements et mobilier *	649.95				4'071.55	
357.3121	Electricité	3'401.65		3'000.00		2'948.40	
357.3131	Achat fournitures pr nettoyages	257.45		1'000.00		214.25	
357.3141	Entretien des locaux	130.00		200.00			
357.3141.1	Entretien variable des locaux *	2'435.15				10'779.75	
357.3181	Honoraires et frais divers	1'226.10					
357.3181.1	Frais de téléphone	392.03		700.00		437.72	
357.3186.1	Assurances batiment-mobilier	1'248.15		1'200.00		1'187.00	
<b>358</b>	<b>Collège Les Ecureuils (parc.La Fin)</b>	<b>102'929.66</b>	<b>295'522.00</b>	<b>85'800.00</b>	<b>297'395.00</b>	<b>106'486.10</b>	<b>296'695.00</b>
358.3011	Conciergerie	42'788.20		43'000.00		42'219.50	
358.3012	Auxiliaires nettoyage coll. Ecureuil	2'780.00		3'000.00		3'589.00	
358.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	2'674.60		2'700.00		2'639.40	
358.3041	Caisse retraite CIP	6'589.20		5'600.00		5'463.60	
358.3061	Remboursements de frais	1'734.00		1'700.00		1'739.60	
358.3113	Achat mobilier et équipements *	637.65				7'022.85	
358.3121.1	Electricité	7'102.30		7'500.00		7'334.40	
358.3121.2	Chauffage	7'941.40		10'000.00		8'435.95	
358.3131	Achat fournitures pr nettoyage	3'984.21		4'000.00		3'986.65	
358.3141	Entretien bat. et entourage	2'214.35		4'400.00		4'839.10	
358.3141.1	Entretien frais variables *	21'192.30				15'503.85	
358.3186	Assurances batiment et mobilier	3'291.45		3'900.00		3'712.20	
358.4271.1	Location salle UAPE Ecureuil Malin		30'000.00		30'000.00		30'000.00
358.4271.3	Locations salles scolaires		265'522.00		267'395.00		266'695.00
<b>359</b>	<b>Villas et studio</b>	<b>19'223.65</b>	<b>61'452.33</b>	<b>10'500.00</b>	<b>60'800.00</b>	<b>10'691.80</b>	<b>61'186.10</b>
359.3121.1	Elect.-chauffage villa Clos Devant 9-11	3'992.90		4'800.00		5'021.20	
359.3121.2	Chauffage villa Clos Devant 7	1'893.90		2'000.00		1'734.20	
359.3141.1	Entretien villas et studio	1'760.55		2'200.00		1'661.15	
359.3141.2	Entretien frais variables *	10'654.65				801.40	
359.3186	Assurances batiment et mobilier	921.65		1'500.00		1'473.85	
359.4231.1	Locations villas et studio		52'800.00		52'800.00		52'800.00
359.4231.3	Part locat. s/déc.chauf.et frais div.		8'652.33		8'000.00		8'386.10
<b>360</b>	<b>Cibleries et cabane des cadets</b>	<b>780.60</b>		<b>1'800.00</b>		<b>1'179.50</b>	
360.3121	Electricité cabane cadets	720.30		1'200.00		1'107.15	
360.3141.1	Entretien cabane des cadets			500.00			
360.3186	Assurances bâtiment et mobilier	60.30		100.00		72.35	
<b>361</b>	<b>Bâtiment avicole En Farabosse</b>	<b>718.75</b>		<b>800.00</b>		<b>5'551.85</b>	
361.3141	Entretien du bâtiment et entourage			500.00		318.60	
361.3141.1	Entretien frais variables *	480.60				4'947.30	
361.3186	Assurance bâtiment	238.15		300.00		285.95	
<b>362</b>	<b>Collège intercom. 2/3 Etoy - 1/3 Buchillon</b>	<b>74'330.45</b>	<b>45'000.00</b>	<b>96'000.00</b>	<b>45'000.00</b>	<b>83'263.40</b>	<b>54'007.50</b>
362.3141	Particip. frais d'entretien du collège intercom.	69'855.45		96'000.00		83'263.40	
362.3905	Imput. intérêts s/emprunt trav. *	4'475.00					
362.4271	Location salles scolaires part nette Etoy		45'000.00		45'000.00		54'007.50
<b>363</b>	<b>Collèges Les Communaux I &amp; II</b>	<b>925'453.97</b>	<b>970'095.90</b>	<b>499'800.00</b>	<b>945'570.00</b>	<b>359'241.96</b>	<b>738'549.00</b>
363.3011	Conciergerie	117'347.10		111'000.00		74'836.50	
363.3012	Auxiliaires nettoyage coll. Communaux	5'530.00		5'000.00		22'211.30	
363.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF *	7'334.50		6'200.00		5'531.30	
363.3041	Caisse retraite CIP	17'474.95		9'900.00		9'556.80	
363.3061	Rembt frais, nett. Linges *	8'553.00		5'000.00		3'993.00	
363.3113	Achat mobilier et équipement *	43'472.88		25'000.00		37'229.59	
363.3121.1	Electricité lumière + chauff.pompe à chaleur	22'821.15		25'000.00		21'994.60	
363.3131	Achat produits de nettoyage	16'108.16		16'000.00		16'617.70	
363.3141	Entretien du bâtiment et entourage	23'064.65		24'000.00		17'023.92	
363.3141.1	Entretien frais variables *	62'476.13				24'292.85	
363.3181.1	Frais de téléphone	648.50		700.00		622.90	
363.3186	Assurances batiment et mobilier	12'242.00		17'000.00		12'856.50	
363.3312	Amortis. patrim. administratif	260'600.00		255'000.00			
363.3321	Amortis. suppl. du patr. administratif	161'917.95					
363.3905	Imputation intérêts s/emprunt travaux						
363.4271.1	Location classes	165'863.00				112'475.00	
363.4351	Facturation à des tiers et rembt divers		949'507.00		945'570.00		738'549.00
			20'588.90				

Compte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	1'702'059.79	1'033'599.10	1'699'200.00	988'000.00	2'484'017.28	1'431'649.80
42	<b>SERVICE DE L'URBANISME,POLICE DESCONSTRUCTIONS</b>	<b>56'641.20</b>	<b>53'436.60</b>	<b>58'100.00</b>	<b>52'000.00</b>	<b>79'749.70</b>	<b>89'380.80</b>
42.3101	Frais administratifs,enquêtes PC,etc.	4'198.40		5'000.00		5'556.80	
42.3181.1	Honor. urbaniste-conseil			5'000.00		21'582.10	
42.3181.2	Honoraires bur. techn. examens dossiers construct. + citernes	29'638.50		20'000.00		28'705.10	
42.3181.3	Revision plan et règlement des zones			2'000.00			
42.3181.5	Honoraire et conseiller juridique	2'256.00		10'000.00		8'989.80	
42.3181.8	Divers, extraits plans cadastre RF,etc *	14'448.30		10'000.00		8'815.90	
42.3526	Part Assoc. Littoral Parc	6'100.00		6'100.00		6'100.00	
42.4311	Emoluments taxes permis constr., permis hab. + utilis.		47'316.10		50'000.00		82'674.30
42.4311.1	Emoluments s/procédés réclame		6'120.50		2'000.00		4'706.50
42.4351	Facturation à des tiers						2'000.00
43	<b>SERVICE DES ROUTES</b>	<b>539'024.84</b>	<b>7'921.00</b>	<b>544'800.00</b>	<b>11'100.00</b>	<b>950'153.11</b>	<b>18'590.40</b>
430	<b>Entretien des routes</b>	<b>478'559.64</b>	<b>791.00</b>	<b>472'800.00</b>	<b>1'000.00</b>	<b>870'416.36</b>	<b>7'910.40</b>
430.3011	Part sur salaires	97'479.25		97'500.00		94'974.75	
430.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	6'153.15		6'200.00		6'079.10	
430.3041	Caisse retraite CIP	15'306.60		12'900.00		12'500.40	
430.3061.1	Frais déplac. et tél.	2'120.00		1'200.00		2'024.10	
430.3061.2	Frais formation continue			3'000.00		900.00	
430.3065	Rembt frais d'habillement	4'619.40		3'000.00		774.00	
430.3080	Personnel intérimaire facturé par des tiers	36'850.15		31'000.00		48'767.50	
430.3113	Achat matériel et équipement rtes	7'495.54		3'000.00		4'169.95	
430.3121	Electricité éclairage public	42'237.30		41'000.00		38'134.60	
430.3131	Matériel div.,sel,sable,pdts entret.	2'813.95		10'000.00		2'062.15	
430.3141.1	Entretien,achat et transports matériau	166'169.30		180'000.00		461'448.47	
430.3141.2	Entret. lignes blanches et achats signaux	5'611.05		15'000.00		24'142.41	
430.3141.3	Eclairage public : entretien et achats	18'480.50		20'000.00		59'516.15	
430.3141.5	Entretien allées et ronds points	26'610.25		30'000.00		21'723.00	
430.3141.6	Entr. passage inférieur Gare			3'000.00			
430.3181.1	Déblaiement neige	9'024.25		5'000.00		2'906.10	
430.3181.2	Noms des rues et numéros	239.80		1'000.00		683.68	
430.3181.3	Honoraires et prestat. services	7'863.15		10'000.00		58'081.00	
430.3311	Amortissement obligatoire du part.administratif	24'600.00				24'600.00	
430.3905	Imputation intérêts s/emprunt *	4'886.00				6'929.00	
430.4351	Facturation à des tiers		791.00		1'000.00		7'910.40
431	<b>Véhicules, machines, équip. service Voirie</b>	<b>60'465.20</b>	<b>7'130.00</b>	<b>72'000.00</b>	<b>10'100.00</b>	<b>79'736.75</b>	<b>10'680.00</b>
431.3113	Achat machines,véhicules et équip.	14'495.75		25'000.00		43'156.15	
431.3154	Entretien équipement et matériel	1'227.15		4'000.00		1'239.80	
431.3155	Entretien véhicules (global) *			17'000.00			
431.3155.1	Entretien balayeuse communale *	1'956.65				864.00	
431.3155.2	Entretien Reform *	10'270.50				3'327.70	
431.3155.3	Entretien Renault Kangoo *	85.30					
431.3155.4	Entretien Bieffebi Ferrari *	4'129.60					
431.3155.5	Entretien J. Deere *	4'057.15				3'111.45	
431.3155.6	Entretien Dacia Logan *	1'576.45				25.50	
431.3155.7	Entretien Minibus Ford *	1'045.55				1'000.00	
431.3155.8	Entretien tondeuses, machines, div. *	539.70				3'912.05	
431.3156.1	Essence véhicules voirie	3'743.75		3'000.00		3'351.55	
431.3156.2	Diesel stock voirie	5'726.40		10'000.00		6'548.35	
431.3186	Assurances RC, Casco, Taxes véhicules	11'611.25		13'000.00		13'200.20	
431.4271	Location Minibus Ford		50.00		100.00		480.00
431.4521	Part prestat. balayage Com.Buchillon + Lavigny		7'080.00		10'000.00		10'200.00
44	<b>PARCS,PLACE SPORTS,CIMETIERE</b>	<b>99'536.88</b>	<b>28'650.00</b>	<b>116'500.00</b>	<b>28'000.00</b>	<b>103'039.74</b>	<b>28'510.00</b>
44.3011	Part sur salaires	8'123.70		8'200.00		7'915.00	
44.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	512.75		600.00		506.60	
44.3041	Caisse retraite CIP	1'275.60		1'100.00		1'042.20	
44.3111	Achat matériel, création équipements	14'875.90		20'000.00		20'054.00	
44.3121	Electricité prises extérieurs div. places	12.85		100.00		70.95	
44.3141.1	Entretien des parcs et places d'agrément	44'637.65		50'000.00		39'641.75	
44.3141.2	Entretien place de sport et terrain de football	21'724.68		28'500.00		25'275.74	
44.3141.3	Entretien du cimetière	8'323.75		8'000.00		7'963.50	
44.3301	Défalcations et remises	50.00				570.00	
44.4351	Location places de parc		28'650.00		28'000.00		28'510.00

Compte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>45</b>	<b>GESTION DES DECHETS</b>	<b>373'825.42</b>	<b>327'699.20</b>	<b>414'800.00</b>	<b>331'900.00</b>	<b>453'352.63</b>	<b>405'141.55</b>
<b>450</b>	<b>FRAIS EXPLOITATION DECHETTERIE *</b>	<b>63'874.60</b>	<b>63'874.60</b>	<b>75'400.00</b>	<b>75'400.00</b>	<b>99'604.80</b>	<b>99'604.80</b>
450.3011	Traitement personnel communal	26'334.80		24'500.00		26'308.90	
450.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	1'538.25		1'600.00		1'520.35	
450.3041	Caisse retraite CIP	3'826.85		3'300.00		3'125.40	
450.3113	Achat équipement et matériel *	21'515.25		30'000.00		36'554.85	
450.3121.1	Electricité	659.45		1'000.00		590.40	
450.3141	Entretien de la déchetterie *	10'000.00		10'000.00		31'504.90	
450.3181	Honoraires et prestations de service			5'000.00			
450.4901	Imputat. frais personnel à déchets urbains et autres		31'699.90		29'400.00		30'954.65
450.4902	Imputation frais exploitation déchetterie		32'174.70		46'000.00		68'650.15
<b>451</b>	<b>DECHETS URBAINS</b>	<b>276'357.17</b>	<b>263'804.60</b>	<b>291'860.00</b>	<b>256'500.00</b>	<b>305'431.20</b>	<b>305'431.20</b>
451.3181.10	Enlèv. et élimin. déchets ménagers	113'242.14		120'000.00		114'456.12	
451.3181.12	Débarras vieux papier	23'024.95		24'000.00		22'328.75	
451.3181.2	Evacuation déchets organiques compostables	27'385.80		26'000.00		27'230.00	
451.3181.3	Elimination verre récupération	9'654.70		9'500.00		8'866.90	
451.3181.5	Eliminat. déchets encombrants	17'648.52		15'000.00		15'454.58	
451.3181.7	Evacuation du bois	17'647.34		19'000.00		17'314.90	
451.3181.8	Débarras fer et métaux	3'524.92		5'000.00		3'127.45	
451.3189	Frais pour information envers la population	4'335.00		4'500.00		4'290.00	
451.3301	Défalcons et remises taxes	2'406.65		1'000.00		2'718.15	
451.3901	Imputat. interne frais personnel déchetterie	28'529.90		26'460.00		27'859.20	
451.3902	Imputat. interne frais d'exploitations déchetterie	28'957.25		41'400.00		61'785.15	
451.4090	Taxe déchets récup. après défalcons		256.85				266.45
451.4341	Taxe annuelle forfaitaire		117'713.50		110'000.00		111'506.85
451.4342	Ristourne au sac		119'295.35		125'000.00		121'460.30
451.4351	Facturation débarras marchandises		148.00				
451.4351.1	Participat. tiers et divers						252.80
451.4361.1	Ristourne s/ traitement du verre		11'795.95		13'000.00		12'294.30
451.4361.2	Ristourne s/traitement vieux papier		4'777.79		6'000.00		5'547.48
451.4361.3	Ristourne s/ferraille		842.38		2'500.00		1'211.20
451.4361.4	Ristourne appareils électroniques		717.00				
451.4809	Prélèvements s/fonds de réserve *		8'257.78				52'891.82
<b>452</b>	<b>AUTRES DECHETS</b>	<b>33'593.65</b>	<b>20.00</b>	<b>47'540.00</b>		<b>48'316.63</b>	<b>105.55</b>
452.3181.10	Enlèv. et trait. huiles, frigos, pneus	1'352.69		2'500.00		1'398.50	
452.3181.11	Trait. et transp. DSM déchets spéc.ménagers	4'526.42		6'000.00		4'818.50	
452.3181.12	Enlèv. déchets poubelles publiques	5'279.96		9'000.00		11'025.15	
452.3181.13	Enlèv. déchets organiques communaux	5'845.50		10'000.00		5'701.90	
452.3181.14	Evacuation déchets inertes	10'188.67		12'000.00		15'266.75	
452.3181.2	Trait. déchets carnés	12.96		500.00		145.38	
452.3901	Imputat. interne frais personnel autres déchets	3'170.00		2'940.00		3'095.45	
452.3902	Imputat. interne frais exploitation autres déchets	3'217.45		4'600.00		6'865.00	
452.4351.2	Facturation à des tiers débarras marchandises		20.00				105.55
<b>46</b>	<b>RESEAU EGOUTS ET EPURATION</b>	<b>632'118.45</b>	<b>615'892.30</b>	<b>565'000.00</b>	<b>565'000.00</b>	<b>890'027.05</b>	<b>890'027.05</b>
46.3011	Part sur salaires	16'246.80		16'300.00		15'828.90	
46.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	1'025.50		1'100.00		1'013.40	
46.3041	Caisse retraite CIP	2'551.25		2'200.00		2'083.20	
46.3121	Electricité stat.relev. Bellevue	632.50		1'000.00		695.95	
46.3141	Entretien canalis.et collecteurs	19'313.95		35'000.00		71'498.35	
46.3181	Honoraires et prestat.de service *	59'315.40		35'000.00		42'499.90	
46.3311	Amortis.patrimoine administratif	261'600.00		183'900.00		96'500.00	
46.3329	Amortissement supp. patrim. administr.			2'700.00		343'775.35	
46.3521	Exploitation STEP, St-Prex *	194'925.05		220'800.00		218'687.00	
46.3901	Frais gestion égts-épurat.imput. internes	49'500.00		45'200.00		71'200.00	
46.3905	Imputat. intérêts s/emprunts trav. *	27'008.00		21'800.00		26'245.00	
46.4341	Taxes uniques de raccordement		150'191.65		150'000.00		467'992.30
46.4351.1	Taxe annuelle égouts		249'037.90		230'000.00		237'788.55
46.4351.2	Taxe annuelle épuration (s/M3 eau)		214'607.75		185'000.00		182'041.20
46.4361	Rembours.tiers et redevances diverses		2'055.00				2'205.00
<b>47</b>	<b>COURS D'EAU</b>	<b>913.00</b>				<b>7'695.05</b>	
47.3147	Entretien cours d'eau	913.00				794.00	
47.3311	Amortissement obligatoire du patr. administratif					5'771.05	
47.3905	Imputation intérêts s/emprunt					1'130.00	
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>2'143'655.50</b>	<b>62'950.30</b>	<b>2'156'900.00</b>	<b>52'000.00</b>	<b>2'051'666.90</b>	<b>54'402.65</b>
<b>51</b>	<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	<b>1'394'379.85</b>		<b>1'344'900.00</b>		<b>1'265'000.45</b>	
51.3171	Frais de réceptions et divers			1'000.00			
51.3521.1	Participat. enseign. primaire Assagie *	1'394'379.85		1'340'900.00		1'265'000.45	
51.3662	Frais d'écolage *			3'000.00			
<b>52</b>	<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	<b>520'437.55</b>	<b>2'400.00</b>	<b>606'000.00</b>		<b>582'803.75</b>	
52.3521.1	Particip. enseign. secondaire Assagie *	520'437.55		600'000.00		582'803.75	
52.3662	Particip. frais d'écolage, transp. écoliers et frais divers *			6'000.00			
52.4361	Rembt de tiers et participations		2'400.00				
<b>54</b>	<b>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>4'235.20</b>		<b>5'000.00</b>		<b>4'334.50</b>	
54.3521	Part à des charges de Communes	4'235.20		5'000.00		4'334.50	

\*\*\*\* Les comptes avec une astérisque comportent un commentaire dans les pages précédentes\*\*\*\*

Compte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>55</b>	<b>ACTIVITES PARASCOLAIRES / CENTRE DES JEUNES</b>	<b>197'715.45</b>	<b>60'550.30</b>	<b>174'800.00</b>	<b>52'000.00</b>	<b>177'326.20</b>	<b>54'402.65</b>
<b>550</b>	<b>ACTIVITES PARASCOLAIRES / CENTRE DES JEUNES</b>	<b>197'715.45</b>	<b>60'550.30</b>	<b>174'800.00</b>	<b>52'000.00</b>	<b>177'326.20</b>	<b>54'402.65</b>
550.3011	Traitements des animateurs *	117'665.65		107'000.00		111'929.45	
550.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	7'354.45		6'800.00		6'995.95	
550.3041	Caisse retraite CIP	22'869.50		13'300.00		11'354.40	
550.3061.1	Rembt frais déplac.et tél. *	11'288.60		1'000.00		15'346.65	
550.3061.2	Frais formation continue	250.00		2'000.00		1'830.00	
550.3080	Personnel intérimaire facturé par des tiers *	5'722.20		17'000.00			
550.3113.1	Achat équipements pr Centre des Jeunes	3'705.35		5'000.00		5'218.20	
550.3113.2	Achat équipement cantine 5-6ème	1'825.30					
550.3171.1	Frais d'animation Centre des Jeunes	26'249.00		22'000.00		24'068.90	
550.3181	Frais téléphone cantine	785.40		500.00		582.65	
550.3191	Cotisations et abts revues Ctre Jeunes			200.00			
550.4359	Recettes ventes pdts et animations div.		19'305.30		12'000.00		13'402.65
550.4523	Partic. du Gpt forfait s/traït. Ctre Jeunes		40'000.00		40'000.00		40'000.00
550.4659	Subvention de tiers		1'245.00				1'000.00
<b>58</b>	<b>TEMPLES ET CULTES</b>	<b>26'887.45</b>		<b>26'200.00</b>		<b>22'202.00</b>	
58.3011	Traitement organiste	5'555.40		7'500.00		6'853.00	
58.3011.1	Trait. nett. local s/la cure et sonneries cloches			1'200.00		1'105.00	
58.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	326.90		500.00		408.60	
58.3091	Autres charges	480.00				480.00	
58.3651.1	Partic. frais paroisse catholique *	20'347.45		16'000.00		13'111.95	
58.3651.2	Partic.frais paroisse protestante	177.70		1'000.00		243.45	
<b>6</b>	<b>POLICE ET SECURITE</b>	<b>624'251.85</b>	<b>17'050.00</b>	<b>636'000.00</b>	<b>10'100.00</b>	<b>590'837.40</b>	<b>15'770.10</b>
<b>60</b>	<b>SERVICE DE POLICE COMMUNAL</b>	<b>24'238.20</b>	<b>17'050.00</b>	<b>28'000.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>23'884.20</b>	<b>15'575.70</b>
60.3111	Achat matériel			1'000.00			
60.3181	Frais divers			2'000.00		350.00	
60.3188	Prestat. surveillance Securitas	21'034.20		20'000.00		21'034.20	
60.3189	Prestat. ASP Assistant sécurité publique	3'204.00		5'000.00		2'500.00	
60.4312	Emoluments police		840.00				
60.4371	Amendes et sentences municipales		16'210.00		10'000.00		15'575.70
<b>61</b>	<b>CORPS DE POLICE CANTONAL</b>	<b>451'796.00</b>		<b>450'300.00</b>		<b>427'415.00</b>	
61.3511	Part aux charges cantonales *	451'796.00		450'300.00		427'415.00	
<b>63</b>	<b>POLICE SANITAIRE</b>			<b>2'000.00</b>		<b>500.00</b>	
63.3524.1	Inspect. denrées aliment., laborat. canton.			2'000.00		500.00	
<b>64</b>	<b>SERVICE DES INHUMATIONS</b>	<b>5'233.00</b>		<b>6'000.00</b>	<b>100.00</b>	<b>3'178.50</b>	<b>194.40</b>
64.3181	Frais transports, honor.vérif.décès,etc.	5'233.00		6'000.00		3'178.50	
64.4351	Facturation à des tiers				100.00		194.40
<b>65</b>	<b>DEFENSE CONTRE L'INCENDIE</b>	<b>91'722.30</b>		<b>95'000.00</b>		<b>85'260.50</b>	
65.3521	Part d'Etoy au SDIS MORGET *	91'722.30		95'000.00		85'260.50	
<b>66</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>	<b>51'262.35</b>		<b>54'700.00</b>		<b>50'599.20</b>	
66.3181.2	Frais divers	304.20		400.00		305.20	
66.3521.2	Redevance Office régional PC *	50'958.15		54'300.00		50'294.00	
<b>7</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>3'782'099.50</b>	<b>63'490.00</b>	<b>3'457'100.00</b>	<b>6'000.00</b>	<b>3'508'483.65</b>	<b>261'771.00</b>
<b>71</b>	<b>SERVICE SOCIAL / ACCUEIL ENFANTS</b>	<b>796'352.50</b>		<b>832'100.00</b>	<b>6'000.00</b>	<b>677'902.60</b>	
71.3188	Repas chauds à domicile	300.00		5'000.00		4'585.00	
71.3511.7	FAJE Fond. Accueil Jour Petite Enfance	14'450.00		14'500.00		14'300.00	
71.3511.71	Part Espace Prévention	4'335.00		4'300.00		4'290.00	
71.3525	ARASMAC: part Agce ass. sociales + Revenu insertion	70'371.50		70'300.00		70'755.30	
71.3526	ARASMAC : part Etoy frais réseau AJEMA *	646'896.00		660'000.00		514'212.10	
71.3652	Aide structure communale petite enfance	60'000.00		60'000.00		60'000.00	
71.3653	Dons sacs déchets familles enf.0-3 ans			13'000.00		9'760.20	
71.3663	Subvention aux parents pour l'ens. musique			5'000.00			
71.4356	Remboursement tiers				5'000.00		
71.4525	Part Buchillon distrib. repas chauds				1'000.00		
<b>72</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>	<b>2'735'282.00</b>	<b>63'490.00</b>	<b>2'375'000.00</b>		<b>2'597'891.00</b>	<b>261'771.00</b>
72.3511.1	Participation à la Facture Sociale *	2'735'282.00		2'375'000.00		2'597'891.00	
72.4514	Rbt canton s/déc. final fact. sociale		63'490.00				261'771.00
<b>73</b>	<b>SANTE PUBLIQUE</b>	<b>250'465.00</b>		<b>250'000.00</b>		<b>232'690.05</b>	
73.3651.1	Subvention Assoc. Entrée de Secours	6'936.00		7'000.00		6'864.00	
73.3651.2	Subventions AVASAD (Soins domicile)	243'529.00		243'000.00		225'826.05	

\*\*\*\* Les comptes avec une astérisque comportent un commentaire dans les pages précédentes\*\*\*\*\*

Compte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICE DES EAUX	834'428.40	834'428.40	611'000.00	611'000.00	1'287'660.75	1'287'660.75
<b>81</b>	<b>SERVICE DES EAUX</b>	<b>834'428.40</b>	<b>834'428.40</b>	<b>611'000.00</b>	<b>611'000.00</b>	<b>1'287'660.75</b>	<b>1'287'660.75</b>
81.3011	Part salaires divers	16'246.00		16'300.00		15'828.70	
81.3031	Assurances sociales AVS-AC-AF	1'025.75		1'100.00		1'013.10	
81.3041	Caisse retraite CIP	2'550.05		2'200.00		2'083.20	
81.3061.2	Frais formation continue	1'950.00					
81.3111.1	Achat compteurs et petit matériel *	26'284.89		10'000.00		5'136.00	
81.3111.2	Pose nouv. BH + prises d'eau			20'000.00		9'382.80	
81.3121	Electricité stations Vosette et Jotterand	37'628.00		35'000.00		31'939.25	
81.3141.1	Entretien des fontaines	1'573.35		3'000.00		510.00	
81.3141.2	Entretien réseau,sources et stat.pompage *	53'945.20		40'000.00		137'824.75	
81.3151	Réparations compteurs,etc.	586.20		3'000.00		6'947.05	
81.3181	Honoraires et prestations service *	54'227.40		41'000.00		43'383.80	
81.3186	Assurances batiment et mobilier	164.45		200.00		197.25	
81.3301	Défalcations et remises s/f.eau					2.50	
81.3311	Amortis. patrim. administratif			96'600.00		93'000.00	
81.3329	Amortissement supp. patrim. admnistr.			181'100.00		405'640.88	
81.3521	Part Etoy exploitat. stat. Pontets (Etoy-Buchillon)	97'776.00		100'000.00		61'499.80	
81.3522	Part Etoy frais exploit. réserv.Rippes (Etoy-Buchil.)	927.55		3'000.00		2'595.40	
81.3813	Attribution à réserve	473'853.56				355'468.27	
81.3901	Frais gestion service eau imputat. interne	65'200.00		48'800.00		103'000.00	
81.3905	Imput. intérêts s/emprunts trav. serv. Eau *	490.00		9'700.00		12'208.00	
81.4341	Taxes unives de raccordement		127'144.20		150'000.00		800'254.15
81.4351	Vente d'eau, y.c.location compteurs *		687'172.30		460'000.00		471'628.30
81.4361	Rembour. tiers et redevances diverses		732.30		1'000.00		2'204.25
81.4651	Subsides ECA		19'379.60				13'574.05

## BILAN

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2015	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2015
<b>91</b>	<b>ACTIF</b>	<b>16'469'803.59</b>	<b>36'265'017.19</b>	<b>36'863'282.00</b>	<b>15'871'538.78</b>
<b>910</b>	<b>DISPONIBILITES</b>	<b>1'555'595.28</b>	<b>20'930'016.24</b>	<b>21'200'705.60</b>	<b>1'284'905.92</b>
9100	CAISSES	2'252.85	102'722.50	99'620.60	5'354.75
9100.1	Caisse	1'819.20	72'204.30	69'427.45	4'596.05
9100.2	Caisse du Centre des Jeunes	69.65	30'081.40	29'954.35	196.70
9100.3	Caisse Conseil	364.00		224.90	139.10
9100.4	Caisse bibliothèque		436.80	13.90	422.90
9101	CCP divers comptes	434'532.91	6'079'244.95	6'057'056.89	456'720.97
9101.1	Postfinance c.c. 10-7244-0	434'532.91	6'079'244.95	6'057'056.89	456'720.97
<b>9102</b>	<b>BANQUES</b>	<b>1'118'809.52</b>	<b>14'748'048.79</b>	<b>15'044'028.11</b>	<b>822'830.20</b>
9102.1	Raiffeisen c.c. Commune 9228.02	1'112'309.88	14'369'911.94	14'662'265.31	819'956.51
9102.11	Raiffeisen c. c. Centre Jeunes 9228.25	1'873.39	21'136.85	20'933.55	2'076.69
9102.3	UBS - c.cour. pmt intérêts emprunts c.554834.0	4'626.25	357'000.00	360'829.25	797.00
<b>911</b>	<b>DEBITEURS</b>	<b>4'005'490.78</b>	<b>12'891'274.06</b>	<b>13'097'699.31</b>	<b>3'799'065.53</b>
9112	Receveur de l'Etat	3'225'553.23	9'643'041.86	9'814'437.31	3'054'157.78
9115	Autres débiteurs	751'025.95	3'028'866.30	3'038'822.70	741'069.55
9115.1	Débiteurs en attente	400.00	19.00	400.00	19.00
9119.45.1	TVA à récup. s/Fonction. s.Déchetterie		19'889.45	19'889.45	
9119.46.1	TVA à réc. s/Fonction. S. EGTS		30'059.45	30'059.45	
9119.46.2	TVA à réc. s/Invest. S. EGTS		46'915.70	46'915.70	
9119.81.1	TVA à réc. s/Fonction. S. EAU	114.90	22'417.90	22'532.80	
9119.81.2	TVA à récup. s/Invest. S. EAU		3'411.25	3'411.25	
9119.99	Décompte TVA - TVA à recevoir	28'396.70	96'653.15	121'230.65	3'819.20
<b>912</b>	<b>PLACEMENTS DU PRATIMOINE FINANCIER</b>	<b>7'000.00</b>	<b>190'000.00</b>	<b>71'000.00</b>	<b>126'000.00</b>
9120	TITRES ET PLACEMENTS	5'000.00			5'000.00
9120.60	Fonds Association Triage Ballens	5'000.00			5'000.00
9122	Prêt au Tennis Club No 08/2014 190'000.-		190'000.00	71'000.00	119'000.00
9123	TERRAINS ET BATIMENTS PATRIMOINE FINANCIER	2'000.00			2'000.00
9123.0	Terrains et batiments	2'000.00			2'000.00
<b>913</b>	<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>	<b>861'650.76</b>	<b>856'778.09</b>	<b>991'974.54</b>	<b>726'454.31</b>
9139	ACTIFS TRANSITOIRES DIVERS	861'650.76	856'778.09	991'974.54	726'454.31
9139.1	Actifs transitoires divers	858'047.99	705'371.49	858'047.99	705'371.49
9139.10	Impôt Anticipé à récupérer	3'602.77	17'480.05		21'082.82
9139.2	Exploitat. rés.eau Les Pontets Etoy-Buchillon		105'808.70	105'808.70	
9139.21	Exploitat. réservoir Rippes Etoy-Buchillon		1'397.85	1'397.85	
9139.3	Achat et vente cartes CFF à la population		26'720.00	26'720.00	
<b>914</b>	<b>INVEST.DU PATRIMOINE ADMINIST.</b>	<b>9'390'214.77</b>	<b>1'396'948.80</b>	<b>1'501'902.55</b>	<b>9'285'261.02</b>
9141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL A AMORTIR	236'166.80		39'257.00	196'909.80
9141.17	Amén.girat.Bellevue + trottoir R. Allam. 627'000 pr.10/2012	132'373.05		21'000.00	111'373.05
9141.18	Assain.+aménag. Rte Villars (part. rte 500'000.-) pr.11/2012	103'793.75		18'257.00	85'536.75
9143	IMMEUBLE PATRIMOINE ADMINISTR.	7'722'283.72	748'719.90	428'636.15	8'042'367.47
9143.81	Etude 2ème cstr.Coll. Communaux pr. 13/2012 172'000	167'517.95		167'517.95	
9143.82	2ème cstr.coll. Communaux	7'554'765.77	129'519.90	261'118.20	7'423'167.47
9143.83	Rénovation Collège Etoy-Buchillon pr. 04/14 662'200		619'200.00		619'200.00
9144	RESEAU D'EAU	1'264'941.20	629'086.55	848'046.00	1'045'981.75
9144.0	Réseau d'eau	1.00		1.00	
9144.160	Réfection conduite Egouts Praz Riondet préav. 2012	115'203.10		12'800.00	102'403.10
9144.170	Amén. partie Egts carrefour Rte Allaman pr.10/12/ 97'900.00	72'465.95		9'000.00	63'465.95
9144.180	Amén.partie Egts Rte Villars pr.11/2012 228'300.00	191'654.25		6'600.00	185'054.25
9144.21	Renouvel. station remise en pression Espérance 4/15 285'000.-		42'640.55		42'640.55
9144.42	Mise sép. EGTS.ét.+tr.Gd Pré-Cl.Dev.B.Ros. pr.8/04 4'671'000	99'170.90		68'100.00	31'070.90
9144.62	Instal.déshydrat. boues épur.stat.STEP pr.4/06 - 324'000.00	278'522.00	78'522.00	106'322.00	250'722.00
9144.63	Augmentat. capacité STEP préavis. 06/2010 CHF 374'000	370'365.00	370'365.00	493'865.00	246'865.00
9144.64	Travaux de désodorisation STEP préavis 01/13 - CHF 123'000	117'902.00	117'902.00	129'702.00	106'102.00
9144.65	Armoires électriques STEP préavis 02/13 CHF 22'000	19'657.00	19'657.00	21'657.00	17'657.00
9145	FORETS	1.00			1.00
9145.2	Forets	1.00			1.00
9146	MOBILIER, MACHINES ET VEHICULES A AMORTIR	166'822.05	19'142.35	185'963.40	1.00
9146.01	Aménagement bibliothèque/Ludothèque 100'000 préav. 02/14	166'821.05	19'142.35	185'963.40	
9146.1	Véhicules communaux	1.00			1.00

## BILAN

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2015	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2015
<b>915</b>	<b>PRETS ET CAPITAUX DE DONATIONS</b>	<b>649'852.00</b>			<b>649'852.00</b>
9153	TITRES ET PAPIERS VALEURS	649'852.00			649'852.00
9153.2	Actions SEFA augmentation capital 1996	430'000.00			430'000.00
9153.21	Actions SEFA 500 nouv.achat 2008	116'000.00			116'000.00
9153.3	Actions VALORSA 1996	99'200.00			99'200.00
9153.31	Parts sociales Tennis (convers.prêt 340'000.-à 1.-) pr.6/03	1.00			1.00
9153.4	Actions CRIDEC	1'250.00			1'250.00
9153.6	Actions CGN	1'000.00			1'000.00
9153.61	Actions CGN 10 nouv.actions 2009	1'000.00			1'000.00
9153.7	Part sociale B. Raiffeisen	200.00			200.00
9153.8	Parts sociales Cave Viticulteurs Morges	700.00			700.00
9153.9	Souscript. 5 parts Sté coopér. Marchairuz	500.00			500.00
9153.99	Divers titres pour mémoire	1.00			1.00



## BILAN

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2015	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2015
<b>92</b>	<b>PASSIF</b>	<b>-16'469'803.59</b>	<b>18'373'321.29</b>	<b>17'775'056.48</b>	<b>-15'871'538.78</b>
<b>920</b>	<b>ENGAGEMENTS COURANTS</b>	<b>-832'427.67</b>	<b>13'539'703.76</b>	<b>13'372'580.04</b>	<b>-665'303.95</b>
9200	Créanciers	-727'607.27	11'755'288.61	11'614'554.44	-586'873.10
9201	Créanciers Caisse AVS		151'678.35	151'678.35	
9202	Créancier CIP Caisse Pensions		237'151.40	237'151.40	
9203	Créancier salaires	-91'228.35	1'213'340.45	1'199'172.60	-77'060.50
9209	TVA A PAYER EAU-EGTS	-13'592.05	182'244.95	170'023.25	-1'370.35
9209.1	TVA à payer s/EAU 2.5 %		21'064.05	21'064.05	
9209.11	TVA à payer s/EAU 8 %		2'020.15	2'020.15	
9209.2	TVA A PAYER S/EGTS 8%		50'354.60	50'354.60	
9209.3	TVA à Payer s/Déchetterie 8%		21'724.20	21'724.20	
9209.99	TVA Décompte à payer	-13'592.05	87'081.95	74'860.25	-1'370.35
<b>921</b>	<b>DETTES A COURT TERME</b>		<b>1'663'674.85</b>	<b>1'663'674.85</b>	
9210	DETTES A COURT TERME		1'600'000.00	1'600'000.00	
9210.6	Postfinance ATF 1'000'000 éch. 22.12.15		1'000'000.00	1'000'000.00	
9210.61	Postfinance ATF 600'000 éch. 11.12.15		600'000.00	600'000.00	
<b>922</b>	<b>EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME</b>	<b>-11'625'000.00</b>	<b>1'800'000.00</b>		<b>-9'825'000.00</b>
9221	EMPRUNT PAR OBLIGATION SIMPLE	-11'625'000.00	1'800'000.00		-9'825'000.00
9221.36	Postfinance empr. (Communaux II) 2'000'000 - 15.10.2018	-2'000'000.00			-2'000'000.00
9221.37	Postfinance empr. (Communaux II) 3'000'000.- 28.03.2024	-3'000'000.00	300'000.00		-2'700'000.00
9221.4	Emprunt UBS 6 mios 2.27 % 05.2010-04.2020 av. amort. Emprunt SUVA (ex UBS Mais.Com.+ Trav.Gd Pré-Rossé) 2006- 2016	-4'875'000.00	250'000.00		-4'625'000.00
9221.711		-750'000.00	250'000.00		-500'000.00
9221.91	Emprunt POSTFINANCE ex CECS 1'000'000.- tr. Estuey-Neuf	-1'000'000.00	1'000'000.00		
<b>925</b>	<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>	<b>-964'934.90</b>	<b>961'684.90</b>	<b>960'525.85</b>	<b>-963'775.85</b>
9259.1	Passifs transitoires divers	-961'484.90	961'484.90	960'075.85	-960'075.85
9259.2	P.transit. Cautions jardins communaux	-3'450.00	200.00	450.00	-3'700.00
	<b>FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS</b>				
<b>928</b>	<b>DERESERVE</b>	<b>-2'539'771.50</b>	<b>408'257.78</b>	<b>1'699'153.56</b>	<b>-3'830'667.28</b>
9280	FONDS ALIMENTES PAR RECETTESAFFECTEES	-402'771.50	8'257.78	473'853.56	-868'367.28
9280.3	Provis. fonds alimentés p/recettes EAU	-355'468.27		473'853.56	-829'321.83
9280.4	Provis. fonds alim. pour le TOURISME	-39'045.45			-39'045.45
9280.45	Fonds réserves déchets	-8'257.78	8'257.78		
9282	FONDS DE RESERVE	-2'137'000.00	400'000.00	1'225'300.00	-2'962'300.00
9282.01	Provision pour débiteurs douteux			475'300.00	-475'300.00
9282.1	Provision forestière	-10'000.00			-10'000.00
9282.10	Provision achat matériel et machines	-327'000.00			-327'000.00
9282.6	Provision pour travaux futurs	-1'400'000.00		750'000.00	-2'150'000.00
9282.8	Fonds de réserve Péréquation	-400'000.00	400'000.00		
<b>929</b>	<b>CAPITAL</b>	<b>-507'669.52</b>		<b>79'122.18</b>	<b>-586'791.70</b>
9290	Résultat de l'année en cours			79'122.18	-79'122.18
9295	Capital	-507'669.52			-507'669.52
9999	Compte de transfert		63'674.85	63'674.85	

### ENGAGEMENTS HORS BILAN

La commune d'Etoy a consenti des cautionnements au bénéficiaires suivants :

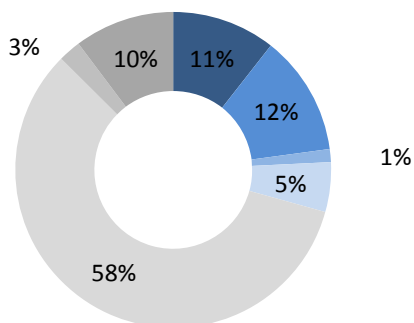
Association scolaire Aubonne-Gimel et Etoy pour CHF

555'000

Engagements de leasing au 31.12.2015

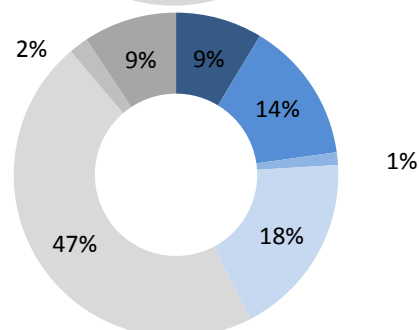
77'770

	COMPTES BUDGET		ECARTS		COMPTES		ECARTS	
	2015	2015	CPTES/BUDGET		2014	2015/2014		
3 TOTAL DES CHARGES	16'985'993	14'551'880	2'434'113	17%	19'335'549	-2'349'556	-12%	
30 AUTORITES ET PERSONNEL	1'760'187	1'745'030	15'157	1%	1'632'972	127'215	8%	
AUTORITES ET COMMISSIONS	221'690	243'800	-22'110	-9%	237'204	-15'514	-7%	
PERSONNEL ADMINISTR. & D'EXPL.	1'106'460	1'095'460	11'000	1%	1'006'902	99'558	10%	
ASSURANCES SOCIALES	107'830	110'400	-2'570	-2%	101'584	6'246	6%	
CAISSE PENSIONS ET PREVOYANCE	172'782	157'670	15'112	10%	142'557	30'225	21%	
ASSURANCES MALADIE & ACCIDENTS	47'560	47'000	560	1%	42'533	5'027	12%	
INDEMNISATIONS,REMB. DE FRAIS	52'857	35'700	17'157	48%	45'940	6'916	15%	
PERSONNEL INTERIMAIRE	42'572	48'000	-5'428	-11%	48'768	-6'195	-13%	
AUTRES CHARGES AUT. & PERSONN.	8'435	7'000	1'435	20%	7'483	952	13%	
31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2'039'532	2'189'950	-150'418	-7%	2'656'867	-617'335	-23%	
IMPRIMES, FOURNIT. BUREAU	24'754	29'600	-4'846	-16%	26'611	-1'857	-7%	
ACHATS MOBILIER,MAT. MACHINES	154'435	207'700	-53'265	-26%	213'411	-58'976	-28%	
ACHATS EAU, ENERGIE, COMBUST.	223'804	248'800	-24'996	-10%	225'441	-1'637	-1%	
AUTRES FOURNITURES & MARCHAND.	42'028	49'900	-7'872	-16%	43'741	-1'713	-4%	
ENTRETIEN IMMEUBLES, ROUTES	714'508	784'910	-70'402	-9%	1'243'483	-528'976	-43%	
ENTRETIEN MOBILIER, INSTALL.	64'036	66'640	-2'604	-4%	53'185	10'851	20%	
RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS	67'004	66'800	204	0%	81'854	-14'850	-18%	
HONORAIRES & PREST. SERVICES	651'127	666'700	-15'573	-2%	716'538	-65'411	-9%	
IMPOTS, TAXES, COTIS., DIVERS	97'837	68'900	28'937	42%	52'602	45'235	86%	
32 INTERETS PASSIFS	219'386	232'000	-12'614	-5%	237'650	-18'263	-8%	
INTERETS DETTES A COURT TERME	1'584	1'000	584	58%		1'584		
INTERETS DETTES A LONG TERME	205'559	211'000	-5'441	-3%	219'932	-14'373	-7%	
AUTRES INTERETS	12'243	20'000	-7'757	-39%	17'718	-5'475	-31%	
33 AMORTISSEMENTS	846'310	825'300	21'010	3%	3'457'680	-2'611'370	-76%	
AMORT. PATRIMOINE FINANCIER	38'628	106'000	-67'372	-64%	115'846	-77'217	-67%	
AMORT. PATRIMOINE ADMINISTR.	556'700	535'500	21'200	4%	312'471	244'229	78%	
AMORT. SUPPLEMENTAIRES	250'981	183'800	67'181	37%	3'029'363	-2'778'382	-92%	
35 REMB. A DES COLLECTIVITES PUBL.	9'649'876	8'939'100	710'776	8%	8'739'370	910'505	10%	
REMB. DE CHARGES CANTONALES	3'540'548	3'163'700	376'848	12%	3'341'344	199'204	6%	
REMB. CHARGES AUTRES COMMUNES	6'109'327	5'775'400	333'927	6%	5'398'026	711'301	13%	
36 AIDES ET SUBVENTIONS	387'415	419'600	-32'185	-8%	361'806	25'610	7%	
AIDES, SUBS., INSTIT, PRIVEES	387'415	405'600	-18'185	-4%	361'806	25'610	7%	
AIDES INDIVIDUELLES		14'000	-14'000	-100%				
38 ATTR. AUX FDS & FINANC. SPEC.	1'699'154		1'699'154		1'755'468	-56'315	-3%	
ATTR. FDS RESERVE & RENOUVELL.	1'225'300		1'225'300		1'400'000	-174'700	-12%	
ATTR. FINANCEMENTS SPECIAUX	473'854		473'854		355'468	118'385	33%	
39 IMPUTATIONS INTERNES	384'134	200'900	183'234	91%	493'737	-109'603	-22%	



#### COMPTES 2015

- AUTORITES ET PERSONNEL
- BIENS, SERVICES, MARCHANDISES
- INTERETS PASSIFS
- AMORTISSEMENTS
- REMB. A DES COLLECTIVITES PUBL.
- AIDES ET SUBVENTIONS
- ATTR. AUX FDS & FINANC. SPEC.

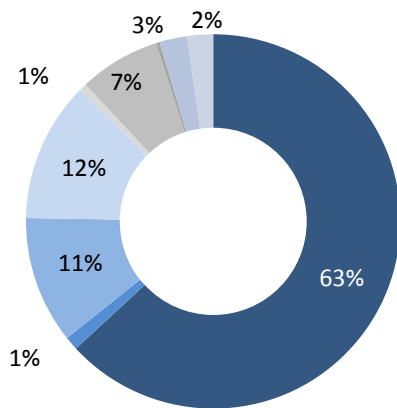


#### COMPTES 2014

- AUTORITES ET PERSONNEL
- BIENS, SERVICES, MARCHANDISES
- INTERETS PASSIFS
- AMORTISSEMENTS
- REMB. A DES COLLECTIVITES PUBL.
- AIDES ET SUBVENTIONS
- ATTR. AUX FDS & FINANC. SPEC.

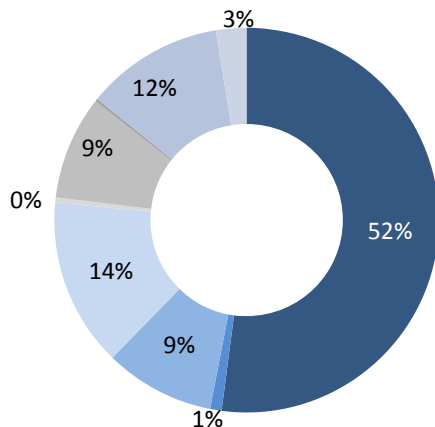
		COMPTES 2015	BUDGET 2015	ECARTS CPTES/BUDGET		COMPTES 2014	ECARTS 2015/2014	
4	TOTAL DES REVENUS	17'065'115	14'470'751	2'594'364	18%	19'379'451	-2'314'336	-12%
40	IMPOTS	10'769'720	9'447'500	1'322'220	14%	10'093'587	676'134	7%
400	IMPOTS S/REVENU & FORTUNE	7'613'380	6'790'000	823'380	12%	6'690'590	922'790	14%
401	IMPOTS S/BENEFICE & CAPITAL	1'691'151	1'420'000	271'151	19%	1'645'504	45'648	3%
402	IMPOTS FONCIER	993'636	880'000	113'636	13%	872'023	121'613	14%
404	DROITS DE MUTATIONS	382'246	300'000	82'246	27%	646'808	-264'561	-41%
405	IMPOTS S/SUCCESSIONS-DONATIONS	71'537	50'000	21'537	43%	226'368	-154'831	-68%
406	IMPOTS & TAXES S/POSSESSION	6'900	6'500	400	6%	6'425	475	7%
409	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALC.	10'870	1'000	9'870	987%	5'870	5'000	85%
41	PATENTES, CONCESSIONS	200'868	190'000	10'868	6%	186'582	14'286	8%
410	PATENTES	27'931	30'000	-2'069	-7%	25'965	1'966	8%
411	CONCESSIONS	172'937	160'000	12'937	8%	160'617	12'320	8%
42	REVENUS DU PATRIMOINE	1'875'418	1'844'351	31'067	2%	1'792'125	83'293	5%
422	REVENUS CAPITAUX PART. FINAN.	109'164	79'400	29'764	37%	127'265	-18'101	-14%
423	REVENUS IMMEUBLES PATR. FINAN.	322'934	330'400	-7'466	-2%	327'287	-4'352	-1%
427	REVENUS IMMEUBLES PART. ADMIN.	1'443'320	1'434'551	8'769	1%	1'337'573	105'747	8%
43	TAXES, EMOLUMENTS, PROD. VTES	2'065'936	1'763'700	302'236	17%	2'739'393	-673'458	-25%
431	EMOLUMENTS	88'428	88'000	428	0%	122'019	-33'591	-28%
434	TAXES RACCORD. & D'UTILISATION	514'345	535'000	-20'655	-4%	1'501'214	-986'869	-66%
435	VENTES & PRESTATIONS SERVICE	1'233'715	936'300	297'415	32%	958'361	275'355	29%
436	REMBOURSEMENT DE TIERS	211'351	193'900	17'451	9%	140'874	70'477	50%
437	AMENDES	16'210	10'000	6'210	62%	15'576	634	4%
439	AUTRES RECETTES	1'887	500	1'387	277%	1'350	537	40%
44	PARTS RECETTES CTLES SANS AFF.	113'621	100'500	13'121	13%	86'407	27'214	31%
45	REMB. DE COLLECTIVITES PUBL.	1'196'236	897'600	298'636	33%	1'693'300	-497'064	-29%
451	PART. ET REMB. DU CANTON	316'355	63'100	253'255	401%	827'710	-511'355	-62%
452	PART. ET REMB. AUTRES COMMUNES	879'881	834'500	45'381	5%	865'590	14'291	2%
46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBV.	50'925	26'200	24'725	94%	51'429	-504	-1%
48	PREL. S/FDS & FINAN. SPECIAUX	408'258		408'258		2'242'892	-1'834'634	-82%
49	IMPUTATIONS INTERNES	384'134	200'900	183'234	91%	493'737	-109'603	-22%

#### COMPTES 2015



- IMPOTS
- PATENTES, CONCESSIONS
- REVENUS DU PATRIMOINE
- TAXES, EMOLUMENTS, PROD. VTES
- PARTS RECETTES CTLES SANS AFF.
- REMB. DE COLLECTIVITES PUBL.
- AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBV.
- PREL. S/FDS & FINAN. SPECIAUX
- IMPUTATIONS INTERNES

#### COMPTES 2014



- IMPOTS
- PATENTES, CONCESSIONS
- REVENUS DU PATRIMOINE
- TAXES, EMOLUMENTS, PROD. VTES
- PARTS RECETTES CTLES SANS AFF.
- REMB. DE COLLECTIVITES PUBL.
- AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBV.
- PREL. S/FDS & FINAN. SPECIAUX
- IMPUTATIONS INTERNES

## Rapport de révision sur les comptes de la commune d'Etoy

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) de la commune d'**Etoy** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2015**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la municipalité, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualifications et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la Norme relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble sur la base des directives pour l'organe de révision des comptes communaux du 1er janvier 2004, complétées le 10 septembre 2008 émises par l'Autorité cantonale de surveillance des finances communales (ASFICO). Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels arrêtés au **31 décembre 2015** sont établis en conformité avec le Règlement sur la comptabilité des communes.

Bière, le 3 mai 2016

CoFiRev,  
bureau fiduciaire sàrl

  
Thierry Jaccard  
Réviseur agréé  
Personne ayant dirigé le contrôle